BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Adoption en seconde lecture

Une augmentation de 50% pour les députés et les sénateurs

Par CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) — C'est par 160 voix contre 27 que les Communes ont adopté, hier, le principe du projet de loi octroyant une hausse de traitement aux parlementaires.

Parmi les opposants au projet de loi, on note la majeure partie des députés néo-démocrates, 18 conservateurs et un libéral, M. Charles Ciaccia, député de la circonscription torontoise de Davenport.

Trois néo-démocrates ont par contre choisi de se dissocier de la ligne de leur parti et ont voté en faveur de l'augmentation de traitement telle que proposée par le gouvernement; il s'agit de MM. Stuart Leggatt (New Westminster), John Gilbert (Broadview) et Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest).

Etape

Le projet de loi franchit ainsi l'étape de la deuxième lecture et doit être référé en comité parlementaire, où il sera nécessaire d'y apporter des amendements pour y incorporer la formule de compromis qu'avait soumise en décembre dernier le président du Conseil privé, devant l'obstruction que menaçait d'opposer le Nouveau Parti démocratique et une certaine réaction défavorable de la part de la population.

Le projet de loi, tel qu'actuellement libellé, prévoit une augmentation de traitement de l'ordre de 50 pour cent aux députés et sénateurs, ce qui porterait notamment les indemnités globales des députés de $26,000 à $39,000 et celles des ministres de $43,000 à $64,000.

La formule proposée par M. Sharp ramène la hausse à 33 1-3 pour cent, rétroactivement au 8 juillet dernier, date des élections, et prévoit une indexation annuelle à l'indice composite des salaires industriels à partir de 1976 jusqu'en 1978.

Les députés obtiendraient ainsi un traitement global de $34,600, comparativement aux $26,000 qu'ils touchent présentement sous forme d'un salaire annuel de $18,000 et d'une allocation de dépenses non-imposables de $8,000.

Débats

Chez les conservateurs, qui n'ont pratiquement pas participé aux débats, ont voté contre le principe du projet de loi Mlle Flora MacDonald, ainsi que MM. Gillies, McKinnon, Nowlan, Munro, Bawden, Beatty, Margrave, Darling, Cossitt, Elzinga, Friesen, Hatyshyn, Huntingdon, O'Sullivan, Towers et Whittaker.

Les Communes avaient précédemment rejeté par une majorité analogue un amendement du Nouveau Parti démocratique qui demandait à reporter dans six mois l'étude sur la hausse de traitement des parlementaires.

Au nom de son parti, le leader parlementaire du NPD, M. Ed Broadbent, a soutenu au cours des débahs que les parlementaires ont le devoir de pratiquer la restriction volontaire que prêchent abondamment aussi bien les porte-parole du gouvernement que de l'Opposition en cette période de marasme économique.

M. Broadbent a de plus soutenu que les parlementaires, dont le niveau de rémunération se situe aux échelons supérieurs de la société, ont le devoir d'adopter une attitude exemplaire afin de ne pas contribuer à l'élargissement de l'écart séparant les fortunés des défavorisés au pays.

Le leader parlementaire du NPD croit que la hausse de traitement, telle que proposée par le gouvernement, est carrément trop élevée et réclame que les indemnités ne soient qu'ajustées à l'augmentation du coût de la vie depuis 1971, date de la dernière hausse.

Le traitement des députés et sénateurs serait ainsi accru de quelque 28 pour cent, pour être ensuite indexé à l'indice des prix à la consommation.

L'indice composite des salaires industriels progresse généralement plus rapidement que celui du coût de la vie, puisqu'il s'est chiffré par quelque 37 pour cent pour les quatre dernières années.

Les néo-démocrates réclament par ailleurs que l'allocation annuelle de $8,000 ne soit pas sujette à l'augmentation, compte tenu que les dépenses relatives à la fonction de député sont, pour l'essentiel, couvertes par de nouveaux crédits depuis quelques années.

La position du leader néo-démocrate lui a par ailleurs attiré les foudres du chef du Crédit social, M. Réal Caouette, qui l'a qualifié, entre autres choses, de "sépulcre blanchi, vierge offensée et petit démagogue".

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 252 GRANBY, JEUDI 10 AVRIL 1975 20 CENTS

Pétrole de l'Alberta

Lougheed demande un meilleur traitement pour sa province

OTTAWA (PC) — Dans une déclaration brève mais concise à l'ouverture de la conférence des premiers ministres, hier à Ottawa, le chef du gouvernement de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a réclamé un plus juste traitement pour sa province tout en ne manquant pas l'occasion de blâmer sévèrement l'attitude d'Ottawa dans l'établissement de sa politique pétrolière.

Le Premier Ministre albertain est venu dans la capitale fédérale en vue d'obtenir le maximum de revenus de son pétrole dont le prix actuel de $6.50 le baril de brut, presque deux fois inférieur au prix sur le marché international, ne satisfait nullement les dirigeants de la plus importante province productrice de pétrole au Canada.

Les politiques de l'Alberta ne peuvent être efficaces s'il n'existe pas de prolongation au gouvernement fédéral, politiques qui doivent être élaborées par la consultation et une entente au lieu d'une action unilatérale, a dit M. Lougheed.

Ce dernier n'a pas proposé de prix du pétrole, hier, attendant sans doute le résultat de la réunion de deux jours.

Deuxième rencontre

Comme il est probable qu'une deuxième rencontre des premiers ministres aura lieu dans quelques mois à la résidence de M. Trudeau, M. Lougheed profiterait alors de cette occasion pour mettre noir sur blanc ses exigences.

Il s'est contenté, pour le moment, d'expliquer les six principes de base qui devraient prévaloir, selon lui, dans la fixation d'un nouveau prix, en vue de:

1. Encourager l'exploitation et la recherche de nouvelles sources de richesses énergétiques en Alberta et ailleurs au pays;
2. Encourager le développement et la mise en oeuvre de nouvelles technologies pour récupérer les gisements de pétrole connus;
3. Indemniser équitablement les citoyens dans la vente de ressources non renouvelables;
4. Favoriser l'écoulement de produits synthétiques sur le marché;
5. Décourager la consommation inutile des ressources non renouvelables;
6. Reconnaître les besoins de l'industrie canadienne de faire face à la compétition sur les marchés internationaux.

"Frustration"

Par ailleurs, le Premier Ministre albertain a donné des exemples de "frustration" de sa province par suite de gestes posés par le gouvernement fédéral: la taxe "discriminatoire" sur les importations de pétrole, la double taxe résultat de la non-déductibilité des redevances provinciales sur le pétrole albertain, imposée en dépit de l'opposition unanime des premiers ministres provinciaux, et le manque apparent de reconnaissance de la propriété provinciale des ressources naturelles illustrée dans le projet de loi fédérale sur l'administration du pétrole.

L'Alberta reconnaît néanmoins la complexité du problème a poursuivi M. Lougheed, et elle réaffirme sa volonté de travailler en collaboration avec les autres chefs de gouvernement à la recherche de solutions.

Ce désir de coopération s'accompagne également par une égale détermination de trouver une solution juste pour les gens de l'Alberta.

Au début de son allocution, le Premier Ministre de l'Alberta a brossé un tableau sommaire de la situation du pétrole dans sa province.

Contribution albertaine

Entre avril 1974 jusqu'à aujourd'hui, l'Alberta a vendu 485 millions de barils de pétrole dans les autres provinces canadiennes au prix de $6.50 l'unité, soit $5.50 de moins que le prix international.

Cela signifie, a-t-il expliqué, que l'Alberta, via les revenus tirés de la taxe fédérale d'exportation du pétrole et les prix réduits au Canada, a fait bénéficier les autres Canadiens de plus de $2.5 milliards dans une seule année.

De plus, M. Lougheed est d'avis que pour cette année le gouvernement fédéral retirera au-dessus de $750 millions sous forme d'impôt sur le revenu des producteurs de pétrole. Pendant ce temps, les Canadiens ont bénéficié de $3 milliards, ou $9 millions par jour, alors que l'Alberta recevait moins de la moitié de cette somme émanant de la production et de la vente de cette ressource naturelle non renouvelable.

"Une telle contribution est sans précédent dans l'histoire de la Confédération et il serait simplement injuste de s'attendre à ce qu'une province continue de faire preuve d'autant de magnanimité", a dit le Premier Ministre de l'Alberta.

Après une première rencontre...

Bourassa est persuadé qu'une seconde rencontre permettra un accord sur le prix

Par JACQUES BOUCHARD

OTTAWA (PC) — Après la première séance de travail, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, prévoit déjà une autre conférence des Premiers sur l'énergie.

C'est ce qu'il a déclaré, mercredi midi, après avoir entendu au cours de la matinée les exposés de ses collègues provinciaux.

A l'exception de la Saskatchewan, du Québec, de Terre-Neuve, de la Colombie-Britannique et de l'Ile-du-Prince-Edouard et évidemment de l'Alberta, tous les autres premiers ministres provinciaux s'opposent catégoriquement à une hausse du prix du pétrole canadien, du moins pour le moment.

En fait, c'est le même scénario de l'an dernier qui semble vouloir se dérouler. Les premiers ministres n'avaient pu s'entendre lors de la réunion de janvier 1974, et finalement c'est lors d'une rencontre à huis-clos, en mars, à la résidence du premier ministre du Canada, au 24, Sussex Drive, à Ottawa, qu'on en était venu à un consensus pour fixer le prix du pétrole albertain à $6.50 le baril à la tête de puits.

Cependant, le Premier ministre du Québec, s'est dit confiant que tout le monde pourra finalement s'entendre, après cette deuxième réunion, car l'enjeu du respect de l'autonomie des provinces en matière de richesses naturelles est grand.

Advenant le cas où les provinces ne puissent en arriver à une entente, le gouvernement fédéral dirigé par le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, s'apprête à intervenir en faisant adopter une loi par le Parlement.

Cette loi aurait pour effet de permettre au fédéral de fixer lui-même le prix du pétrole canadien, ce qui est considéré comme un dangereux précédent pour l'autonomie provinciale. Les provinces possèdent actuellement une entière autonomie pour les richesses naturelles sur leur territoire.

"J'espère, a dit M. Bourassa, que nous nous entendrons sur l'augmentation raisonnable du prix du pétrole, afin d'éviter ce projet de loi fédéral. Si cette loi était adoptée, ce serait un recul considérable pour les provinces en matière de richesses naturelles".

M. Bourassa compte aussi beaucoup sur une rencontre privée des premiers ministres, en soirée, à la résidence de M. Trudeau.

Par ailleurs, au début de la réunion, le Premier ministre, a rappelé que son gouvernement, tout comme celui d'Ottawa, oriente son action vers une relance économique, en essayant de minimiser le plus possible la hausse de l'inflation.

"En fonction de notre évaluation de cette conjoncture économique, j'ai insisté sur l'importance qu'il y aurait présentement à mettre l'accent sur la relance économique. Dans cette perspective, nous devrons tenir compte, il me semble, dans l'établissement d'un nouveau prix pour le pétrole canadien de la nécessité de ne pas gêner les actions déjà entreprises ou à en engager qui visent à stimuler l'activité économique.

"Escomptant que ces actions produiront les effets souhaités, la question à se poser est la suivante: à quel moment anticipons-nous que ces effets se produiront?", a demandé le Premier ministre.

"Car, a-t-il ajouté, il nous faudra tenir compte de cette question pour déterminer la date à laquelle un nouveau prix, jugé par ailleurs nécessaire, entrerait en vigueur.

"D'autre part, nous connaissons tous les effets automatiques du prix du pétrole sur l'indice général des prix à la consommatin. Pour autant, par conséquent, que nous partageons les mêmes préoccupations au sujet de l'inflation, nous devrions être attentifs à établir le nouveau prix du pétrole, en fonction de son incidence comme facteur d'inflation", a dit M. Bourassa.

Effets bénéfiques

Rappelant les effets bénéfiques de la conférence de l'an dernier, M. Bourassa a ajouté: "Pour ce qui est de l'économie du Québec, qui doit importer la totalité du pétrole dont elle a besoin, la situation aurait été extrêmement difficile, s'il avait fallu que nous soyons placés dans la nécessité de payer le prix mondial"

aujourd'hui:

Conflit de Québec Poultry page 6

Conflits de personnalité à Farnham? page 7

Les listes électorales scolaires de Granby page 8

le sourire matinal

La jeunesse appelle la jeunesse, ce qui est normal. Et ce qui explique pourquoi les parents ont si difficilement accès au téléphone.

La Meublerie.
691 Cowie, Granby Tél.: 378-9941

Conférence s

Trudeau fa une certai

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a lancé, mercredi, un appel au monde des affaires et du travail, pour qu'il fasse preuve de retenue afin de lutter contre l'inflation, mais il a annoncé que les prix du pétrole et du gaz naturel augmenteraient.

Cependant, il n'a pas indiqué exactement quelle somme le gouvernement fédéral entend ajoute ax prix gelés des produits pétroliers.

Le Premier ministre a clairement exposé que les consommateurs canadiens ne doivent plus s'attendre à continuer à payer aussi bas que $6.50 le baril de pétrole brut — soit $5.50 au-dessous du prix mondial — ni compter que l'Alberta et la Saskatchewan vont continuer de le vendre à ce prix.

Tel est l'essentiel des premières paroles prononcées par M. Trudeau à la séance inaugurale de la conférence nationale de l'énergie.

La majeure partie de l'allocution du Premier ministre a touché l'économie et les efforts du gouvernement fédéral en vue d'en venir à un consensus avec l'industrie et le travail sur les meilleures façons de combattre les problèmes de l'inflation.

En décrivant les pourparlers de consensus comme "un effort national de la plus grande importance", M. Trudeau a annoncé qu'une seconde série de discussions avec l'industrie et le travail vient de commencer. Les premiers ministres comptent s'attaquer aux questions de l'économie durant leur deuxième journée de réunions.

Selon M. Trudeau, une grande proportion de la récession qui sévit à travers le monde est la conséquence des fortes hausses du coût du pétrole depuis 1973, alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a quadruplé le prix des produits pétroliers.

Un accord fédéral-provincial difficilement négocié le printemps dernier a protégé les Canadiens contre les prix mondiaux élevés, en gelant le prix domestique à $6.50 le baril. Mais cet accord vient à expiration à la fin de juin.

Bourassa demande qu'on s'occupe de la récession

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a soutenu, mercredi, que les gouvernements fédéral et provinciaux devaient se préoccuper davantage de la récession que de l'inflation.

Il a demandé à ses collègues à la conférence nationale sur l'énergie de mettre d'abord l'accent sur les problèmes économiques, au cours de ces discussions.

Selon le Premier Ministre québécois, il ne faudra pas perdre de vue l'ensemble de la situation économique lorsque l'on abordera le principal sujet à l'ordre du jour de cette conférence, soit la fixation des prix du pétrole et du gaz naturel.

La position de son gouvernement étant que la récession constitue le principal problème confrontant l'économie canadienne, M. Bourassa estime que la conférence, en fixant les nouveaux prix du pétrole et du gaz naturel, devra tenir compte de la nécessité de ne pas contrecarrer les actions déjà entreprises en vue de stimuler l'économie.

Stanfield est un attentif observateur des débats

OTTAWA (PC) — Le chef conservateur Robert Stanfield, observateur attentif à la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, ne s'attend pas à ce qu'une entente sur les prix du gaz et du pétrole intervienne au cours des deux jours que doit durer la conférence.

"Ce sera une surprise si ça arrive", a-t-il déclaré dans une interview avant le début de la rencontre.

Il sera, selon lui, difficile de concilier les positions éloignées des différentes provinces, qui vont d'une demande d'augmentation de $2 et $3 le baril de pétrole dans le cas de l'Alberta, au statu quo dans le cas de la Nouvelle-Ecosse.

De plus, M. Stanfield estime que si le gouvernement fédéral tente de fixer arbitrairement un nouveau prix du pétrole, cela risque de provoquer de nouvelles tensions au sein de la confédération canadienne.

Davis s'oppose à toute augmentation du pétrole

OTTAWA (PC) — L'Ontario s'est opposé fermement, mercredi, à toute hausse des prix du pétrole ou du gaz naturel, soulignant que ces prix doivent demeurer stationnaires tant que l'inflation n'aura pas été enrayée et que le chômage n'aura pas diminué.

"Nous ne devons pas réduire le nombre d'emplois, accroître le taux d'inflation et aggraver nos problèmes économiques en haussant les prix du pétrole et du gaz naturel", a soutenu le premier ministre William Davis à l'ouverture de la conférence nationale sur l'énergie.

Hatfield aussi d'ailleurs

FREDERICTON (PC) — C'est avec dans l'air la menace d'une augmentation des prix domestiques du pétrole et du gaz naturel que s'ouvre, aujourd'hui, la conférence des premiers ministres du pays, à Ottawa, pour étudier les problèmes de l'énergie. Et le premier ministre Richard Hatfield a déclaré, mardi soir, qu'à son avis, le public acceptera mal une augmentation qui irait en revenus fiscaux ou en profits pour les compagnies pétrolières.

Mais il s'est refusé à dire exactement où, selon lui, l'argent réalisé par une telle hausse devrait aller. "Il pourrait aller, dit-il, au Fonds national de sécurité énergétique qui a été préconisé par le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan".

Selon la proposition Blakeney, ce fonds pourrait servir à plusieurs fins, notamment l'exploration du pétrole et du gaz, et le développement de succédanés aux systèmes actuels de pétrole et de gaz.

M. Hatfield a déjà exposé qu'il accordait son appui au plan de son collègue Blakeney, mais il n'a pas voulu dire, mardi, s'il lutterait vigoureusement en faveur de cette idée, au cours de la conférence.

Au cours d'une entrevue hors de l'Assemblée législative, le premier ministre Hatfield a dit qu'il ne tenait pas à se mettre dans la situation fâcheuse d'adopter telle attitude avant la conférence, puis, peut-être, de la changer, une fois la conférence en cours. "Il vous faudra écouter ce que je dirai à Ottawa", a conclu M. Hatfield.

La météo

Cantons de l'Est, généralement nuageux et venteux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

On ne veut plus que le cours commercial soit considéré comme un dépotoir d'étudiants

Par Jacqueline de Bruycker

COWANSVILLE — Le cours commercial a toujours été considéré, à tort ou à raison, comme un parent pauvre, véritable dépotoir des étudiants qui n'avaient pas les moyens ni les possibilités de s'offrir une carrière.

Or, cette image terne et peu enthousiaste ne colle plus à la réalité. Tous ceux qui ont eu l'occasion de participer aux activités de la semaine de la Secrétaire, à la polyvalente Massey-Vanier, ont pu s'en rendre compte.

Et parce qu'elle s'adressait au grand public, c'est surtout l'exposition réalisée par les élèves de la section commerciale qui a permis de détruire le mythe empoussiéré, entretenu pendant longtemps avec trop de complaisance.

Au-delà de la traditionnelle présentation des travaux d'élèves, c'était une image nouvelle de la secrétaire que l'exposition voulait mettre en évidence.

Image nouvelle en ce sens qu'elle reconnait le rôle clé, joué par la secrétaire, au sein d'une entreprise, d'une industrie, d'un commerce. Le premier contact qu'un visiteur a d'une compagnie, c'est généralement par l'entremise d'une secrétaire qu'il l'établit.

Correspondance, appels téléphoniques, accueil, tout contribue à la personnalité de l'entreprise et, dans cette optique, le rôle de la secrétaire, s'il sort des sentiers battus, se révèle des plus importants.

Et c'est là le grand mérite de l'exposition du secteur commercial que d'avoir fait ressortir cette originalité du métier de secrétaire.

La semaine de la Secrétaire répondait aussi à d'autres objectifs, peut-être plus immédiats, mais tout aussi importants. Tout d'abord, éveiller les étudiants du secondaire III à l'option commerciale en leur montrant à quoi elle correspond exactement, les cours qu'ils auront à suivre et les débouchés possibles qui s'offrent à eux.

Grâce à la tenue de cette exposition, ces élèves seront plus à même d'émettre un choix éclairé. Ils auront eu devant les yeux le matériel dont ils auront à se servir, les livres qu'ils auront à utiliser, les travaux qu'ils auront à effectuer, les locaux qu'ils auront à occuper.

Voilà bien un objectif à court terme ! Mais ce genre d'information plus visuelle que magistrale permet, bien souvent, d'éviter que l'étudiant ne s'engage dans une fausse voie. De celle dont on revient toujours avec un d'éviter que l'étudiant ne s'engage dans une fausse voie. De celle dont on revient toujours avec un arrière goût d'amertume.

Mais il exise également une troisième dimesn àce semaine d'activités spécifiques au secteur commercial. Elle se situe au niveau des étudiants eux-mêmes.

Tout au long de cette semaine se sont succédées les rencontres avec chefs d'entreprise, gérants d'établissements bancaires, directeurs de personnel d'industries ainsi qu'avec des secrétaires oeuvrant dans différents secteurs d'activités.

Ces contacts ont permis à l'étudiant du secteur commercial de se faire une idée aussi précise que possible de la valeur que le patron attache à la formation qu'il a reçue à l'école.

Si sa motivation a baissé, il a au moins acquis une perception nettement plus réaliste de la profession qu'il a choisie d'exercer d'ici quelques mois seulement.

Il est quand même intéressant d'apprendre que la majorité des patrons considèrent qu'au sortir du cours commercial, l'étudiant détient 60% de sa formation et qu'il lui reste 40% à acquérir par l'expérience, par la pratique.

Lorsqu'il entrera dans le marché du travail, cet étudiant aura peut-être perdu un peu de son enthousiasme, mais il sera conscient de sa formation, de ses possibilités et saura où orienter ses efforts pour réussir dans la voie qu'il a choisie.

Les trois objectifs que s'étaient fixés les organisateurs de cette semaine ont été pleinement assumés. Ceux qui, de près ou de loin, ont participé aux activités, auront sûrement des questions à se poser. Et c'est là où il fallait en venir.

Exposition

L'exposition qui a été conçue, préparée et montée par la centaine d'étudiants inscrits au cours commercial, se tenait dans les locaux mêmes de ce département.

Plusieurs kiosques étaient aménagés, axés chacun sur un thème particulier. Deux présentations méritent d'être soulignées: premièrement, celle réalisée par les secrétaires de l'école polyvalente Massey-Vanier qui ont voulu donner un aperçu du travail qu'elles accomplissent tout au long d'une année scolaire.

Enfin, on peut être secrétaire sans oublier qu'on est femme, engagée chacune à sa façon dans une lutte pour l'égalité et la libération.

C'est ce qu'un groupe d'étudiantes a tenté d'exprimer dans un kiosque, ayant comme thème l'Année internationale de la femme. Et même celles qui ne professent pas des idées féministes trouveront là matière à discussion, puisqu'on y parle également de la libération de la femme par le bingo.

Une autre section de l'exposition était consacrée aux manuels d'enseignement et aussi aux livres de formation et de culture générale, véritable inventaire de tout ce que l'élève du cours commercial peut avoir entre les mains, tout au long de ses études.

Voies futures

Témoin de ce qui se fait, une manifestation de cette envergure se doit également d'ouvrir des pistes nouvelles, même si elles prennent la forme d'interrogations, voire de remises en question.

Contrairement à ce qu'on pense, le cours commercial répond de plus en plus à des critères de qualité, ne serait-ce que dans la sélection des étudiants. Le temps est maintenant révolu où on acceptait n'importe qui, sous prétexte qu'il était trop faible pour réussir au secteur scientifique ou même au secteur général.

Cette rigueur nouvelle a permis au secteur commercial d'acquérir ses premières lettres de noblesse et personne — étudiants, professeurs, parents — ne saurait s'en plaindre.

La formule des stages pratiques ainsi que les contacts avec les industriels et hommes d'affaires de la région semble également retenir l'attention. Plusieurs professeurs sont conscients du fait qu'actuellement, ils sont loin de répondre aux besoins.

La qualité du français commercial constitue cependant la préoccupation majeure de ceux qui oeuvrent dans ce secteur d'enseignement.

De l'avis de plusieurs, l'expression a trop souvent pris le pas sur la grammaire. Ce que les patrons ne semblent guère apprécier quand ils ont des lettres à dicter, des rapports à rédiger.

Plusieurs solutions seraient possibles, mais celle qui semble accommoder le plus de monde, c'est sans nul doute l'établissement d'un secondaire VI qui, permettant à l'étudiant de parfaire sa formation, lui fournira aussi la possibilité d'acquérir une plus grande maturité.



Secrétaires, mais aussi femmes. Cet aspect a été exploité dans l'optique de l'Année internationale de la femme. On trouve à ce kiosque coupures de journaux, revues, pamphlets, périodiques qui touchent, de près ou de loin, à la condition de la femme et à la lutte qu'elle mène pour sa libération.



La secrétaire de service, son milieu de travail, l'équipement qu'elle utilise, voilà le thème développé par un des kiosques de l'exposition. Cette présentation visuelle s'accompagne de statistiques sur les possibilités d'emploi qui lui sont offertes et qui dépassent de loin celles d'une secrétaire médicale ou d'une secrétaire juridique.

NOMINATION LES BRASSERIES LABATT DU CANADA LIMITÉE



Maurice J. Legault

Monsieur D. J. McDougall, le président des Brasseries Labatt du Canada Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Maurice J. Legault à un des postes de la vice-présidence des Brasseries Labatt du Canada et de son élection comme membre du conseil de la direction. En plus de conserver ses responsabilités de président et d'administrateur principal de La Brasserie Labatt Limitée, monsieur Legault sera appelé à participer davantage à la direction nationale des politiques et opérations des Brasseries Labatt du Canada Limitée.

Une page d'histoire

M. Lester B. Pearson, alors ministre des Affaires extérieures du Canada, rendait publique il y a 18 ans aujourd'hui — en 1957 — une note diplomatique adressée au département d'Etat américain. Dans cette note, le gouvernement canadien faisait savoir qu'à moins qu'il ne fût assuré de la confidentialité des informations sur sécurité du Canada confiées au gouvernement américain, le Canada refuserait à l'avenir de livrer de telles informations à son voisin du sud.

1606 — Le roi James 1er accordait leur charte aux deux colonies de la Virginie.

1841 — La cité de Halifax était incorporée.

1894 — Les États-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne signaient un traité sur le secret des conversations entre leurs dirigeants.

1941 — Les troupes allemandes investissaient Belgrade, en Yougoslavie.

1945 — Le général Eisenhower annonçait que la résistance allemande s'était effondrée.

Présent à Cowansville

COWANSVILLE - M.Guy Choinière, représentant de la Banque d'expansion industrielle, recevra les industriels et les hommes d'affaires de la région Cowansville-Bromont, jeudi le 10 avril, de 9 à 17 heures, à l'Hôtel Maurice.

Avis de motion

COWANSVILLE - Cinq avis de motion ont été déposés lors de la dernière assemblée du conseil. Ils concernent la construction d'un poste pilote d'épuration, des travaux d'aqueduc et d'égout rues Cherbourg et Dorion, des améliorations au réseau dans le secteur Boulevard Dieppe, l'intégration du réservoir Barker, et l'installation d'un compresseur et déshumidificateur au Pavillon des Sports.

Filles d'Isabelle

COWANSVILLE—Une veillée de cartes, organisée par les Filles d'Isabelle de Cowansville, aura lieu le mardi 15 avril, en la salle des Chevaliers de Colomb, à 20 heures. Un goûter sera servi à l'issue de la soirée.



Laurier DÉSAUTELS
représentant

Nos deux vendeurs à Farnham, Laurier Désautels et Arthur Gilmore vous invitent à venir les rencontrer, ils sauront vous diriger dans l'achat d'une des voitures de la famille DODGE. Comme exemple voici:



Arthur GILMORE
représentant

LES FAMILIALES MONACO DODGE 1975

Tout un monde d'élégance se retrouve dans les familiales Monaco. C'est un monde où le luxe et le confort ne le cèdent en rien à la variété des avantages.
Les familiales Monaco sont non seulement spacieuses — leur espace de chargement est de 100.8 pieds cubes — mais elles vous offrent également nombre d'avantages supplémentaires.
Les sièges avant des familiales Royal Monaco Brougham, par exemple, sont munis d'un accoudoir commode et le dossier de droite est inclinable. L'espace de chargement est recouvert d'une moquette; le plancher recouvre un espace de rangement verrouillable et les côtés renferment des compartiments de rangement. Voilà quelques-unes des innovations que vous trouverez dans les familiales Dodge.



Nos modèles 75: toute essence, avec ou sans plomb.

CHRYSLER CANADA LTÉE
Le génie mécanique minutieux
... c'est toute une différence.

GARAGE DELORME & FILS Inc.
STE-BRIGIDE
CTÉ IBERVILLE
tél.: 293-5347
595 est, PRINCIPALE
FARNHAM
tél.: 293-5275

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

Est-ce que vous complétez également mon rapport provincial?

Pour un déboursé raisonnable, H & R BLOCK complétera vos rapports d'impôts fédéral *et* provincial.



H&R BLOCK®
Pour Votre Impôt
8, rue COURT, GRANBY
Ouvert 9 h a.m. — 9 h p.m. tous les jours
9 h — 5 h sam. 372-3544
Ouvert samedi — Sans rendez-vous

ERRATUM

METRO
POMMES "McINTOSH"
Atmosphère contrôlée Québec, Canada de Fantaisie sac poly
AURAIT DÛ SE LIRE 5 lb 95¢

impôt 74
FAITES-LE BIEN...TÔT!

LE MIEUX EST LE PLUS TÔT
L'an passé, au 31 mars, le ministère du Revenu du Québec avait déjà effectué près de 200 000 remboursements d'impôt. Un mois plus tard, soit au 30 avril, ce nombre avait plus que triplé et atteignait 650 000. À la fin de mai, 1 250 000 contribuables avaient reçu leur remboursement. Les remboursements sont effectués au rythme de la rentrée des déclarations, pourvu que celles-ci ne contiennent pas d'erreur. Alors ne tardez pas et *consultez bien le guide et le supplément du guide.*
C'EST L'TEMPS DE L'IMPÔT...
FAITES-LE BIEN... TÔT...

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

Nouvelles de Granby

Congrès provincial : 2 et 3 mai

Le PC réévaluera, à Granby, son orientation québecoise

MONTREAL — La ville de Granby sera le site du congrès annuel de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec qui se tiendra les 2 et 3 mai, au motel Le Castel de l'Estrie.

C'est ce qu'a annoncé le comité organisateur de ce congrès provincial, hier, lors d'une conférence de presse tenue dans la métropole.

Cet événement revêt une importance particulière, selon le président du congrès, M. Jean-Nil Plante (un Granbyen), puisqu'il constitue une étape décisive en vue de la prochaine course à la chefferie du Parti progressiste-conservateur.

Outre celle de M. Robert Stanfield, actuel chef conservateur, la présence des trois députés PC du Québec marquera le congrès. Il s'agit de MM. Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi aux Communes, Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe et porte-parole du PC aux Affaires extérieures, et Roch LaSalle, député de Joliette.

En amenant ses quelque 500 délégués à Granby, l'Association PC du Québec, présidée par M. Claude Dupras, veut faire un effort vers la sensibilisation de la population en province, selon les organisateurs du congrès.

Auparavant, l'Association tenait ses congrès annuels à Montréal ou à Québec. En venant à Granby, le PC veut démontrer qu'il n'ignore pas le reste du Québec, disent les organisateurs.

Respect

Se déroulant sous le thème du "Respect des juridictions provinciales", le congrès '75 abordera des questions spécifiques, dans le cadre d'ateliers de travail qui se tiendront le 3 mai.

Ainsi, un atelier, dirigé par M. Grafftey, touchera la question de la négociation des programmes conjoints fédéral-provincial; un autre atelier, sous la responsabilité de M. LaSalle, aura comme sujet la politique fédérale des communications et de l'immigration; enfin, M. Wagner dirigera la discussion dans un troisième atelier dont le thème sera le Québec et l'orientation du PC.

Il est à noter que l'on touchera également la nouvelle Loi C-203 sur les dépenses électorales. Le congrès étudiera les modalités d'utilisation de cette loi dans le cas de son autofinancement.

Les ateliers de travail se dérouleront simultanément de 10 à 12 heures 30, le samedi 3 mai.

La première journée du congrès, soit le 2 mai, sera consacrée à l'inscription des délégués, entre 16 heures et 21 heures. Par la suite, un cocktail d'accueil se tiendra dans les salles du Castel.

L'horaire du 3 mai débutera vers 8 heures, alors que l'inscription des délégués se poursuivra.

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, présentera une allocution vers 8 heures 30. Son geste sera suivi par le président de l'Association, M. Dupras, qui accueillera les délégués.

A la suite des ateliers de discussion, une assemblée plénière se tiendra, vers 14 heures. Les conclusions des travaux en atelier seront alors présentées.

La reprise de l'assemblée générale, aura lieu vers 14 heures 30, alors que des résolutions seront adoptées. On procédera ensuite aux élections: nouvel exécutif de l'Association, élections au sein du mouvement d'action féminine et de celui d'action jeunesse PC.

Entre 18 heures et 19 heures, une réception sera tenue à l'hôtel de ville de la Princesse en l'honneur de M. Stanfield. Le tout se terminera à 20 heures par une soirée au Castel de l'Estrie.

Il est à noter que l'Office du tourisme de Granby collabore étroitement à la tenue de ce congrès provincial qui constituera, somme toute, en une réévaluation des orientations du PC au Québec, fief libéral.

Lutte à finir entre Brousseau et la TVC

GRANBY (RM) — Aigris des propos tenus à son égard par le conseil d'administration de la Télévision communautaire de Granby, M. Maurice Brousseau entend bien exprimer ses opinions lors de l'assemblée générale du 29 avril.

En fait, M. Brousseau, bien connu à Granby pour sa participation à divers mouvements, n'a guère prisé les commentaires faits à son sujet par les membres du conseil d'administration de la TVC, lors de la conférence de presse qui a marqué le lancement officiel de l'organisme.

Soulignons aussi que M. Brousseau réalise, depuis plusieurs mois, des documents vidéoscopiques, à ses frais. Or, à la conférence de presse, on a dit de lui qu'il travaille à but lucratif, comparativement à la TVC qui est un organisme à but non lucratif.

Selon lui, cette affirmation, qu'il dit erronée et mensongère, lui porte préjudice, puisqu'en fait, il ne réaliserait aucun profit avec son appareil.

Au contraire, il nous a affirmé s'être déplacé au moins 200 fois, avec son système vidéo et ce, à ses frais, dans la presque totalité des cas. Il ne s'agit donc pas pour lui, d'une entreprise lucrative.

Il a précisé que son travail est axé sur la sensibilisation de la population, sur les possibilités de réalisations au moyen du vidéoscope.

Toujours à cette conférence de presse sur la TVI, on a affirmé que l'organisme se dissocie totalement du travail entrepris par M. Brousseau. Ce dernier n'apprécie pas non plus cette affirmation, puisqu'il précise que le protocole d'entente, qui a été signé par les responsables de la TVC, pour le versement de la subvention de $2,500. stipulait que tous ceux qui sont intéressés à participer doivent être acceptés par la TVC.

Quant à l'assemblée générale du 29 avril, M. Brousseau a bien l'intention d'y participer. Il organise même une manifestation, avec pancartes et tout le "tralala", afin de faire voir clairement ses positions et celles des prestataires sociaux, dont il se veut aussi un porte-parole.

Un peu de tout... et de rien

Journée de la jonquille

En achetant des bouquets de jonquille, les Granbyens pourront apporter une aide considérable à la Société canadienne du cancer, dans sa lutte contre ce fléau. Les personnes qui désirent souscrire pourront se procurer des bouquets le vendredi 11 avril, à la salle des Chevaliers de Colomb, 76 rue Dufferin, de 9 heures à midi.

Soirée d'information

M. Jacques Gauthier, travailleur social et versé en psycho-éducation, sera le conférencier invité par le groupe des Mères chefs de famille de Granby, le lundi 14 avril, au sous-sol de l'église Notre-Dame, à compter de 20 heures. C'est une invitation à toutes. Une occasion intéressante de se renseigner auprès d'une personne qualifiée sur des sujets qui nous préoccupent.

Mères chefs de famille

Une journée fort remplie pour les responsables et chefs de groupes des Mères chefs de famille aura lieu, le samedi, 12 avril, à compter de 13 heures, au sous-sol de l'église Notre-Dame. Ces dames recevront les animatrices diocésaines de la pastorale familiale des régions de Sorel, Beloeil, Saint-Hyacinthe, Cowansville et Granby. On étudiera, en atelier, les sujets suivants: l'amour, la famille mono-parentale et l'Année de la femme. De plus Mlle Hélène Petit fera office de conférencière. Une messe sera célébrée par l'aumônier diocésain, M. André Martel. Le tout se terminera par le souper qui sera servi à 17 heures 30.

Stage de danse folklorique

Le conseil régional des Loisirs Richelieu-Yamaska, dans le cadre du programme des "découvertes populaires", offre un stage de danse folklorique. Il se déroulera le dimanche 13 avril, à l'école Notre-Dame de Granby, de 10 à 17 heures. Les intéressés peuvent s'inscrire immédiatement à 773-9802, au Conseil des Loisirs. Le responsable de ce stage est M. Germain Hébert.

Stage d'initiation au dessin

Un stage d'initiation au dessin se déroulera les 12 et 13 avril, à l'Escale, de 10 à 17 heures. Le responsable de ce stage est M. Yves Steinmetz et le nombre maximum de participants est de 60. Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire immédiatement au Conseil des Loisirs, à 773-9802.

AFEAS Immaculée-Conception

La prochaine réunion de l'AFEAS Immaculée-Conception aura lieu le mardi 15 avril, à 19 heures 45, au local habituel. L'organisme recevra Mme Nicole Trudel, présidente du conseil d'administration de la garderie le Grand Chapiteau. Une démonstration de broderie liquide sera présentée aux membres.

C'est différent au campus

Le Cegep fait face à une baisse de la clientèle étudiante pour 75-76

SHERBROOKE (FB) — Une diminution du nombre d'étudiants qui s'inscriront (selon les prévisions de clientèle) au Cegep de Sherbrooke, en 1975-76, entraîne le non réengagement de 28 enseignants, dont cinq du campus de Granby. Quoique les prévisions de clientèle pour le campus (785 au mois de septembre 1975) constituent une augmentation par rapport à l'année précédente, cinq professeurs du campus devront être remerciés parce qu'ils ont moins d'ancienneté à l'intérieur du syndicat qui regroupe tous les professeurs du Collège de Sherbrooke. Cela signifie que cinq professeurs de Sherbrooke devront accepter de venir enseigner à Granby, en remplacement des professeurs du campus moins anciens. Le ministèrede l'Education a autorisé des prévisions de 3,300 cégepiens au Cegep de Sherbrooke, pour la rentrée de septembre 1975, alors qu'il s'agissait de 3,445 étudiants en 1974. Le nombre de demandes d'admission présentées, en mars, au Collège de Sherbrooke a totalisé 2,739, ce qui constitue une légère baisse par rapport à l'année dernière.

De ces demandes d'admission, environ 70% se transforment en inscriptions (étudiants acceptés), selon l'étude des dossiers faite par le Cegep, a indiqué M. Gilles Bellehumeur, directeur des services pédagogiques.

Et des étudiants acceptés et inscrits, 75% se présentent effect ivement au Collège, lors de la rentrée, a ajouté M. Bellehumeur.

En ajoutant le nombre d'anciens (2e et 3e années), les prévisions de 3,300 peuvent être atteintes, mais tout juste, a continué le directeur des services pédagogiques.

Au campus de Granby, on a refusé tout bonnement de nous dévoiler le nombre de demandes d'admission pour la prochaine année académique.

Cette baisse de la clientèle cégepienne est attribuable, selon M. Bellehumeur, au gain de popularité des collèges privés où les conditions de l'enseignement son meilleures parce qu'en dehors des problèmes du fonctionnarisme du MEQ...

D'autre part, il semble que la récente crise qui a sévi au Cegep, dans le cadre de l'affaire Valiquette, fin 1974 et début 1975, ne soit pas étrangère à la baisse des demandes d'admission. "L'image du Cegep en a pris un coup avec cette histoire là", croient les administrateurs de l'institution.

De toute façon, la diminution du nombre d'étudiants est générale dans l'ensemble des collèges publics du Québec.

Devant ce phénomène, certains Cegeps pratiquent la politique du "wide open", c'est-à-dire qu'ils élargissent leurs critères d'admission jusqu'à accepter n'importe qui, sans besoin de prérequis au secondaire ou ailleurs, a révélé le directeur général, M. Robert Sabourin.

Mais le Cegep de Sherbrooke n'est pas prêt à effectuer un recrutement sur de telles bases, de peur que la qualité de son enseignement ou la reconnaissance de la valeur du Collège, en souffre.

Le Collège de Sherbrooke effectue une ouverture proressive de ses critères d'admission, en établissant des normes moins restrictives sur l'évaluation des étudiants du secondaire... a spécifié M. Sabourin.

En attendant, que l'accélération du passage des étudiants du primaire au secondaire (par l'abolition de la 7e année) et du secondaire au Cegep porte fruit, dans deux ans, le Collège de Sherbrooke doit se défaire des services de 28 enseignants, dont sept ont obtenu le statut de professeurs permanents, cette année (deux à Granby).

Il est à noter, au sujet du non réengagement de ces enseignants, que la direction du Cegep de Sherbrooke doit engager des pourparlers avec le syndicat des professeurs, dès la semaine prochaine.

Le conseil veut modifier sa politique d'achat local

GRANBY (FbP) — On procédera à la rescision d'un règlement municipal qui favorisait l'octroi des contrats inférieurs à $10,000. aux industries ou corporations ayant leur place d'affaire ou payant leur taxe foncière à la ville de Granby.

Cette proposition de résolution a été amenée paèr le conseiller Alain Guay et appuyée par le conseiller Gilles Cadorette, suite à l'adoption par le conseil de la plus basse soumission du commerçant qui fournira les fleurs destinées à égayer la ville cette été.

Le directeur des services techniques recommandait que la soumission soit accordée au plus bas soumissionnaire local, en raison de la politique d'achat régional en vigueur. Mais une différence de $226. existait entre ce dernier et la pépinière Abbotsford à laquelle le contrat fut accordé.

M. Guay a fait remarquer qu'ici la différence n'apparaissait pas trop grande, puisque l'on a affaire à de petites sommes, mais que la ville n'a pas les moyens de payer 25% de plus par soumission en raison d'une soi-disant politique locale. Il a donc proposé la rescision du règlement adopté en '65 et amendé en '67.

En cette même séance du conseil, celui-ci à accordé deuèx autres soumissions, cette fois-ci en accord avec les recommandations des services techniques.

Il s'agit pour un, d lA soumission de Bourgeois et Frère, au montant de $11,401. pour fournir et installer des fenêtres à l'usine de filtration. Le seul autre entrepreneur ayant soumis un prix demandait $12,842.

L'autre soumission accordée concerne l'achat d'arbres et arbustes ainsi que leur plantation. Le fournisseur à qui on a accordé le con trat, G. Courtemanche, a demandé un montant de $1,605.20, soit le plus bas. Mais un item manque à cette soumission, soit 15 hêtres américains d'une valeur de $112.50 selon le deuxième plus bas soumissionnaire.

Habituellement, le conseil ne considère pas les offres qui ne comportent pas tous les éléments requis. Un débat s'est ouvert concernant cette politique et le précédent crée par l'acceptation d'une offre incomplète.

Qouiqu'il en soit, on opta pour celle ci, considérant l'écart de près de $400. entre les deux plus bas soumissionnaires, malgré l'achat supplémentaire qu'occasionne sa nature incomplète. vue de fournir la peinture destinée à la signalisation des rues de la ville. On décida de procéder à de nouveaux appels d'offres, à ce sujet. Les soumissionnaires devront répondre aux normes de qualité fixées par le bureau de normalisation du Québec et aux exigences de la ville.

La grève est évitée chez Racine Ltée

GRANBY — La grève est évitée à la boulangerie Racine de Granby. En effet, le syndicat affilié à la CSN a accepté les dernières offres patronales, avec un vote favorable à 94%, au cours d'une assemblée spéciale, qui s'est déroulée au Conseil central.

Dans l'ensemble, les employés sont satisfaits et il ne reste plus qu'à signer le contrat de travail, nous a révélé le président du syndicat des employés de la boulangerie, M. Roch Hivon.

A cet effet, le syndicat et la partie patronale se rencontreront de nouveau, soit le jeudi 17 avril, au motel le Castel, afin d'officialiser l'entente. C'est à cette occasion que les clauses du contrat seront rendues publiques.

Goddard & Daigneault Inc.
MEUBLES
FURNITURE
1204, PRINCIPALE
GRANBY
(chemin St-Paul)
378-3949
CE SOIR
VOYEZ LA JOUTE
LOS ANGELES - TORONTO
À COMPTER DE 8 h 05
VOYEZ LA GAMME COMPLÈTE
DES TÉLÉCOULEURS
ADMIRAL et ÉLECTROHOME

AVIS AUX GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SHEFFORD RÉGION SUD DE MONTRÉAL (6-C)

Ojbet: Nomination de deux (2) membres par les groupes socio-économiques

AVIS est par les présentes donné à tous les groupes socio-économiques de la sous-région de Granby qui sont invités à nommer (2) deux représentants sur le conseil d'administration de l'Hôpital Général de Shefford qui sera en conformité de la loi sur les services de santé et les services sociaux et de ses règlements.

Les formules de présentation ou de mise en nomination sont disponibles au secrétariat administratif au bureau du directeur général et/ou au bureau de l'information à l'entrée de l'hôpital.

Ces bulletins ou formules de présentation devront parvenir au directeur général au plus tard le 1er mai 1975.

La liste des mises en nomination sera transmise au Conseil régional des services de santé et des services sociaux de la Rive-Sud de Montréal.

Le Conseil régional transmettra au ministre la liste des candidatures ainsi que les renseignements pertinents.

GRANBY, le 7 avril 1975.

DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS
LA MAIN DANS LA MAIN
AVEC LA POPULATION DE LA RÉGION DE GRANBY

OUI! CHEZ GABRIEL Lussier LTÉE

VOUS SEREZ FIERS DE DIRE À VOS AMIS QUE VOUS ACHETEZ UNE 1975

À UN PRIX INCROYABLE

LE CONCESSIONNAIRE GM LE PLUS IMPORTANT DE LA RÉGION

NOS PRIX SONT DES PLUS COMPÉTITIFS DÛ À NOTRE GRAND VOLUME DE VENTE

Vaste choix de voitures d'occasion TOUTES MARQUES et TOUS MODÈLES

POURQUOI PAYER PLUS CHER ?

Si vous achetez une auto sans passer chez nous, peut-être devrez-vous dire:
"J'ai payé trop cher"

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES
GABRIEL Lussier LTÉE
BUICK PONTIAC CAMIONS GMC
"on s'fend en quatre" pour mieux vous servir
715, boul. Leclerc 372-8080 — GRANBY

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

THEATRE PALACE
TEL. 372-4456
A L'AFFICHE !
POUR TOUS
ROGER MOORE dans le rôle de JAMES BOND 007
L'HOMME AU PISTOLET D'OR
(THE MAN WITH THE GOLDEN GUN)
AUSSI VALDEZ (en couleurs)

PROCHAINS SPECTACLES

MERCREDI LE 16 AVRIL, à 8.45 p.m.
"Dis-moi qu'y fait beau, Méo" de Jacqueline Barrette

MERCREDI LE 23 AVRIL à 8.45 p.m.
Guy Godin - Anne Caron
Marc Hébert
Marie Fresnière
Manon Lastcall & Jouez-moi d'amour de Jean Barbeau

Editorial

L'argent des pauvres a moins de valeur

En Amérique du Nord, la lutte contre la pauvreté s'est ouverte il y a une dizaine d'années sur un puissant assaut de rhétorique. Sa préoccupation principale était d'accroître la productivité des pauvres au sein de la société. Mais les programmes de création d'emplois et de réadaptation au travail qui en ont résulté, dont l'objectif était d'augmenter les revenus des pauvres, furent souvent mal élaborés ou autrement inefficaces.

Plus récemment, on a commencé à percevoir que le problème central de la pauvreté est l'insuffisance des revenus et que ce problème ne porte pas seulement sur les revenus qui résultent du travail. Cette perception a entraîné une nouvelle concentration sur des méthodes plus globales d'évaluation des besoins, y compris des mécanismes de supplément, pour garantir un revenu convenable aux travailleurs dont le revenu ne suffit pas à satisfaire les besoins ainsi qu'à ceux qui dépendent totalement des régimes de sécurité sociale pour leur subsistance.

Le Conseil national du bien-être social a toujours affirmé le droit de chaque membre de la société canadienne de recevoir une part des ressources nationales qui lui permette d'être un membre à part entière de la société. Aucun niveau de revenu ne peut toutefois, à lui seul, garantir une telle capacité de participation. De même façon que l'insuffisance des revenus ne porte pas seulement sur la partie du budget des pauvres qui est réservée au revenu.

La suffisance d'un revenu varie selon les dépenses qui doivent être encourues. Il ne sert à rien d'avoir plus d'argent si cette augmentation n'accroît pas le pouvoir d'achat antérieur.

Les revenus ont augmenté au Canada. Les prix ont aussi augmenté. Ni les uns, ni les autres, cependant, n'ont augmenté de manière à ce que les gains, d'une part, et les fardeaux, d'autre part, soient répartis de façon égale. Le revenu du contribuable canadien moyen a augmenté de 76 pour cent entre 1961 et 1971. Mais ce chiffre moyen camoufle le fait que les médecins, par exemple, dont les revenus étaient déjà les plus élevés de la population, en 1961, ont vu leurs revenus s'accroître de 133 pour cent pendant cette période de 10 ans, presque le double de l'augmentation moyenne nationale, alors que les citoyens à faible revenu ont vu s'accroître les disparités à mesure que leurs revenus inférieurs à ceux de la moyenne augmentaient à des taux également inférieurs à ceux de la moyenne.

De plus, l'insuffisance des revenus dont disposent les pauvres est encore plus grave qu'elle ne semble à prime abord parce que, de façon proportionnelle, les pauvres paient plus cher pour obtenir moins. Ainsi, une famile dont le revenu est de $5,000 ne peut pas se procurer le tiers des biens et services que peut acheter une famille dont le revenu est de $15,000. Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, les augmentations de prix causées par l'inflation ont des effets aussi inégaux que les augmentations du revenu national. Ensuite, la pauvreté elle-même renforce cet effet sur le marché de la consommation. Il y a le facteur des pratiques douteuses de marketing affectant particulièrement les pauvres qui sont moins instruits et moins renseignés sur le sujet de la consommation. Il y a aussi les contraintes qu'exerce la pauvreté sur la planification budgétaire, empêchant les gens à faible revenu d'acheter en grande quantité ou de profiter des ventes ou d'autres techniques dont se servent les gens plus aisés pour amortir les effets des prix croissants. Tous ces facteurs et d'autres encore s'allient pour faire en sorte que l'argent des pauvres a moins de valeur que celui des gens plus aisés.

L'une des suggestions les plus courantes, les plus paternalistes et les moins pertinentes que l'on avance pour régler les problèmes des consommateurs pauvres est qu'ils devraient planifier leur budget de façon plus efficace. En fait, cette suggestion signifie que si les pauvres additionnaient mieux, ils pourraient faire en sorte que deux et deux font cinq. Le fait est non seulement que deux et deux ne donneront jamais plus que quatre, mais aussi que les pauvres n'ont pas les mêmes occasions que les riches d'obtenir plus pour le même montant d'argent.

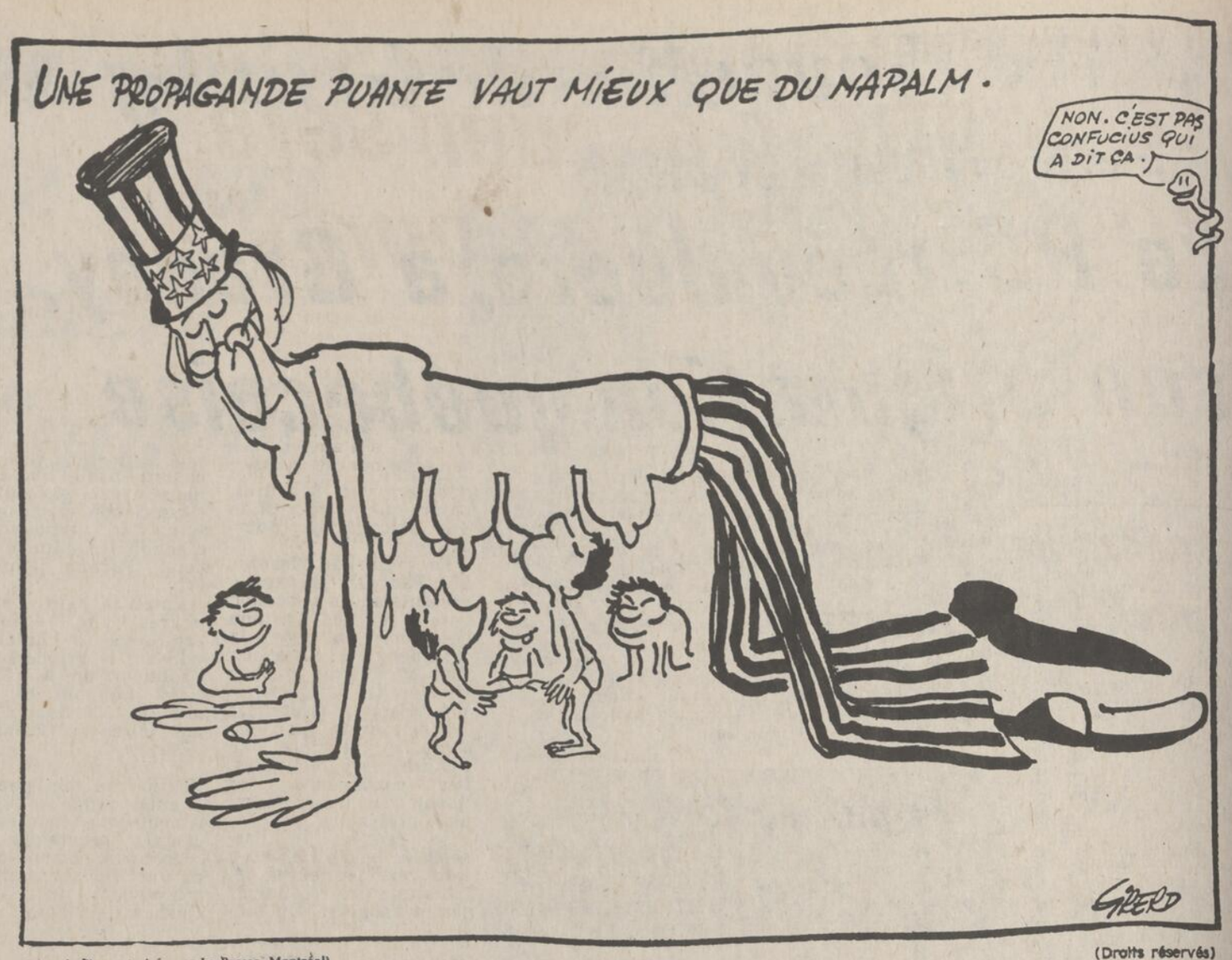
Les gens à revenu moyen ou élevé peuvent changer leur vieille voiture pour une neuve tout en sachant qu'à la longue, les frais d'entretien, de gazoline et d'assurance de la vieille voiture leur auraient coûté plus cher que le prix d'achat d'une voiture neuve. Dans les rares cas où ils ont une voiture, les pauvres sont obligés d'acheter des voitures usagées parce qu'ils ne peuvent pas fournir le dépôt comptant exigé pour une voiture neuve.

Si les pauvres ont un besoin immédiat de services optiques, dentaires ou juridiques, ils sont souvent obligés d'attendre parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire. Il arrive donc souvent que le problème s'aggrave et qu'il finisse par être plus sérieux et plus coûteux. Même si tout le monde est d'accord avec le proverbe qui dit qu'un point à temps en épargne cent, ce conseil ne sert à rien s'il n'existe aucune façon de se procurer le premier point.

On voit donc que les gens à revenu moyen ou élevé disposent du surplus d'argent comptant qui leur permet de planifier leurs dépenses. Que ces mêmes personnes disent aux pauvres d'améliorer leur sort en planifiant mieux leur budget est non seulement ironique, mais constitue une insulte qui alourdit encore plus le fardeau des pauvres.

Nous ne pouvons cependant que constater cet état de chose. Les solutions, chacun en a, mais elles ne sont pas pour demain.

Jean Naud



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

Conférence des premiers ministres

Négociations difficiles et question constitutionnelle

Par Glenn SOMERVILLE

La conférence fédérale-provinciale sur l'énergie qui s'est ouverte hier, à Ottawa, déterminera l'évolution d'un vaste jeu de partage des richesses, une fois qu'un compromis aura été trouvé entre les intérêts des producteurs et des consommateurs quant à la hausse des prix du pétrole.

L'enjeu est important: il s'agit de fixer la mesure dans laquelle les autres provinces pourront toucher une part des richesses tirées du pétrole et du gaz de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

En effet, un projet de loi déposé le mois dernier au Parlement fédéral prévoit qu'Ottawa incluera un tiers des prix relevés du pétrole et du gaz naturel dans son calcul des paiements de péréquation destinés aux provinces moins nanties. Seules l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ne reçoivent pas de tels paiements.

Ce projet de loi porte de façon spécifique sur le cas exceptionnel d'une montée des prix du pétrole et du gaz naturel entre le 1er avril 1974 et le 31 mars 1977. On y propose d'importants changements dans les méthodes de calcul, changements dont la portée n'est pas encore tout à fait claire.

Par exemple, la Saskatchewan risque de perdre une partie de ses $100 millions de péréquation pour 1973-74 en raison de la hausse de ses revenus pétroliers. Une telle coupure serait toutefois amortie par une redéfinition des catégories de revenus provenant du pétrole et du gaz naturel sujettes à la péréquation.

Hausse des coûts

La formule employée par le ministère fédéral des Finances pour déterminer les paiements de péréquation est fondée sur le calcul des revenus issues de plus de vingt sources et donne un revenu moyen par habitant pour tout le Canada. Le gouvernement fédéral comble l'écart dans le cas des provinces où le revenu moyen est inférieur à la moyenne nationale.

Or, lorsque les prix du pétrole ont commencé à monter, entraînant une hausse parallèle des royautés perçues par l'Alberta et la Saskatchewan, il en a résulté une majoration de cette même moyenne nationale. Par conséquent, Ottawa a dû faire face à une augmentation sensible des coûts du programme de péréquation.

Des responsables du ministère des Finances soulignent ainsi que pour l'exercice financier 1973-74, les paiements de péréquation ont connu une hausse de $257 million si on les calcule d'après la formule proposée dans le projet de loi.

On sait, d'autre part, que le prix domestique du pétrole est passé de $2.50 le baril aux environs de $4 le baril en septembre 1973. Il s'est ensuite élevé à $6.50 le baril en avril 1974, prix qui demeure cependant très inférieur aux prix mondiaux qui sont de $10 ou plus le baril.

Du fait de cette hausse, estiment les responsables du ministère des Finances, le gouvernement a dû verser un montant supplémentaire de $380 millions aux provinces pauvres.

Négociations difficiles

On s'attend donc à des négociations serrées au sujet des prix du pétrole, mais les difficultés risquent fort d'être encore plus grandes en ce qui concerne un relèvement éventuel des prix du gaz naturel. Ces prix n'ont jamais été abordés par une conférence fédérale-provinciale. La Colombie-Britannique, incidemment, a indiqué sa ferme intention de demander qu'ils soient relevés.

Si les prix du gaz naturel montent à leur tour, il en résultera des pressions accrues sur les efforts déployés par le gouvernement central pour ne pas être débordé par son programme de p réquation.

Pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars, les paiements de péréquation atteignaient au total $1.733 milliards et étaient répartis comme suit:

Terre-Neuve $182 millions; Ile-du-Prince-Edouard $41 millions; Nouvelle-Ecosse $209 millions; Nouveau-Brunswick $178 millions; Québec $903 millions; Manitoba $119 millions et Saskatchewan $101 millions.

Le projet de loi visant à amender le programme de péréquation prévoit qu'un tiers des revenus additionnels dus aux "perturbations pétrolières internationales" sera inclu dans la formule de péréquation, en prenant la moyenne pondérée de 1973-74 comme base dans le calcul des revenus additionnels.

Par André BELLEMARE

L'importante conférence de deux jours des 11 premiers ministres au Canada qui traiteront des prix du pétrole et du gaz naturel en particulier risque de se terminer par un affrontement majeur sur le plan constitutionnel.

Depuis une semaine, divers chefs de gouvernement ont multiplié les déclarations et, avant même que ne débutent les négociations, on assiste déjà à prises de position difficilement réconciliables entre, d'une part, l'Alberta, principale province productrice de pétrole, et le gouvernement fédéral, d'autre part.

Le premier est résolu à retirer le maximum de revenus de sa principale ressource naturelle, comme l'avait promis le premier ministre Peter Lougheed à ses compatriotes albertains lors de la campagne électorale de mars dernier au terme de laquelle il a reçu un mandat sans équivoque des électeurs.

Quant à M. Trudeau, lui aussi victorieux d'une récente bataille électorale, il semble bien déterminé à tout mettre en oeuvre en vue d'exiger que les Canadiens n'aient pas à subir une hausse considérable du prix du pétrole domestique.

Depuis la conclusion de l'entente du mois de mars 1974 au 24 Sussex Drive où M. Lougheed, "l'Arabe aux yeux bleus", avait consenti à maintenir le prix de son pétrole à $6.50 le baril de brut, bien au-dessous du prix mondial de $11.50, M. Trudeau et son collègue de Québec, M. Bourassa, notamment, ont vanté plus d'une fois les mérites de la fédération canadienne.

Or, cette même fédération sera durement mise à l'épreuve aujourd'hui et demain, le temps de la trêve étant maintenant terminé.

Les observateurs s'attendent que la réunion prenne fin par une augmentation d'au moins $2 le baril de pétrole à la tête de puits, ce qui signifierait une majoration de 6 cents le gallon d'essence au détail.

M. Lougheed, cependant, doute que la conférence aboutisse à un accord sur les prix du pétrole et du gaz naturel.

Bien plus, elle pourrait provoquer une crise constitutionnelle si, devant la situation, le fédéral maintient son intention de recourir à une législation pour imposer unilatéralement un prix unique au Canada.

Présentement, le prix du pétrole brut sur le marché international est fixé à $12.50 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et le prix moyen du pétrole produit aux Etats-Unis est de $9.74, comparativement à $6.50 au Canada par suite de l'entente du printemps 1974 à Ottawa.

Hier, le gouvernement fédéral a distribué un volumineux document de travail de 80 pages qui a été remis aux premiers ministres provinciaux et dans lequel on y fait une rétrospective complète de la situation du pétrole dans le monde et au Canada.

Dans les milieux fédéraux, on soutient que le Canada ne serait pas prêt à absorber une hausse immédiate de $2 ou $3 le baril de brut sans causer une montée inflationniste inquiétante dans l'est du pays en particulier.

À ce propos, M. Lougheed se demande pourquoi le Canada serait différent des autres pays, depuis le temps que les gens de l'Ouest ont fait les frais de la protection accordée aux manufacturiers du centre du pays, d'après le premier ministre albertain.

Les délibérations dans la capitale ne manqueront sûrement pas de susciter un vif intérêt sans compter que les points de vue entre les participants sont loin de concorder: le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, paraît farouchement opposé à toute augmentation sensible du prix du pétrole dans la plus importante province consommatrice de pétrole; il en est de même, semble-t-il, pour les premiers ministres des Maritimes, la région la plus défavorisée du pays.

Quant à M. Bourassa, sa position paraît plutôt délicate: il devra oeuvrer de façon à ne pas trop indisposer le gouvernement fédéral ni ses collègues des provinces.

On croit savoir, à Ottawa, que M. Davis tentera de rallier à sa cause le Premier ministre du Québec, au nom sans doute de cette espèce de coalition tacite des deux provinces centrales face aux visées du gouvernement central.

"Nous laisserons un peu de côté les bonnes manières de persuasion et nous ferons preuve d'un peu plus de résistance concrète", a dit la semaine dernière M. Davis qui a tout à gagner à la veille d'une élection générale dans sa province.

Le chef du gouvernement ontarien a ajouté qu'il s'opposera "avec véhémence à toute tentative d'augmentation exagérée des prix".

Blakeney

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, de son côté, ne serait pas opposé à une majoration du prix du pétrole, que produit également sa province, mais à la condition que le surplus des revenus constitue un fonds destiné à favoriser l'exploitation de cette ressource naturelle.

Par ailleurs, les discussions autour de la fixation d'un prix pour le gaz naturel ne seront guère plus faciles si l'on tient compte d'un rattrapage énorme à effectuer dans ce domaine.

Présentement, son prix est de 45 cents le 1,000 pieds cubes, ce qui, selon M. Lougheed, demeure nettement au-dessous de son équivalent pétrolier. En comparaison avec le prix actuel du pétrole, celui du gaz devrait être haussé à $1.20 le 1,000 pieds cubes.

La conférence d'Ottawa représente l'enjeu d'une répartition entre tous les Canadiens de vastes ressources naturelles provenant de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, que celles-ci ne sont pas prêtes par ailleurs à laisser aller pour une peccadille.

La loi-cadre sur le cinéma

Le projet de loi-cadre sur le cinéma, déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires culturelles Denis Hardy, définit globalement la politique que devra adopter ce ministre dans le domaine du cinéma.

Le bill 1 prévoit que le ministre des Affaires culturelles devra favoriser:

— la mise en place de l'infrastructure artistique, industrielle et commerciale d'un cinéma qui réflète et développe la spécificité culturelle des Québécois;

— le développement d'un cinéma québécois de qualité et l'épanouissement de la culture cinématographique dans toutes les régions du Québec;

— la liberté de création et d'expression;

— le développement du cinéma pour enfants.

Le ministre devra voir à coordonner les commandes du gouvernement en matière cinématographique et audio-visuelle et voir à la conservation et à la classification des oeuvres commanditées ou réalisées par le secteur public.

Le ministre pourra aussi intervenir dans le secteur privé pour encourager le cinéma québécois, notamment en obligeant les propriétaires et exploitants de salles de cinéma à inclure dans leur programmation un minimum d'oeuvres québécoises et en interdisant certaines pratiques privant la population de films de qualité ou retardant indûment leur présentation.

La classification des films sera désormais faite au ministère par un directeur qui devra aussi informer le public sur la qualité des films présentés.

Ce directeur contrôlera aussi la réclame sur les films et pourra exiger que des avertissements soient donnés au public sur la nature des films.

Le bill prévoit aussi:

— la création d'une Cinémathèque nationale du Québec et le dépôt légal obligatoire des oeuvres cinématographique et audio-visuelles;

— que les films réservés aux adultes ne pourront être présentés dans les ciné-parcs;

— la création d'un Institut québécois du cinéma qui verra, tout en veillant à la liberté de création et d'expression, à répartir les fonds que le ministre destine au secteur privé pour mettre en oeuvre la politique sur le cinéma, définie par la loi.

Cet institut sera formé de 10 membres nommés par le gouvernement à même une liste de noms suggérés par le milieu cinématographique. Les membres seront choisis de façon à représenter les consommateurs de même que les secteurs de l'art, de l'industrie et du commerce du cinéma.

L'Institut exercera son mandat d'après un contrat conclu avec le ministre. Ce contrat établira les orientations de l'institut, ses champs d'activité, ses effectifs, les limites des engagements financiers qu'il pourra prendre et les modalités d'exécution de ses fonctions.

L'IQC sera autonome dans le cadre de ce contrat mais ses règlements et son budget devront être approuvés par le gouvernement.

Cet institut sera aussi chargé de déterminer les oeuvres qui doivent être considérées comme films québécois. Pour être considéré comme film québécois, une oeuvre devra:

— être produite par des personnes domiciliées au Québec ou par des entreprises dont le siège social et le principal établissement sont au Québec et dont les actions de toutes les catégories appartiennent en majorité à des personnes domiciliées au Québec;

— être mise en scène ou réalisé par des personnes qui sont domiciliées au Québec;

— être financée majoritairement par des capitaux québécois;

— faire participer en majorité des créateurs, des artistes et des techniciens domiciliés au Québec.

L'Institut sera une corporation au sens du code civil et aura son siège social à Québec ou à Montréal.

Mandat

L'IQC aura pour mandat:

— de promouvoir et soutenir financièrement la création, la production, la distribution, la diffusion et l'exploitation de films québécois de qualité;

— de stimuler et encourager la distribution, la diffusion et l'exploitation de films de qualité au Québec;

— de stimuler et encourager les industries qui concourent à la production cinématographique au Québec, notamment en matière de doublage et de sous-titrage;

— de stimuler et encourager le développement du cinéma pour enfants au Québec;

— de stimuler et encourager la formation, la recherche et l'innovation dans le domaine cinématographique et audio-visuel au Québec.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS				
Par jour	.20	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Samedi	.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine	1.25	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00
Annee	65.00					

Courrier de la deuxieme classe Enregistrement No 0679

Il n'y aura pas de référendum

Le centre d'accueil sera érigé sur la rue Courville

WATERLOO (par Gérard VACHON)— La mise en chantier du futur centre d'acceuil de Waterloo aura lieu mardi, le 6 mai , sur la rue Courville, face au Centre hospitalier de Waterloo.

Il ne fait plus de doute maintenant que cet établissement sera bel et bien construit, et ce, même si à un certain moment des contribuables du secteur 3 de la ville ont manifesté leur désaccord quant à sa localisation.

L'assemblée des électeur qui s'est déroulée hier soir , à l'hôtel de ville de Waterloo, a en effet donné raison aux autorités municipales qui, la semaine dernière, avaient amendé le règlement de zonage du côté ouest de la rue Courville pour permettre la réalisation de ce projet.

Cet amendement devait cependant être soumis à l'assemblée des électeurs du secteur 3 de la ville, chose qui a été faite, hier soir, avec les résultats que l'on connaît.

Référendum?

C'est aussi dire qu'il n'y aura aucun référendum pour trancher la question, étant donné qu'aucun contribuable du secteur 3 n'est venu en exiger la tenue.

Applaudissements

Une heure après la lecture du règlement adopté la semaine dernière par le conseil, comme l'exige la loi, aucun opposant ne s'étant présenté, le maire Paul-André Roy a annoncé l'adoption officielle de l'amendement au règlement de zonage.

Cette annonce fut acceuillie par les applaudissements des quelque 50 personnes favorables au projet qui assistaient à l'assemblée.

Satisfait

Le promoteur du projet, en l'occurrence M. Georges Courville, s'est dit très satisfait de ce résultat. "Cela nous permettra de débuter la construction comme prévu, c'est-à-dire au début de mai".

Pour sa part, M. Paul-André Roy, l'un des plus ardents défenseurs du projet, a souligné que l'établissement d'un tel centre constituait un apport important pour la ville de Waterloo.

"J'avais hâte que ça soit accepté, a-t-il dit, d'autant plus que plusieurs villes des environs guettaient l'occasion de s'approprier le projet".

M. Roy nous a également confié qu'il n'était aucunement "choqué" par la tournure des événements. "La nontenue de ce référendum évite à la ville des frais assez onéreux et évite aussi des rancunes qui naissent souvent par la suite au niveau des groupes de personnes impliquées".



Collecte de sang

Cette semaine se tenait à l'hôtel de ville de Waterloo, la collecte de sang de la Croix-Rouge. L'objectif que l'on s'était fixé, de 250 donneurs, n'a pu être atteint à cause du mauvais temps. Il s'en est fallu de peu puisque 209 personnes ont répondu à l'appel de cet organisme qui, comme on le sait, effectue un travail de la plus haute importance.

Funérailles civiques pour M. G. Nadeau

COWANSVILLE(AD)—Il semble de plus en plus assuré que des funérailles civiques auront lieu, samedi, à Cowansville, pour l'instructeur du pénitencier, M. Georges Nadeau, tué de façon violente, mardi, dans l'atelier de peinture industrielle au pénitencier fédéral de Cowansville.

C'est ce qu'il a été possible d'apprendre, hier, d'une source digne de foi. Les obsèques auront lieu samedi, à 14 heures, en l'église Ste-Rose de Lima de Cowansville.

Par ailleurs, à la suite d'une réunion de l'exécutif de l'Alliance de la Fonction publique, il a été décidé que les établissements fédéraux de détention du Québec seront fermés, samedi, et que les détenus seront consignés dans leurs cellules de 8 heures à 16 heures, ceci en guise de deuil.

Sécurité

La mort de l'instructeur cowansvillois remet en question la sécurité des gardiens et des instructeurs dans les pénitenciers.

L'épouse de la victime, Mme Francine Nadeau, a révélé que son mari s'était plaint à plusieurs reprises d'être laissé souvent seul avec des groupes de détenus, sans protection.

Mais M. J. C. A. Laferrière, directeur du bureau régional québécois du Service canadien des pénitenciers, a indiqué que c'était la politique du gouvernement, dans le cas des centres de détention à sécurité moyenne, de laisser les instructeurs seuls avec des groupes de détenus.

M. Laferrièrm a aussi ajouté que son adjoint à la sécurité, M. Gérald Marineau, conduirait l'enquête dans cette affaire.

Celle-ci a effectivement débuté hier au pénitencier de Cowansville, comme nous l'a confirmé le directeur-adjoint de l'institution, M. Jean Desrochers.

Le dernier gardien a être assassiné dans une institution pénale, au Québec, fut Raymond Tellier, un garde de 35 ans, qui avait été tué le 2 mai 1963, après avoir été détenu en otage par deux détenus du pénitencier St-Vincent-de-Paul.

Paralysie presque générale des activités du pénitencier

COWANSVILLE(AD)—Le tragique événement survenu au pénitencier fédéral de Cowansville, mardi avant-midi, a sensiblement perturbé le mouvement des détenus dans l'enceinte du centre de détention à sécurité moyenne.

L'institution a littéralement "fermé" ses portes depuis minuit une minute, hier matin, et ce jusqu'à nouvel ordre. Les quelque 400 détenus sont confinés à leurs cellules et seuls les services essentiels sont maintenus.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Jean Desrochers, adjoint au directeur de l'institution, qui a néanmoins fourni des explications à ce sujet lors d'une conversation téléphonique.

"Le travail dans les ateliers a cessé et les ateliers sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, les services essentiels sont maintenus, comme les cuisines, le chauffage, l'infirmerie, etc", de préciser M. Desrochers en ajoutant qu'un groupe restreint de détenus, vaquant habituellement à ces tâches, continuent d'y travailler.

Les visites

Le directeur-adjoint a, par ailleurs, tenu à préciser que les visites aux détenus sont maintenues. "Aucune modification n'a été apportée dans les horaires des visites aux détenus qui continuent à être permises en conformité avec les normes et les règlements de l'institution", a-t-il révélé.

Selon notre interlocuteur, l'institution a été inondée hier d'appels téléphoniques de parents de détenus qui voulaient savoir si les visites avaient été supprimées, à la suite de la décision des autorités de restreindre le mouvement des détenus à l'intérieur de l'institut.

Démenti

M. Desrochers a, d'autre part, démenti les rumeurs ayant circulé à Cowansville, hier, selon lesquelles quelques gardiens et instructeurs du pénitencier auraient remis leur démission à la direction à la suite de la mort tragique de l'instructeur Georges Nadeau.

Il a admis que quelques employés ne sont pas entrés au travail hier, mais qu'aucune démission n'a été signifiée à la direction de l'institution.

Quant à savoir s'il y aurait des funérailles civiques pour l'instructeur assassiné, M. Desrochers a dit l'ignorer, quoique cette possibilité soit envisagée dans les milieux de l'institution. Il a dit ignorer également si le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, assistera aux obsèques, advenant que celles-ci soient civiques. "Il n'y a encore rien d'officiel à ce sujet", de déclarer M. Desrochers.

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

Drame de Cowansville

La police confirme l'identité du principal témoin du meurtre

COWANSVILLE(AD)—La Sûreté du Québec a confirmé, hier, qu'un jeune prisonnier de 19 ans, Mario Gauthier, originaire de Montréal, est détenu comme témoin important en rapport avec le meurtre de Georges Nadeau, un instructeur de l'Institution fédérale de Cowansville.

Le jeune homme est détenu sur un mandat du coroner Noel-Etienne Monast, en attendant l'enquête publique qui doit s'instruire incessamment afin de faire la lumière sur les circonstances entourant la mort violente de l'instructeur.

M. Georges Nadeau, âgé de 34 ans, instructeur en chef de l'atelier de peinture industrielle de cette institution à sécurité moyenne, a été tué à coups de marteau alors qu'il pénétrait dans son bureau, à l'intérieur de l'atelier, sis au pavillon 18.

Entretemps, la Sûreté du Québec poursuit son enquête dans cette affaire. Elle est conduite par le caporal Médard Cyr et les agents Jacques Guérin et Jacques Marceau, de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ.

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de la victime, hier avant-midi, à l'Institut médico-légal, mais les résultats n'en ont pas encore été dévoilés.

Un porte-parole de la police a indiqué que le témoin important dans cette affaire est détenu au Centre Parthenais, à Montréal, jusqu'à la tenue de l'enquête du coroner.

Motifs inconnus

Plus de 24 heures après le tragique événement, les autorités du pénitencier n'avaient encore aucune idée des motifs pouvant expliquer ce meurtre, d'autant plus que la victime, au dire des dirigeants et de la police, était l'un des instructeurs les plus estimés et les plus populaires parmi les détenus.

Par ailleurs, un porte-parole du pénitencier a précisé, hier, que le jeune homme détenu comme témoin important dans cette affaire, purgeait une sentence de deux ans d'emprisonnement pour vol avec violence et non de trois ans comme il a été mentionné précédemment.

Le même porte-parole a également indiqué que sa sentence devait expirer le 3 septembre et non au début de mai, comme il fut rapporté.

Enfin, il fut révélé par des gardiens qu'une dizaine de détenus étaient présents dans l'atelier au moment du crime, mais qu'aucun n'est venu à la rescousse de la victime lors de l'assaut.

Honoraires professionnels

COWANSVILLE - Les conseillers ont autorisé le paiement d'honoraires professionnels à M.Guy Migué, ingénieur, pour le programme de restauration de quartiers et à Me A.Meunier, notaire, pour la proposition de réaménagement du secteur ouest de la rue Principale.

Dans de l'Age d'Or

COWANSVILLE — Le Club d'Age d'Or organise une danse, le 18 avril , de 21 heures à 1 heure, au préfabriqué du Boulevard Davignon. Un léger goûter sera servi à toutes les personnes présentes.

Opération

COWANSVILLE - Le parti Québecois de Brome-Missisquoi tiendra une assemblée, jeudi 10 avril à 19.30 heures, au Centre Communautaire. L'orateur invité sera Mme Marie Vallée. L'opération ressources '75 commence dans le comté.

Fiesta à Acton

ACTON VALE — A la suite du succès remporté, en décembre dernier, par la Fiesta organisée à la polyvalente Robert-Ouimet, d'Acton Vale, une seconde Fiesta aura lieu aujourd'hui et demain, au même endroit. Cette manifestation permettra aux étudiants de la polyvalente de présenter des spectacles de chant, de danse, de musique et de théâtre dans le but de divertir la population d'Acton Vale et des environs. Ces différents spectacles seront présentés à compter de 20 heures. L'invitation est lancée à tous les gens.

Change au cours du jour

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.5150
Allemagne mark	.4320
Australie dollar	1.375
Autriche schilling	.0610
Belgique franc convertible	.0292
Bermudes dollar	1.02
Brésil cruzeiro	.1322
Bulgarie lev	1.0704
Chine yuan	.5825
Danemark couronne	.1890
Espagne peseta	.0185
Etats-Unis dollar	1.0105
France franc	.2440
Hongrie forint	.0418
Inde rupee	.1310
Italie lire	.001630
Japon yen	.003500
Mexique peso	.0815
Norvège couronne	.2070
Pays-Bas florin	.4220
Pologne zloty	.0514
Roumanie leu	.2043
Royaume-Uni livre sterling	2.44
Suède couronne	.2570
Suisse franc	.4000
Tchécoslovaquie couronne	.1900
Union soviétique rouble	1.4265
Venezuela bolivar libre	.2344



Trois personnes de la région ont une chance de plus de devenir millionnaire au prochain tirage de la Loterie Olympique, grâce au concours "Vous pouvez devenir millionnaire" de la Pharmacie Shefford. Mme Gaston Gingras, 223 boul. Yamaska, Cowansville; Mme Aline Duguay, 45, Cyr, Granby et M. Luc Ménard, 465 ouest, Denison, Granby, gagnent chacun un billet du prochain tirage de la Loterie Olympique. La photo nous montre de gauche à doirte: M. Gaétan Daneau, gérant de la Pharmacie Shefford, Micheline Nadeau, qui a procédé au tirage, Mlle Johanne Nadeau, caissière à la pharmacie Shefford. Participez au concours vous aussi et peut-être deviendrez-vous millionnaire. C'est simple, vous n'avez qu'à inscrire vos nom et adresse sur vos coupons de caisse et les déposer à la Pharmacie Shefford, Plaza Granby. (annonce)

Cinémas
LES GALERIES DE GRANBY
VOISIN DU K-MART tel. 378-4623

POUR TOUS
OYEZ! OYEZ! SAMEDI 12 AVRIL 1 h 00 P.M. TOUS LES ENFANTS! "Choupette" en personne vous attend au cinéma
PROGRAMME À NE PAS MANQUER! DRÔLE DRÔLE DRÔLE
"Choupette" en fait voir de toutes les couleurs a ses adversaires
UNE NOUVELLE AVENTURE
...ET ÇA GAZ... COCCINELLE
CHOUPETTE
VITE, VITE, CHOUPETTE ARRIVE!
CINÉMA 1: Fin de semaine: "... COCCINELLE" 1:00 - 4:30 - 8:00. "L'HOMME..2:30 - 6.00 - 9.30. Sur semaine: "... COCCINELLE" 8:05 - 9:40. "L'HOMME..." 7:45.
2e FILM! L'homme SANS VISAGE
CINÉMA 1

14 ANS
YVES MONTAND, MICHEL PICCOLI, SERGE REGGIANI, GERARD DEPARDIEU
Le film qu'il faut voir en toute priorité. L'Humanité
Un film de Sautet nous bouleverse à ce point, c'est que nous sommes tous des Vincent, des François et des Paul. L'Express
avec STEPHANE AUDRAN, MARIE DUBOIS, ANTONELLA LUALDI, UMBERTO ORSINI, CATHERINE ALLEGRET
Vincent, François, Paul et les autres...
UN FILM DE CLAUDE SAUTET
CINÉMA 2: Fin de semaine: "VINCENT..." 2:10 - 5:40 - 9:10. "MADLEY" 12:30 - 4:00 - 7:30. Sur semaine: "VINCENT..." 6:05 - 9:25. "MADLY" 7:55.
CINÉMA 2
ALAIN DELON, Mireille Darc, Jane Davenport, un fil de Roger Kavane
"MADLY"

3e SEMAINE TRIOMPHALE!
18 ANS Adultes
UN DRAME ÉCRIT DANS LE SANG
LES FILMS MUTUELS présentent
DONALD SUTHERLAND
avec la participation de JEAN DUCEPPE
dans un film de CLAUDE FOURNIER
version française de ALIEN THUNDER
"LE TONNERRE ROUGE"
avec FRANCINE RACETTE, CHIEF DAN GEORGE, KEVIN McCARTHY
CINÉMA 3: Fin de semaine: "JUSTICE..." 2:15 - 5:45 - 9:15. "TONNERRE..." 12:30 - 4:00 - 7:30. Sur semaine: "JUSTICE..." 6:15 - 9:40. "TONNERRE..." 7:55.
AUSSI
La violence de justice sauvage vous impressionnera mais sa vérité vous bouleversera... Voici l'aventure vécue d'un héros le shériff Budford Pusser qui contre tous a livré une bataille incroyable pour débarasser sa ville de la pègre, de la corruption et de la mafia. Après la projection, vous ferez comme des millions d'autres, vous applaudirez.
Basé sur un fond de vérité, "Walking Tall" est beaucoup plus qu'un film
JUSTICE SAUVAGE
Avec Joe Don Baker, Elizabeth Hartman, Rose Mary Murphy
V.F de WALKING TALL
CINÉMA 3

impôt 74
FAITES-LE BIEN...TÔT!
JAMAIS DEUX SANS TROIS
Le *Guide* de la déclaration du revenu des particuliers (1974) est un outil indispensable auquel vous devez avoir recours en préparant votre rapport d'impôt. Cette année, vous devez aussi lire attentivement *le supplément du guide* (contenu dans une enveloppe spéciale) pour voir si vous n'auriez pas droit à l'une des déductions supplémentaires qui y sont annoncées. Si, malgré tout, vous avez des problèmes, n'hésitez pas à consulter notre représentant au bureau le plus près de chez vous. C'est un autre guide très précieux dont les services sont gratuits.
C'EST L'TEMPS DE L'IMPÔT... FAITES-LE BIEN...TÔT...
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC MINISTÈRE DU REVENU

La CSN accuse la CSD d'être de connivence avec Quebec Poultry

SAINT-JEAN BAPTISTE — Le président de la Fédération des employés de commerce (CSN), M. Robert Tremblay, a dénoncé violemment hier ce qu'il a appelé "la connivence absolument répugnante entre la CSD et la compagnie Quebec Poultry dans le but de briser le front commun que les travailleurs de cette usine ont bâti de peine et de misère depuis un an."

Selon M. Tremblay, "une entente était intervenue en octobre, qui garantissait que la politique salariale de la compagnie serait unique pour les quatre usines de la compagnie et que cette politique serait déterminée au cours des négociations avec les usines de Québec et Saint-Jean Baptiste."

"C'est à ce moment que la CSD, visiblement de connivence avec la compagnie, est intervenue, affirme le président, à l'usine de Saint-Jean Baptiste et a entrepris un maraudage qui a eu pour effet de retarder les négociations à cet endroit."

"Le commissaire enquêteur du ministère du Travail avait fixé l'audtion au 20 mars, mais la compagnie et la CSD ont alors déclaré ne pouvoir être présentes à cette date." Toujours selon M. Tremblay, "l'audition a a ensuite été fixée au 24 avril . C'est même la compagnie, qui n'est pas intimée, qui a demandé la tenue d'un vote de représentation. Devant ces agissements et pour protester contre les conditions de travail extrêmement pénibles dans les abattoirs, les travailleurs des trois autres usines, au nombre de 950, ont débrayé jeudi le 3 avril."

"Mardi le 8 avril, soutient le président de la Fédération, un organisateur de la CSD, M. Ernest Tremblay, était sur la ligne de piquetage, à l'usine de Saint-Jean Baptiste, et incitait les travailleurs à rentrer au travail. On l'a même vu, sous la protection de la police, aller chercher des travailleurs chez eux et les transporter dans son automobile jusqu'à la porte de l' usine."

M. Tremblay conclut que ces gestes, accompagnés de procédures juridiques intentées par la compagnie, prouvent la connivence entre Quebec Poultry et la CSD, dans le but de briser le front commun des travailleurs des quatre usines. "Je n'ai rien vu de pareil depuis que je suis mêlé au syndicalisme", a-t-il déclaré.

Laberge fait une nouvelle charge

MONTREAL (PC) — Selon le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, "la plus grande culpabilité de la FTQ au cours des cinq dernières années, ce n'est pas d'avoir toléré trois à cinq bandits dans ses rangs, c'est plutôt d'avoir dispersé ses efforts sur des sujets secondaires sans avoir fait de bruit autour de l'immense scandale des accidents de travail et des maladies industrielles qui tuent chaque année des centaines de travailleurs".

Le leader syndical a fait cette déclaration dans le cadre d'une conférence de presse pendant laquelle la FTQ a exigé que le gouvernement mette fin une fois pour toute au fouillis inextricable des lois, règlements et juridictions en vigueur sur la sécurité au Travail.

Selon M. Laberge, même un de bonne foi serait pratiquement incapable de s'y retrouver dans un tel fouillis qui devient inapplicable. Quant aux délégués syndicaux, il leur faudrait une véritable bibliothèque ambulante pour faire convenablement leur travail.

A la commission parlementaire, la FTQ a demandé qu'on maintienne cet organisme la CAT tout en faisant un véritable organisme paritaire. A ses yeux, il faudrait aussi qu'un seul organisme placé sous la juridiction du ministère du Travail soit responsable de tous les aspects de la sécurité au travail; prévention, inspection, environnement, médecine, éducation, réhabilitation.

Il faudrait aussi un seul code unifié de toutes les lois et règlements sur la sécurité, valable pour tous les ministères et pour toutes les industries du Québec, estime la FTQ.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Fiez-vous à votre intuition en affaires; soyez aimable avec personnes de l'autre sexe; conservez des relations amicales avec votre famille. Attention à une vague de paresse, stimulez-vous.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

N'acceptez les conseils que des gens compétents. Ne vous fiez pas trop aux étrangers. L'âme sœur désire vous garder près d'elle. Limitez votre sens des taquineries.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Un projet qui semble impossible à réaliser devient possible grâce à une aide inattendue. Une personne aimée attend beaucoup de vous. Une maladie vous menace, soyez prudent.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Surveillez les contacts avec vos associés. Soyez ambitieux mais pratique. Le bonheur est très près de vous, ne bousculez rien. Vous êtes mal disposé: reposez-vous.

LION — du 23 juillet au 23 août

Associez-vous avec des gens importants. Prêtez attention aux moindres détails. Adaptez-vous aux désirs de la personne aimée et vous serez choyé. Gardez votre calme et maîtrisez-vous.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Entreprenez des travaux plus ambitieux. Entourez-vous de gens disciplinés. Une personne aimée se montre très égoïste. Un changement d'air vous fera du bien.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Possibilité de profit sur le plan financier. On manque de confiance envers vous. Evitez les discussions intimes avec personnes du sexe opposé. Détendez-vous.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Prenez des décisions importantes, mais examinez toutes les conséquences auparavant. Vous devenez sentimental, ne vous laissez pas attendrir. Pas d'abus avec l'alcool.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

L'aspect financier redevient intéressant. Votre expérience sentimentale vous sauve d'une situation embêtante. Soyez reconnaissant avec votre famille. Surveillez les abus de table.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Incertitude dans le domaine financier. Vous recevrez de bonnes nouvelles, n'ambitionnez pas trop grands succès. Maîtrisez votre tempérament. Déclarations sentimentales. Gardez votre calme.

VERSEAU — du 21 janv au 19 fév.

Ne vous engagez pas sans vous assurer de la compétence de vos associés. Situation sociale à la baisse, on manque de confiance à votre égard. Du calme, détendez-vous.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Ne risquez pas d'argent sur projet incompiet. Vous devenez trop émotif. Soyez en meilleurs termes avec la famille, et rapprochez-vous d'une personne aimée. Aucun abus d'alcool.

Woolco

OFFRES SPÉCIALES



Assortiment de serviettes de bain — 2.44 CHACUNE

Serviettes de bain d'aspect luxueux en 100% coton épais, offertes dans une grande variété de motifs charmants, incluant le motif jacquard à fleurs, et de belles teintes unies. Les dimensions varient de 22" sur 42" à 24" sur 46" (elles sont inscrites sur chaque serviette). Choix des couleurs suivantes: bleu, vert, or, bouton de rose et pourpre.

Serviettes en coton à motifs geometriques

(Non représentées) Offrez-vous l'ensemble complet... elles sont si douces et confortables! Confectionnées en 100% coton ciselé, elles ont l'aspect du velours. Bouts élégamment frangés. Elles sont rehaussées d'un motif géométrique hardi. Rouge, ton or et brun.

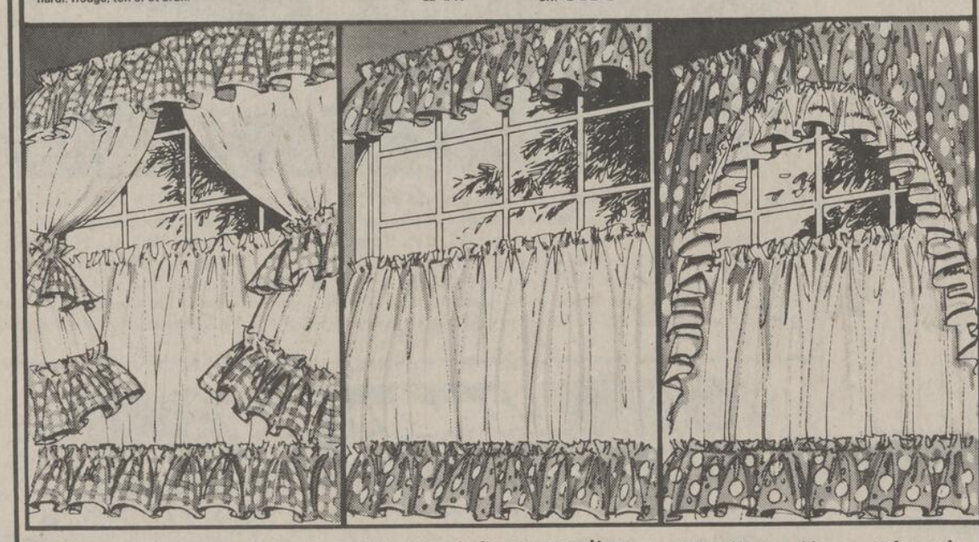
DRAP DE BAIN 30" x 60" CH. 6.33 — ESSUIE-MAINS 16" x 28" CH. 1.63 — SERVIETTE DE BAIN 22" x 44" CH. 3.33



Assortiment de moquettes de tapis
100% nylon. Endos en caoutchouc ou en jute. Choix de couleurs. Une excellente aubaine à ne pas manquer!
12' x 12' $69
12' x 10' $79
12' x 12' $89

Assortiment de moquettes de tapis
Tapis 100% nylon à longs poils. Endos en jute. Choix de couleurs.
12' x 12' $89
12' x 18' $169

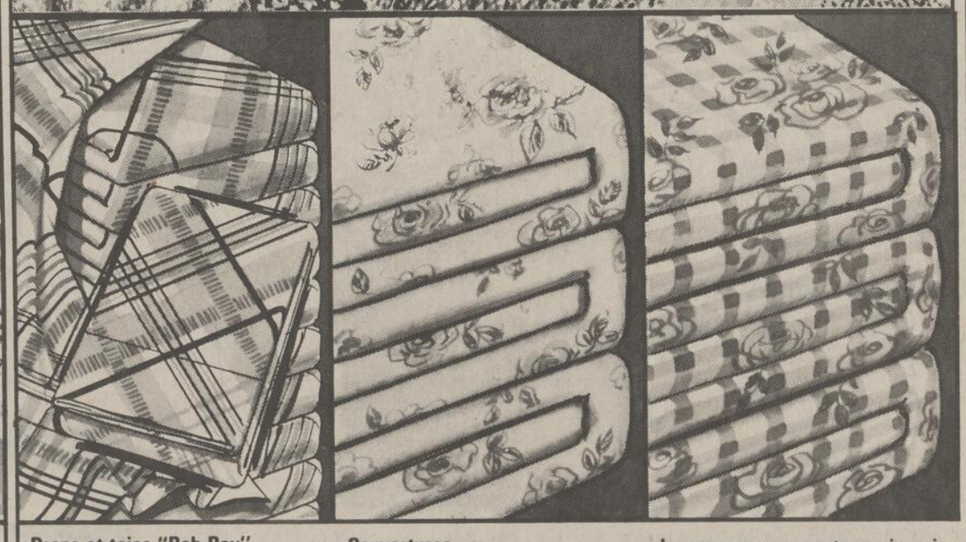
Assortiment de moquettes de tapis
Tapis 100% nylon et endos en caoutchouc. Choix de couleurs. Une autre "Offre Spéciale" de l'entrepôt!
12' x 10' $49
12' x 14' $79
12' x 15' $89



Rideaux de cuisine
Enjolivez vos fenêtres avec cet ensemble pimpant genre "chalet" à superbes ruchés quadrillés. Belle confection en 100% polyester lavable et d'entretien aisé. Bleu seulement. Rideau du haut: 65" sur 28" sur 48", brise-bise: 56" sur 34".
L'ENSEMBLE 5.96

Brise-bise droit et cantonnière
Voici un ensemble à la fois décoratif et pratique qui rehaussera à coup sûr l'aspect de votre cuisine! Cet ensemble à petits pois est agrémenté de ruchés et assorti à l'ensemble à jabots. Confection soignée en batiste 100% polyester. Ton or, melon, avocat, lilas et rose. La cantonnière mesure 65" sur 11" et le brise-bise, 64" sur 36".
L'ENSEMBLE 4.96

Magnifiques rideaux... à bas prix
Cet adorable ensemble orné de ruchés comprend la cantonnière à jabots de 80" sur 36" et le brise-bise de 64" sur 36", confectionnés en polyester sans souci et gardant longtemps sa belle apparence. Attrayant motif de petits pois. Ton or, melon, avocat, lilas et rose.
L'ENSEMBLE 7.96



Draps et taies "Rob Roy"
Draps et taies à texture gaufrée et à motif plaid dans les tons de brun, de vert et de jaune (sur fond blanc). En tissu pratique et résistant aux faux plis, 50% polyester/50% coton. Une offre à ne pas manquer!
TAIES 42" x 36" CH. 2.99 — GRAND FORMAT, DRAP DROIT 90" x 110" DRAP EMBOÎTANT 60" x 80" CH. 8.99 — JUMEAU, DRAP DROIT 66" x 104" DRAP EMBOÎTANT 39" x 76" CH. 5.46 — DOUBLE, DRAP DROIT 81" x 104" DRAP EMBOÎTANT 54" x 76" CH. 5.46

Couvertures
Epaisses couvertures confectionnées en tissu 65% polyester/35% rayonne viscose chaud et facile d'entretien. Bel assortiment de motifs de fleurs sur fond blanc. Bordure de 4" en acétate. Ton or, lilas, rose et bleu. Dimensions: 72" sur 90".
CHACUNE 7.44

Luxueuses couvertures imprimées
En tissu très doux 70% polyester/27% viscose/3% nylon. Profitez de cette offre fantastique durant notre gigantesque vente réclame! Remarquez nos très bas prix!
CHACUNE 7.44

RAYON DES MEUBLES

Réfrigérateur "Brentwood"
Sans givre. 3 plats de rangement fini porcelaine, 2 étagères réglables à 10 positions. Congélateur d'une capacité de 143 lb. Blanc seulement.
CHACUN 459.88

Téléviseur "Sanyo"
Téléviseur couleur portatif à écran de 16". Contrôle UHF/VHF. Contrôle pour la couleur. Garantie de 90 jours sur le service et 1 an sur pièces.
CHACUN $359

Téléviseur "Fleetwood"
Téléviseur couleur à écran de 26". Châssis transistorisé à 100%. Meuble de style. Contrôle UHF/VHF. Garantie de 1 an sur le service et les pièces et de 5 ans sur le tube écran.
CHACUN 639.66

RAYON DES MEUBLES

Mobiliers de salon
De marque Estrie. Style colonial. Ensemble de 2 morceaux comprenant le fauteuil et la chaise. Ton or et noir.
L'ENSEMBLE $379

Cuisinière "Brentwood"
Modèle à 4 éléments et four automatique. Tiroir de rangement. Ton or moisson ou avocat. Garantie de 1 an sur le service et pièces.
CHACUNE 224.88

Mobiliers de salon
De marque Bodigard. Style moderne. Ensemble de 2 morceaux comprenant le fauteuil et la chaise. Ton or/blanc/noir.
L'ENSEMBLE $549

RAYON DES MEUBLES

Stéréo/bar
Ce meuble comprend le récepteur AM/FM et la table tournante automatique BSR. Garantie de 90 jours sur le service et 1 an sur pièces.
CHACUN 419.66

DIVERS

Assortiment de cadres
Vaste choix de modèles et de sujets. Dimension 24" x 48".
CHACUN 6.88

Cactus
Vaste choix de modèles.
CHACUN .97

QUINCAILLERIE

Armoires
En plastique. Dessus en tablette et portes coulissantes et barres à serviettes. Choix de couleurs.
CHACUNE 3.59

Coffrets à outils
Avec plateau amovible. Rouge seulement. Dimensions 19" x 6" x 6".
CHACUN 4.99

Scies circulaires "Black & Decker"
Lame 7 1/4", moteur de 1 1/2 cv. Roulement à rouleaux. # 7320.
CHACUNE 39.75

ARTICLES MÉNAGERS

Contenants
Ensemble de 7 contenants en plastique. Idéal pour réfrigérer les aliments.
L'ENSEMBLE 7.77

Services à dîner
"Melamine". L'ensemble 20 pièces comprenant assiettes, tasses, soucoupes, bols à céréales, assiettes à pain. Choix de couleurs et de motifs.
LE SERVICE 8.88

Ensembles de verres
De marque Eldorado. Boîte de 24 verres comprenant 3 modèles 6 oz, 9 oz, 12 oz.
BOÎTE 3.59

ARTICLES MÉNAGERS

Batteries de cuisine
De marque Marquise. Emaillé. Comprend 7 morceaux dont casserole 1 1/2 pinte avec couvercle, casserole 2 1/2 pintes avec couvercle, fait-tout 6 1/2 pintes avec couvercle et poêlon à frire 10 1/4" de diamètre.
L'ENSEMBLE 23.88

Lave-vitre "Woolco"
Contenant en aérosol de 24 onces.
2 POUR .99

Ensembles pour cabinets
Comprend la brosse et le support. En plastique. Choix de couleurs.
L'ENSEMBLE 2.47

MAGASINS A RAYONS Woolco — UNE DIVISION DE F. W. WOOLWORTH CO. LTD.

370 ST-JACQUES — PLAZA GRANBY, GRANBY

Lun., mar., mer. 9 h a.m. à 6 h p.m. — Jeu., ven. 9 h a.m. à 9 h p.m. — Sam. 9 h a.m. à 5 h p.m.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — SATISFACTION GARANTIE — ECHANGE OU ARGENT REMIS

Les conflits de personnalité à Farnham: "Ca va s'arranger avec les élections..."

FARNHAM (par Gérard VACHON) — "Si les conflits de personnalité qui existent dans la ville de Farnham ne se règlent pas tout de suite, ça va s'arranger avec les élections", a lancé, cette semaine, à l'endroit du conseil municipal, M. Isidore Barabé, de la compagnie Isidore Barabé Transport Ltée, après avoir perdu l'exclusivité de la fourniture, du transport et de l'épandage de gravier pour le compte de la cité de Farnham.

Cette réplique donne une idée assez précise du climat dans lequel évolue le conseil municipal de Farnham. D'ailleurs, lorsqu'on ne rappelle pas à ses membres que les élections municipales s'en viennent, on soulève le spectre de l'enquête que vient de subir cette administration de la part de la Commission municipale du Québec et ce, presqu'à toutes les assemblées du conseil.

Gravier

Dans le cas précis de la fourniture du gravier, il faut rappeler que trois soumissionnaires ont fourni, au début de mars, à la cité, différents prix.

Ces prix s'appliquaient au gravier naturel pris au banc et son chargement dans les camions de la ville et, enfin, au gravier naturel, son transport et son épandage au moyen de camions appartenant à des firmes privées.

L'ouverture de ces soumissions devait créer un conflit au sein du conseil. En effet, une proposition du conseiller Lucien Lague, appuyée par le conseiller Madeleine Auclair, visant l'acceptation des prix soumis par Isidore Barabé Transport, était rejetée par les autres conseillers.

Néanmoins, la ville accordait à M. Barabé un contrat pour la fourniture de gravier et son chargement dans les camions de la cité, relié à l'exécution de travaux de voirie sur la rue Expo, mais les conseillers ne prenaient aucune décision quant à l'acceptation des soumissions comme telles.

Soumissions

Reportées à l'attention du conseil au cours de l'assemblée de lundi, les conseillers se sont vus dans l'obligation de se prononcer. Encore une fois, la décision rendue devait soulever des controverses et séparer le conseil.

D'une part, M. Lucien Lague a renouvelé la proposition qu'il avait faite un mois plus tôt, à savoir l'acceptation globale des prix soumis par Isidore Barabé Transport et ce, même si sous le troisième item, le prix soumis par ce dernier était de $0.04 plus élevé que celui soumis par la firme Boulais & Couture Inc. ($1.39 par rapport à $1.34).

Appuyée par les conseillers Auclair et Léopold Lague, la proposition a cependant été contestée par les conseillers Normand Lague, Normand Arcand et Jean-Paul Couture. Face à la division de son conseil, le maire Gérard Harbec s'est prononcé contre cette proposition.

Une contre-proposition faite par le conseiller Normand Arcand a enfin été adoptée mais, une fois de plus, le vote du maire Harbec a été nécessaire. C'est ainsi que la ville s'est engagée à retenir les services du plus bas soumissionnaire au niveau de chaque item.

Cette décision n'a pas eu l'heur de plaire à M. Barabé qui a d'ailleurs manifesté son mécontentement en mettant en doute la validité des autres soumissions et en demandant au conseil s'il était obligé de respecter ces soumissions.

Pour sa part, le conseiller Lucien Lague a laissé entendre que l'attitude du conseil face à ces soumissionnaires était condamnable. "Dans le passé, a-t-il souligné, on obtenait six ou sept soumissions pour des choses semblables, tandis qu'aujourd'hui, on en reçoit à peine deux ou trois. Si on continue à agir de la sorte, on n'en aura plus du tout".

Autres

Par ailleurs, le conseil a profité de l'assemblée pour procéder à l'ouverture de soumissions concernant, cette fois, la vente de deux vieux camions appartenant à la ville.

Dans son appel d'offres, la ville avait demandé aux intéressés de faire une soumission globale pour les deux camions. M. Isidore Barabé, qui avait soumis $325 pour l'un des camions et $125 pour l'autre, s'est assuré les camions en question moyennant une somme de $450.

La décision du conseil a de nouveau été contestée, mais par certains contribuables. Ces derniers ont demandé au conseil pourquoi on vendait les deux camions pour $450 alors qu'un autre soumissionnaire avait offert $432 pour un seul camion. L'autre camion ne coûte que $18? a-t-on demandé. On leur a expliqué que l'appel d'offres commandait une soumission globale et que la plus haute soumission était celle qui devait être acceptée; ce qui fut fait.

Machinerie

En ce qui a trait à la machinerie que la ville loue de certains entrepreneurs pour exécuter des travaux de toutes sortes, le conseil a reçu également des soumissions.

Les conseillers ont décidé de donner priorité aux soumissionnaires qui ont présenté les prix les plus bas. Cette machinerie englobe les béliers mécaniques, les chargeurs, les pépines, les niveleuses, les camions, etc.

Trois soumissionnaires ont présenté des prix. Il s'agit de la firme Excavation Barabé Ltée, de la compagnie Boulais et Couture Inc. et de M. Wilfrid Laroche.

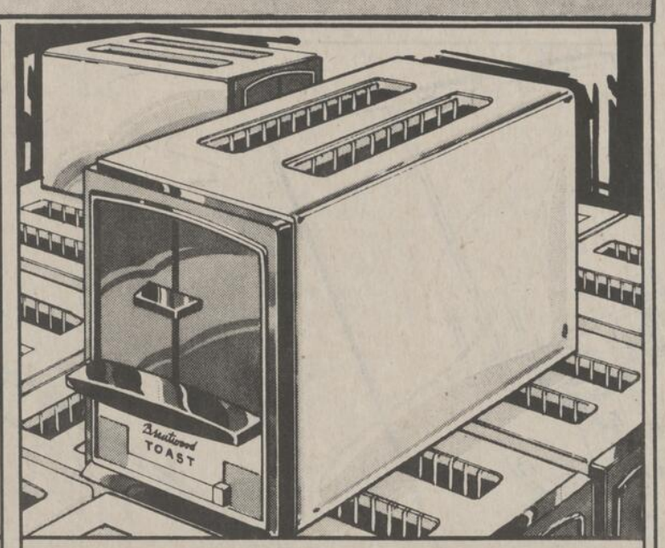
DE L'ENTREPOT Woolco



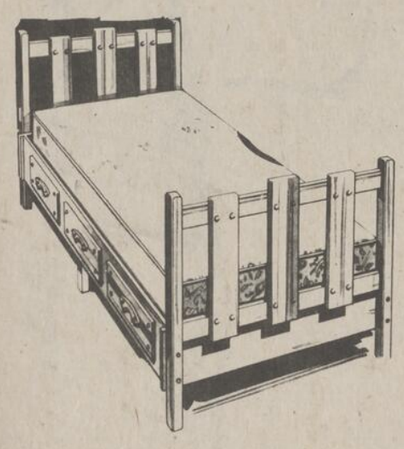
Service de vaisselle anglaise Ironstone
Ce service 20 pièces de grande allure et très pratique comprend 4 assiettes à dîner, 4 tasses, 4 soucoupes, 4 assiettes à pain et beurre et 4 bols à soupe/céréales. Choix de 2 ravissants motifs: "Country Days" et "Anniversary Rose". Poids: 10 livres. Procurez-vous le vôtre sans tarder!
l'ensemble 15.95



Batterie de cuisine Del' Coronado
Fêtez le printemps... offrez-vous une nouvelle batterie de cuisine... nos prix sont si invitants! Fabrication des plus robustes en acier de calibre élevé fini à l'émail porcelaine, ce qui assure une répartition uniforme de la chaleur. Poignées et boutons en bakélite isolante. Motif paisley bleu ou vert sur fond blanc.
Poêlon 10" non couvert ou casserole couverte 2 pintes AU CHOIX 4.95
Casserole non couverte 1½ pinte CHACUNE 3.95
Casserole non couverte 1 pinte CHACUNE 2.95
Casserole couverte 3 pintes CHACUNE 5.95



Grille-pain à 2 tranches Brentwood de luxe
Ce grille-pain Brentwood vous donnera à tout coup des rôties savoureuses... à votre goût! Il est doté de panneaux de bout en plastique à motif nouvelle mode et de fentes très larges permettant de griller muffins et petits pains. Cadran Select-O-Matic à 9 positions (de pâle à très foncé); plateau à miettes pratique. Fini chrome luisant. chacun 11.88



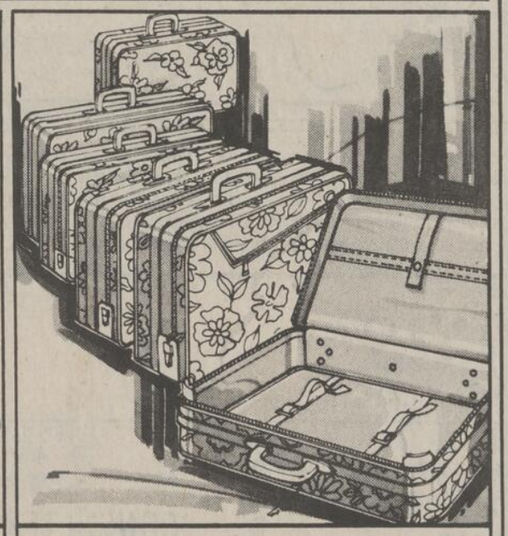
Lit de matelot en bois franc
Une reproduction superbe d'un grand favori de toujours! Monture robuste en bois franc; magnifique fini de ton érable. Le matelas et le panneau de soutien sont inclus.
chacun $184



Services à salade
7 pièces de qualité supérieure. Vos salades seront plus appétissantes avec ce service en bois veiné. Comprend un grand bol et 4 petits bols individuels, fourchette et cuillère. Choix de plusieurs modèles.
13.88 l'ens.



De bons outils pour le bricoleur!
Economisez temps et argent en prenant en main les petits travaux de réparation dans la maison! Les outils fiables et de bonne qualité que nous vous offrons vous seront d'un grand secours. Vous n'avez qu'à faire votre choix: maillet à deux têtes, cisaille à tôle, rabot, ruban à graduation métrique ou scie à métaux... tous offerts à un seul bas prix remarquable! Adoptez la solution la plus économique... faites-le vous-même!



Ensemble de 6 valises
Des valises en doux vinyle conçues spécialement pour le voyageur d'aujourd'hui qui recherche des bagages à la fois spacieux, compacts et légers. Poignées et boutons décoratifs en plastique résistant. Attrayant motif floral. Vert, bleu, rouge et brun. D'excellents compagnons de voyage!
14" chacune 6.98 — 17" chacune 8.98
18" chacune 6.98 — 18" chacune 9.98
20" chacune 10.98

RAYON DE LA COUTURE

Tricot double
100% polyester. Lavable à la machine. Vaste choix de motifs et de couleurs. 60" de largeur.
vge 2.49

Laine "Sky"
De Phentex. Douce. Choix de couleurs. Balle de 3.2 oz.
chacune .85

Filé à tricoter "Woolcrest"
100% acrylique. 4 brins. Choix de couleurs. Balle de 3.2 oz.
chacune 1.19

RAYON DE LA LITERIE

Couvertures "Plessis"
40% nylon/40% rayonne/20% laine. Dimensions 72" x 90".
chacune 9.99

Oreillers
100% polyester. Léger, lavable, doux, moelleux.
chacun 4.99

RAYON DE LA COUTURE

Flanellette
100% coton. Choix de motifs et de couleurs. 36" de large.
2 vges 1.49

BIJOUTERIE

Ensembles de plats
En bois. Comprend 4 bols individuels et cuillère et fourchette pour la salade.
l'ens. 14.57

Plats
Plats à hors-d'oeuvre en bois. Choix de modèles.
chacun 2.57

Potiches
En céramique. Vaste choix de modèles et de couleurs.
chacune 5.57

RAYON DES SPORTS

Tentes
En nylon. Idéale pour les excursions. Pour 2 personnes. Dimensions 7' x 5' x 3'6".
chacune 23.97

Raquettes
Pour le tennis. En aluminium.
chacune 16.97

Balles de tennis
Jaune seulement. Paquet de 3 balles.
pqt 2.47

RAYON DES SPORTS

Bicyclettes "Brentwood"
Bicyclettes 10 vitesses pour hommes. Orange seulement.
chacune 86.97

Bicyclettes "Brentwood"
Bicyclette 10 vitesses à double freins pour hommes. Jaune seulement.
chacune 94.95

Jeux fléchettes de pelouse
De marque Brentwood. Comprend 2 cibles et 4 fléchettes avec empenne en plastique.
jeu 3.99

L'OFFRE SPÉCIALE DE LA SEMAINE!

Détersif "Bold"
Pour le lavage difficile. Boîte de 5 lb. Limite de 2 par client.
bte 1.83

Semence à gazon
"Sup herbe", boîte de 2 lb.
bte 1.39

Gâteaux
Au chocolat ou au banane.
chacun 1.09

En vigueur pendant 3 JOURS SEULEMENT!

MAGASINS A RAYONS Woolco
370 ST-JACQUES — PLAZA GRANBY, GRANBY
Lun., mar., mer. 9 h a.m. à 6 h p.m. — Jeu., ven. 9 h a.m. à 9 h p.m. — Sam. 9 h a.m. à 5 h p.m.
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

Elections scolaires à Granby

Les listes électorales peuvent être scrutées jusqu'au 15

GRANBY (RM)— Les électeurs ayant droit de vote à la Commission scolaire de Granby ont jusqu'au mardi 15 avril, pour consulter les listes électorales, en prévision des élections scolaires de juin.

Les listes ont été déposées au Centre administratif de la Commission scolaire, au 385, rue Principale. De plus, une liste des électeurs du quartier no. 17, de Sainte-Cécile de Milton, est déposée à l'école Sainte-Cécile.

Soulignons que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit, au bureau du directeur oénéral de la Commission scolaire, dans les mêmes délais que la consultation.

Afin de situer les lecteurs, il est à préciser que sept commissaires terminent leur mandat en juin. Il s'agit de M. Alfred Desrochers, au quartier no. 4; M. Pierre Girardot, au quartier no. 6; Mme Yolande Gosselin, au quartier no. 7; Mme Gaétane Picard, au quartier no. 9; M. Jean-Louis Boudreau, au quartier no. 13; M. Gérard Giard, au quartier no. 15 et M. Réjean Perreault, au quartier no. 17.

Au sens de la loi de l'instruction publique, les qualités requises pour être électeur sont: "être inscrit sur la liste des électeurs, avoir au moins 18 ans et être citoyen canadien, être domicilié dans la municipalité scolaire, ou être propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment et être inscrit comme tel au rôle d'évaluation et enfin, n'être frappé d'aucune incapacité légale autre que la minorité".

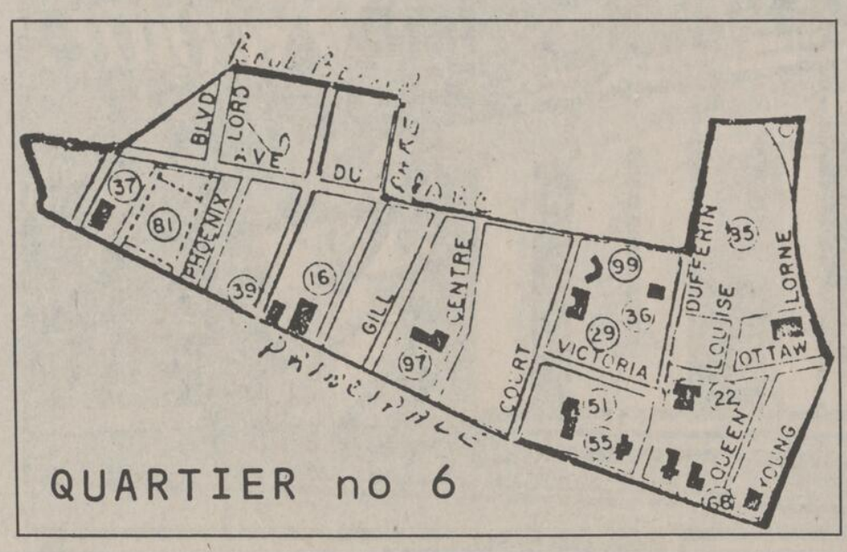
Les listes électorales seront corrigées entre le 15 et le 30 avril et approuvées par le conseil des commissaires avant le 30. Les électeurs non inscrits ne pourront donc voter aux élections. Pour ceux que cela pourrait intéresser, la loi de l'instruction publique précise aussi les qualités requises pour être commissaire d'écoles: "tout citoyen canadien majeur domicilié dans la municipalité scolaire depuis au moins six mois et qui n'est frappé d'aucune incapacité légale est éligible à la charge de commissaire d'école, pour n'importe quel quartier de la municipalité scolaire".

"Nul ne peut être élu à la charge de commissaire , ni occuper dans une commission scolaire où son conjoint occupe une telle charge". "Dans toute municipalité où il y a des syndics d'écoles, nul ne peut être commissaire d'écoles s'il fait partie de la minorité dissidente et nul ne peut être syndic d'écoles s'il fait partie de la majorité".

La loi poursuit: "Toute personne occupant une charge qui lui a été conférée par une commission scolaire ou qui a une entreprise ou un contrat pour cette corporation, ne peut être membre de cette commission scolaire".

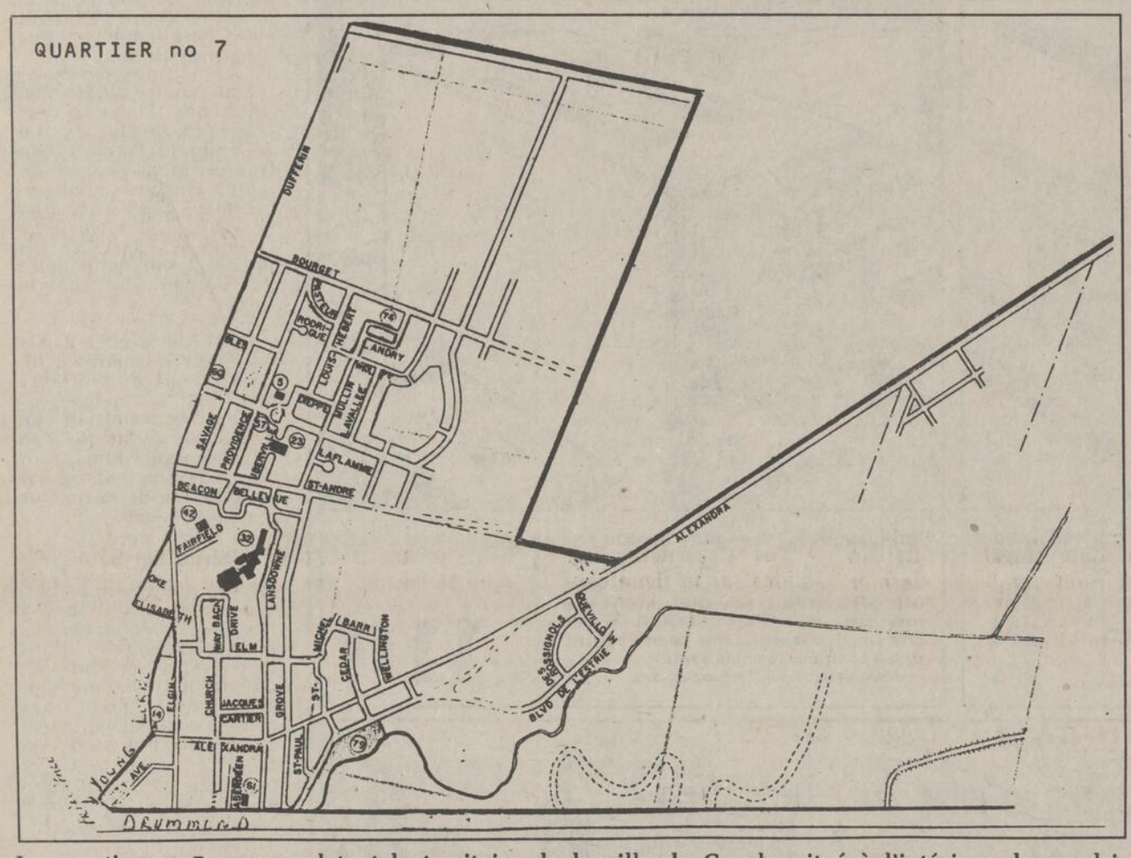
"Toute personne qui a été trouvée coupable d'un acte criminel punissable de deux années d'emprissonnement ou plus, n'est pas habile à remplir la fonction de cmmmissaire. Cette inhabilité subsiste durant cinq années après le terme d'emprisonnement fixé par la sentence".

"Toutefois, si le terme d'emprisonnement dont cette personne est passible est inférieur à deux ans et s'il y a condamnation à une amende seulement, cette inhabilité subsiste durant deux ans après le terme d'emprisonnement fixé par la sentence, ou à compter de la date de la condamnation à à une amende ou, si la sentence est suspendue, à compter de la date de la suspension de la sentence".



QUARTIER no 6

Le quartier no 6 comprend tout le territoire de la ville de Granby situé à l'intérieur du quadrilatère bordé comme suit: d'un point de départ situé à l'intersection des rues Saint-Charles Nord et Principale, Young, Lorne, Elisabeth, Dufferin, Avenue du Parc, Paré, boulevard Boivin, jusqu'à l'intersection boulevard Boivin-Lord et Saint-Hubert-avenue du Parc; enfin en suivant la ligne médiane des rues avenue du Parc, Saint-Charles Nord jusqu'au point de départ.



Le quartier no 7 comprend tout le territoire de la ville de Granby situé à l'intérieur du quadrilatère borné comme suit: au Nord et à l'Est, par les limites de la ville; à l'Ouest et au Sud, d'un point de départ situé à l'intersection des limites de la ville de Granby et de la rue Dufferin, puis en suivant la ligne médiane des rues Dufferin, Elisabeth, Lorne, Young, Principale et Drummond, jusqu'à la rivière Yamaska, puis en suivant la rivière jusqu'aux limites de la ville de Granby.

carrières
ET PROFESSIONS

CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT

"CARRIÈRES ET PROFESSIONS"

OZITE CORP. OF CANADA LTD.

COMPTABLE
EN PRIX DE REVIENT ET BUDGET

Nous avons une ouverture permanente pour un comptable en prix de revient et budget.

FONCTIONS:
— Établir les coûts standard de production sur base départementale ou à l'unité.
— Vérification de divers rapports de production ainsi que la préparation de rapports démontrant les coûts totaux des prix de vente et les profits.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un certain nombre d'années d'expérience dans le domaine et avoir complété une 4e année vers un R.I.A.

Le salaire sera suivant l'expérience en plus des avantages au-dessus de la moyenne.

S'ADRESSER: 371, GRAND-BERNIER
SAINT-JEAN, QUÉ. — Tél.: 347-3757

ARRÊTEZ-VOUS et DEMANDEZ-VOUS...

où serai-je et que ferai-je dans 2 ans d'ici, si je continue de faire ce que je fais? Nous avons quatre (4) positions pour vendeurs qui peuvent se transformer en gérance, pour l'homme capable. Expérience non nécessaire, entraînement à nos frais.

Territoire de Granby, Farnham et Magog.

Plan d'épargne, chiffre d'affaires établi

Revenu de $12,000 à $25,000 par année

Le candidat doit avoir entre 21 et 55 ans.

Posséder une automobile et avoir de bonnes références.

Pour l'homme capable et ambitieux, c'est une carrière pour la vie avec un groupe de compagnie internationale.

Pour rendez-vous, appeler jeudi ou vendredi, les 10 et 11 avril 1975, au:

Motel Holliday Inn
M. R. Binet
3535 ouest, King
Sherbrooke, P.Q.
Tél.:(819) 563-2941

ou ÉCRIRE AU:

Département Binet
1010 ouest, Ste-Catherine
Suite 520
Montréal 110, P.Q.

CONTREMAÎTRE DE PRODUCTION

Une entreprise agro-alimentaire requiert les services d'un contremaitre de production.

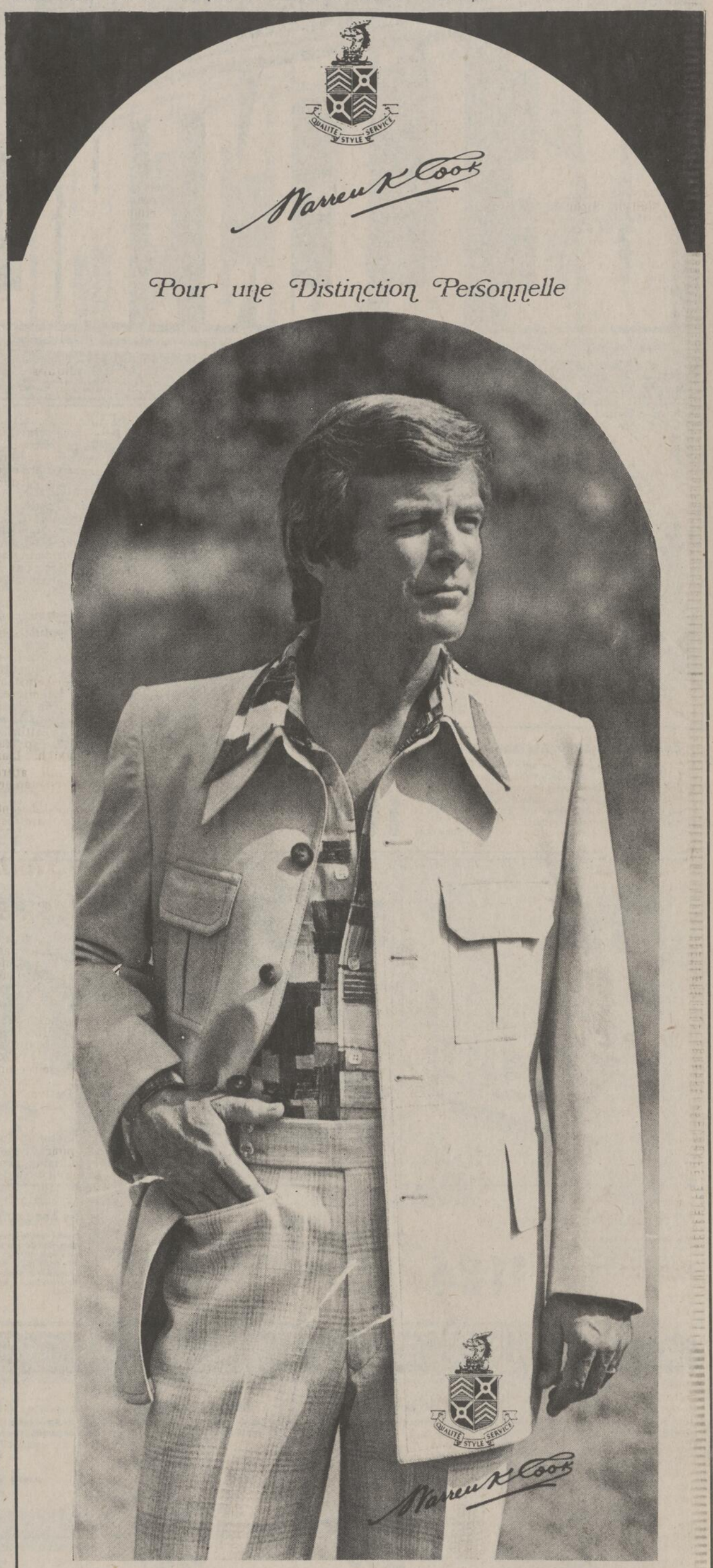
FONCTIONS:
— Sous la direction du gérant d'usine, diriger coordonner et contrôler les opérations de production ou de transformation
— Assurer la distribution des tâches aux employés
— Effectuer la surveillance et les communications qui s'imposent au niveau du personnel
— Assumer toute autre tâche connexe à sa fonction

QUALIFICATIONS:
— Le candidat devra avoir des connaissances pratique ou théoriques dans le domaine de la transformation laitière
— Être un leader naturel et avoir le sens de l'organisation du travail
— Avoir de préférence deux (2) ou trois (3) ans d'expérience comme contremaitre

TRAITEMENT
— Selon les qualifications et l'expérience
— Avantages sociaux intéressants

Les offres de service seront traitées confidentiellement et devront parvenir avant le 25 avril 1975 à:

CASE 2972
La Voix de l'Est Ltée,
C.P. 249
Granby, P.Q.



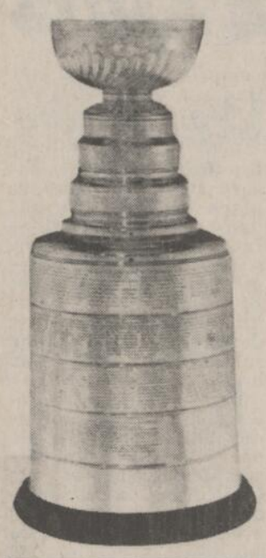
ANTEL. Cette veste douce, souple et confortable en similisuède est agréable à porter et se nettoie aisément avec un linge humide (même les taches). Sa coupe parfaite et son style très mode donne à l'homme moderne une allure chic et décontractée.

Lucien Hébert

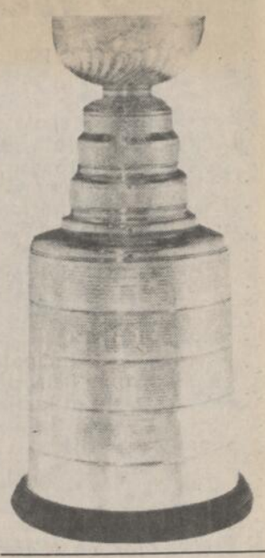
GRANBY – QUEBEC

198, rue PRINCIPALE GRANBY, TÉL.: 372-4911

Sport



Maple Leafs, Black Hawks, Blues et Rangers au bord du gouffre!



Par La Presse Canadienne

Certains joueurs de la LNH sont trop jeunes pour connaître la tension des éries éliminatoires.

L'un d'eux est le jeune Pierre Larouche, 19 ans, dont le but victorieux a donné une avance de 1-0 aux Pingouins de Pittsburgh sur les Blues de St. Louis dans leur série, 2 de 3.

"J'avais prévu le but en recevant la passe de Vic Hadfield. Je n'ai pas regardé, j'ai tout simplement lancé. Ce fut ma plus grande sensation dans le hocley."

Il y a aussi le jeune Clark Gillies, 21 nas, dont le but a également donné une victoire de 3'2 aux Islanders de New York sur les Rangers dans une autre série, 2 de 3.

"C'est merveilleux, a dit Gillies, On ne peut demander mieux et je ne peux en dire davantage."

"Je suis fier de mes jenes, a déclaré le pilote Al Arbour, des Islanders. Ils en étaient à leur premier match éliminatoire et ils se sont bien comportés."

A Los Angeles, c'est le jeune Gene Carr qui a préparé le but victorieux de Mike Murphy à 8:53 de la période supplémentaire au profit des Kings contre Toronto.

Vétérans

"Nous savions que nous nous étions améliorés .mais nous savons maintenant à quel point", a déclaré le pilote Bob Ulford, des Kings.

Par ailleurs, les vétérans ont sonné la charge à Boston.

Phil Esposito a mis fin à une léthargie avec un truc du chapeau qui a conduit les Bruins à un gain de 8-2 sur Chicago.

Ces séries se poursuivent ce soir alors que trois clubs profiteront de l'avanatage de la glace pour se racheter, soit Chicago, St. Louis et Toronto, tandis que les Islanders en profiteront pour tenter déliminer les Rangers.

"C'est toute une affaire, selon le pilote Emile Francis, des Rangers. Vous perdez un match et vous n'avez plus le droit d'en perdre un autre, sinon élimination."

Il en va de même pour Chicago, St. Louis et Toronto.

A New York

Glenn Resch pouvait à peine contenir sa joie à la suite de sa première victoire dans les séries éliminatoires de la LNH.

"Je n'aurais jamais pensé battre les Rangers au Madison Square Garden", a déclaré le gardien-recrue des Islanders après leur victoire de 3-2 sur les Rangers mardi soir.

Il y a un an, Resch évoluait dans la LCH, et, même s'il a été élu le joueur le plus utile du circuit, il ne rêvait pas de participer aux séries de la coupe Stanley.

"Nous savions qu'il était de calibre pour la LNH, a déclaré son pilote Al Arbour, et il nous a beaucoup aidés cette saison. Il est très intelligent et il étudie cintineullement les autres gardiens du circuit, tentant d'apprendre quelque chose."

Resch imite Bernard Parent, détenteur du trophée Vézina, lequel évolue surtout debout.

Pourcentage

"Si vous êtes intelligent, vous imitez le gardien qui affiche la meilleure moyenne et vous vous améliorez."

Les Islanders ont des chances d'éliminer les Rangers dès ce soir, mais Drek Sanderson, des Rangers, affirme que les Islanders sont "maintenant nerveux, si bien que s'ils ne gagnent pas devant leurs partisans ce soir, ils ne nous battront jamais vendredi".

Resch était certes nervuex lorsque les Rangers ont pris une avance de 2-0 mardi, surtout à la suite du 2e but compté à 38 secondes de la fin de la 2e période.

Toutefois, son adjoint Billy Smith l'a aidé à se ressaisir après la période.

Les Islanders sont revenus à la charge avec trois buts dans la 3e reprise.

Resch a alors surmonté la fatigue par une grande détermination.

Rangers

Steve Vickers, des Rangers, déclarait: "Nous n'avons qu'à nous blâmer nous-mêmes... Dans la 3e période, nous faiblissions alors qu'ils étaient plus forts, c'est aussi simple que cela."

"Nous avons peut-être été trop précautionneux, a dit Rod Gilbert. Le prochain match devrait être intéressant, car il eput survenir bien des choses lorsque vous êtes acculés au pied du mur."

"Ils ont obtenu deux buts chanceux, plus un autre sur un jeu de puissance, a commenté Sanderson. Par ailleurs, aucun but pour nous en six jeux de puissance, quelque chose n'allait pas bien."

Toutefois, les Islanders avaient remporté trois victoires successives à la fin de la saison et leur victoire contre les Rangers n'a pas été une surprise.

"Nous alignons des jeunes qui ont atteint la maturité cette année, a dit Arbour, mais ce n'est pas encore fini."

A Chicago

Les Black Hawks de Chicago sont à la veille de terminer leur plus courte saison dans la LNH depuis des années.

Les Hawks, aspirants logiques à la coupe Stanley pendant de nombreuses années, pourraient bien subir l'élimination dès ce soir, à la suite de leur défaite de 8-2 aux mains des Bruins de Boston mardi soir.

Les Hawks ont déclassé les Bruins à leurs deux matches à Chicago cette saison, mais la poussée des Bruins mardi laisse prévoir une courte vie aux Hawks.

"Nous devrons prier beaucoup en espérant qu'une couple de Bruins passent sous un rouleau compresseur", a déclaré Stan Mikita.

"La classe était finie, a dit le pilote Billy Reay au sujet des trois buts des Bruins en première période. Nous avons bien commencé, mais nous n'y étions plus à mesure que le match progressait."

Phil Esposito est d'avis que les Bruins éliminneront les Hawks dès ce soir.

"Si nous répétons nos exploits de mardi en première période, nous les éliminerons."

Carol Vadnais avait alors compté le 3e but des Bruins, neuf secondes après le 2e.

"Ce fut là le point tournant, selon Reay. Nous avions bien joué jusqu'alors, mais le but a résulté d'un piètre jeu défensif dans le coin de la patinoire."

A Philadelphie

Les Flyers de Philadelphie se protègent contre une lassitude morale et physique en tenant des exercices réguliers sous la direction du pilote Fre Shero.

Les Flyers ont dominé le calendrier régulier avec le plus grand nombre de victoires en terminant avec 113 points, soit le même nombre que les Canadiens de Montréal et les Sabres de Buffalo qui attendent également les séries quart-de-finale dimanche.

Tous ces clubs, ainsi que Vancouver, ignorent encore qui seront leurs premiers rivaux. On sait que les clubs s'affrontent en raison inverse de leur total de points en saison régulière, selon un nouveau système éliminatoire de la LNH.

Films

Shero et ses hommes disposent de films impliquant leurs prochains rivaux.

"Nous aurons certes une bonne idée de la valeur de nos rivaux, a assuré Sheron, nous travaillerons davantage sur les points qui ourront faire la différence entre la victoire et la défaite."

Shero est préoccupé par le long repos des siens. Evidemment, si les Flyers affrontent Vancouver, les deux clubs seront dans la même situation.

Le capitaine Bobby Clarke s'inquiète également de ce long repos en tant qu'individu.

Les Flyers ont terminé la saison régulière avec une série de 14 matches sans revers pour une fiche totale de 51-18-11, comparaison de 50-18-12 l'an dernier.

Les Nordiques méconnaissables

QUEBEC PC — Les Nordiques de Québec ont joué perdant aux guichets et sur la patinoire au cours de leurs deux premières années d'existence dans l'association mondiale de hockey. Ils espèrent cependant que ces années creuses sont devenues définitivement des choses du passé.

Les Nordiques détiennent présentement une avance de 1-0 sur les Roadrunners de Phoenix dans leur série quart-de-finale de l'AMH, suite à leur victoire de 5-2 mardi soir.

Les Nordiques ont terminé en tête de la Division canadienne cette saison. Ils pourraient, de ce fait, améliorer sensiblement leur situation financière l'an prochain.

Les Nordiques se sont améliorés surla patinoire quand ils ont fait l'acquisition de Steve Sutherland, Marc Tardif et Christian Bordeleau. De plus, certains dirigeants de l'équipe mentionnent que les Nordiques n'auront peut-être pas à supporter de déficit cette saison.

Déficit éénorme

Même si plusieurs chiffres sont avancés, on croit que les Nordiques ont perdu entre $800,000 et $1 million au cours de leurs deux premières saisons. Lors de leur première saison, les Nordiques ont attiré moyenne 5,000 spectateurs par match. L'an dernier, ils ont attiré environ 7,000 spectateurs en moyenne.

Avant que ne débutent les séries éliminatoires, on prévoyait que les Nordiques allaient subir un déficit de $160,000 cette anfnée, alors que les assistances moyennes ont été de 9,414 spectateurs. Maintenant que les Nordiques ont atteint les séries, on pense qu'ils pourront boucler leur budget.

Depuis que les Nordiques ont fait l'acquisition de Sutherland, Tardif et Bordeleau, les assistances ont grimpé à plus de 10,000 spectateurs en moyenne.

C'est le directeur-gérant Maurice Filion qui a convaincu la direction de l'équipe qu'il fallait présenter un spectacle de classe avec les joueurs de calibre si l'on voulait attirer les spectateurs.

Les Nordiques ont même demandé aux autorités municipales de Québec d'ajouter 2,000 ièges au Colisée ou de bâtir un nouvel amphithéâtre de 15,000 places. La réponse doit être donnée le 15 mai.

L'instructeur Jean-Guy Gendron déclare que Québec est une bonne ville de hockey, mais que les amateurs réclament une équipe championne.

Gendron a révélé que ses joueurs avaient connu un début de saison plutôt lent, mais que l'arrivée de Tardif et Sutherland avait fait une grande différence.

Il a de plus louangé le travail du défenseur Jean-Claude Tremblay. Dale Hoganson, Réjean Houle et Serge Bernier ont également abattu de l'excellente besogne. Ils faisaient tous partie de l'Equipe Canada 1974.

"La saison a été très longue pour eux, Houle était très fatigué. Il a été blessé à un pied et il a pu jouir de deux semaines repos. Cela lui a aidé beaucoup", a révélé Gendron.

A Houston

Le pilote Bill Dineen soutient que ses Aeros de Houton sont le meilleur club dans l'AMH, mais qu'ils devront se surpasser contre les Crusaders de Cleveland dans les séries de fin de saison.

"Beaucoup de gens sont d'avis que nous allons les balayer, mais je prévois une dure série".

Les Aeros ont remporté le coupe AVCO la saison dernière en 14 matches éliminatoires.

Les Aeros ont vaincu les Crusaders cinq fois sur six cette anfnée, en plus d'aligner quatre joueurs qui ont affiché un plus grand nombre de points que le meilleur compteur de Crusaders, Rich Leduc.

Crusaders

Le pilote Jack Vivian, des Crusaders, croit que l'expérience de son gardien Jerry Cheevers sera un avantage sur Ron Grahame, qui en sera à sa première série éliminatoire.

"Je crois que Cheevers sera un facteur important, a admis Dineen.

"Les Crusaders sont solides sur la ligne centrale, car Jim Harrison joue bien et Ron Ward est un bon centre, en plus de Leduc".

Les Crusaders seront au complet, après avoir été handicpés par les blessures pendant toute la saison.

Sport amateur

MONTREAL — La confédération des sports du Québec tiendra l'assemblée annuelle de ses membres, à Montréal, le 19 avril.

Tournoi annuel de balle molle

GRANBY — Pour une troisième année consécutive, les loisirs de la paroisse Immaculée-Conception Inc. auront leur tournoi de balle-molle les 21-22 et 23 et 24 août. Cette compétition aura lieu au magnifique terrain L.I.C.I. au coin Robinson et St-Vincent, sûrement un des plus beaux terrains de balle-molle de Granby.

Comme l'an dernier, ce tournoi régional acceptera 32 équipes qui font partie des ligues de balle-molle établies à Granby et de la région environnante; aussi toutes les équipes qui prendront part au tournoi sont assurées de disputer au moins deux parties. Ainsi le gagnant du premier match fera partie de la classe A et le perdant sera inscrit dans la classe B. L'an dernier Bravo Pizzéria avait remporté les honneurs dans la catégorie A et Bachand Electrique était déclaré champion de la classe B. Cette année $600.00 de bourse seront offerts aux vainqueurs et semi-finalistes. L'an dernier au moins 12,000 personnes sont venues encourager les équipes. Cette anfnée il y aura environ 1,500 sièges. Espérons que cela sera suffisant pour accommoder les amateurs de balle-molle de la région, car vous le savez, ils sont nombreux. Il y aura aussi toutes les commodités nécessaires (restaurant, toilettes, bar-salon, etc.).

Le comité d'organisation comprend les personnes suivantes: Normand Bessette au poste de président, Claude Brodeur premier vice-président, J.-P. Benoît et Lucien Labrecque, deuxième vice-président, Ernest Duquette trésorier, Yvan Guay, secrétaire et Edouard Bétournay publiciste. Annonceur: Jean-Luc St-Hilaire, Normand Labonté et Rosaire Béland comité Bar-Salon. Rosaire Huneault, Yvon Lévesque comité du terrain. Mme Thérèse Brouillard et Mme Francine Bessette comité restaurant.

N'oubliez pas de consulter votre journal La Voix de l'Est et d'écouter votre poste de radio local pour les inscriptions au tournoi qui seront en marche à la fin du mois de mai.

N'oubliez pas qu'il s'agira sans aucun doute du plus important tournoi de balle-molle à être présenté à Granby, cet été.

Stage sur demande

ST-HYACINTHE — L'Association régionale d'athlétisme Richelieu-Yamaska tient à aviser ses membres ainsi que la population qu'elle ne tiendra aucun stage d'instructeur, premier degré que sur demande.

Ce stage, d'une durée de quatre fins de semaine, ne sera tenu que sur réception de 15 inscriptions.

Les personnes intéressées à suivre un tel stage devront faire parvenir leur inscription, nom, adresse, téléphone, au Conseil régional des Loisirs Richelieu-Yamaska. La date limite pour ces inscriptions est fixée à mercredi, le 16 avril.

Les inscriptions par téléphone ou par écrit seront acceptées jusqu'à cette date. Pour toute information supplémentaire, contacter le Conseil régional des Loisirs Richelieu-Yamaska.

Série égale

GRANBY — Une cinquième joute sera nécessaire dans la finale de la ligue Gingras-Labatt, suite aux résultats des deux dernières rencontres. Après avoir pris les devants dans la série grâce à une victoire de 3-0 le club Léon Robert n'a pu mettre fin à la saison perdant l'autre match 5-4.

Dans la victoire de 3-0 Richard Guimond, Guy Couture et Daniel Coiteux furent les compteurs du Léon Robert. Dans la deuxième, c'est un but de Claude Bouchard, survenu àla deuxième période supplémentaire, qui a donné le triomphe au Rudd Lumber. La joute finale sera disputée samedi soir à compter de 9 heures trente.

Fers à C'Ville

COWANSVILLE — On est à préparer la prochaine saison de fers à Cowansville et à ce sujet la ligue de Fers Yamaska-O'Keefe invite les intéressés à s'inscrire au plus vite en communiquant avec Yvan Larriviée. La date limite a été fixée au 21 avril, pour les hommes et femmes âgés de 16 ans et plus. Donc, avis à tous les intéressés.

Poursuite de $741,000 contre l'AMH

CHICAGO AP — Un mandataire pour les anciens propriétaires des Cougars de Chicago a déposé une poursuite en dommages pour la somme de $741,000 contre l'Association mondiale de hockey pour des taxes et des comptes qui n'ont pas encore été payés.

La poursuite mentionne que le Chicago Cougar Hockey Club Inc. aurait dû retirer $454,000 de l'AMH pour la vente de l'équipe. Elle mentionne également que l'AMH doit $112,500 pour des prêts non-remboursés et $175,000 pour le paiement de taxes fédérales américaines.

Selon Stanfield, l'expérience dans les séries c'est secondaire

BUFFALO (AP) — Fred Stanfield ne croit pas qu'il faille beaucoup d'expérience pour remporter la coupe Stanley dans la LNH.

Mais ça aide beaucoup, a ajouté le vétéran des Sabres de Buffalo qui a déjà participé à 75 matches éliminatoires en neuf saisons avec Chicago et Boston, récoltant 19 buts et 30 aides.

Stanfield, obtenu du Minnesota pour remplacer à la mi-saison Gilbert Perreault blessé, participera à son 76e match éliminatoire dimanche soir avec les Sabres.

"L'expérience signifie que vous serez moins nerveux que lors de votre premier match éliminatoire. Vous ne vous débarrassez pas de la rondelle au premier moment. Mais vous acquérez l'expérience au cours de la saison régulière en jouant contre différents joueurs et différents gardiens en particulier.

"Je n'admets pas qu'on ait besoin de beaucoup d'expérience dans les séries. Vous l'acquérez en remportant des victoires et ce club sait comment triompher, finir au 1er rang et remporter la coupe Stanley."

Fiche

Les Sabres ont remporté 49 matches en saison régulière pour un total de 113 points en terminant au premier rang dans la conférence Prince de Galles et la division Adams.

A part Stanfield, 11 autres joueurs des Sabres ont déjà participé à 121 matches éliminatoires: Jerry Korab avec 30, Roger Crozier avec 26 et Jim Lorentz avec 23, etc.

"Tout ce que je peux leur dire est le sentiment qu'on ressent, mais ils ne le comprendront pas avant de l'avoir éprouvé eux-mêmes.

"Les vétérans peuvent vous aider de différentes façons, mais, au jeu, vous devez vous aider vous-mêmes", a conclu Stanfield.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

SERIE A

	G	P	PP	PC	Pts
L. Ange.	1	0	3	2	2
Toronto	0	1	2	3	0

SERIE B

	G	P	PP	PC	Pts
Boston	1	0	8	2	2
Chicago	0	1	2	8	0

SERIE C

	G	P	PP	PC	Pts
Pittsb.	1	0	4	3	2
St. Louis	0	1	3	4	0

SERIE D

	G	P	PP	PC	Pts
Island.	1	0	3	2	2
Rangers	0	1	2	3	0

CE SOIR
L. Angel. à Toronto
Boston à Chicago
Pittsb. à St. Louis
Rangers à Island.

ASSOCIATION MONDIALE

SERIE A

	G	P	PP	PC	Pts
Houston	0	0	0	0	0
Clevel.	0	0	0	0	0

SERIE B

	G	P	PP	PC	Pts
Québec	1	0	5	2	2
Phoenix	0	1	2	5	0

SERIE C

	G	P	PP	PC	Pts
Minnes.	1	0	6	5	0
N.-Angle.	0	1	5	6	0

SERIE D

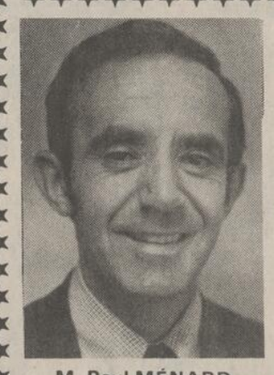
	G	P	PP	PC	Pts
Toronto	0	0	0	0	0
S. Diego	0	0	0	0	0

HIER
Toronto à S. Diego (soirée)
Minnes. à N.-Ang.
CE SOIR
Celvel. à Houston
Phoenix à Qué.

JUNIOR "A"
COUPE DU CENTENAIRE
Série 4 de 7
CE SOIR
St-Jérô. à Smith Falls
(Smith mène 2-0)

RICHELIEU
Finale 4 de 7
HIER
St-Lamb. 5 Château. 2
(St-Lam. mène 1-0)
VENDREDI
Château. à St-Lamb.

JUNIOR MAJEURE
Demi-finale 4 de 7
HIER
Laval 1 Mtl 3
(Mtl mène 1-0)
CE SOIR
Mtl à Laval



M. Paul MÉNARD

ON IRA JUSQU'AU "BOUTTE"... pour vous PLAIRE!

À notre emploi depuis cinq ans, M. Paul MÉNARD ne néglige rien de son expérience et de son agressivité pour vous aider dans le choix d'une voiture neuve ou d'occasion. Faire affaire avec lui c'est une réussite assurée. Profitez donc de votre temps libre pour lui payer une visite dès aujourd'hui ...

Le Trianon GRANBY AUTO

METEOR - MERCURY - MARQUIS - COMET - COUGAR
MONTEGO - CAPRI - CONTINENTAL - BOBCAT
CAMIONS FORD

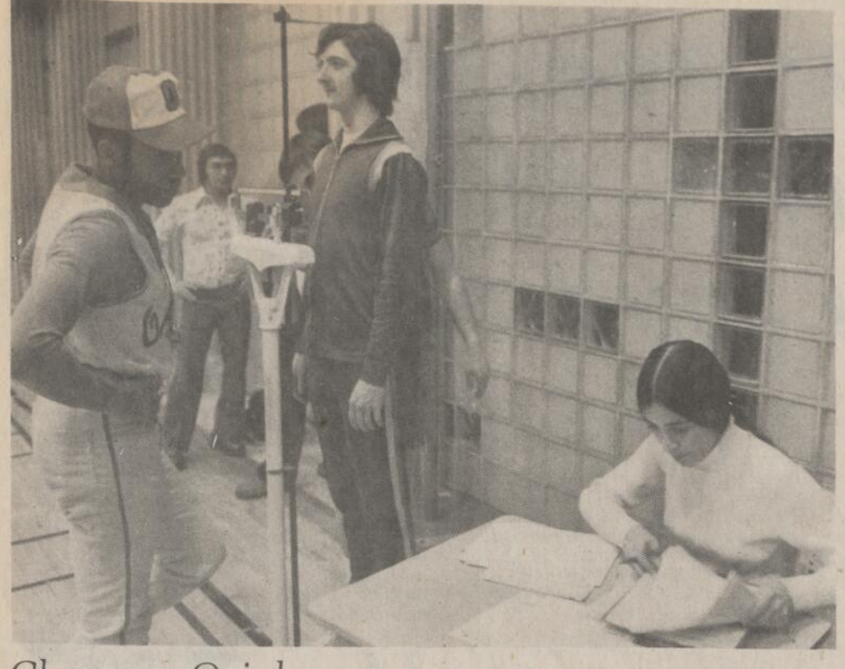
922, rue Principale Granby 378-9063



AU PLUS GRAND MAGASIN
48,000 p.c.

Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
CHEMIN ROXTON, GRANBY
LAURENT FORAND
372-5896
JEAN-PAUL RACINE

LA PLUS BELLE SÉLECTION DE MEUBLES POUR ENFANTS
LÉPINE
NOUS VOUS INVITONS À VENIR LA VISITER



Chez nos Orioles

Matty Alston voit personnellement à la condition physique de ses jeunes joueurs. En compagnie de la trésorière des Orioles de Granby, Lise St-Onge, Matty regarde le dossier du lanceur Michel Pollender. A l'arrière, on remarque le gérant-général André Jetté.

(Photo Jeannot Petit)

L'amateurisme en péril

VANCOUVER PC — Il y a un besoin pressant d'argent pour les sports amateurs.

Non pas pour payer les joueurs qui sont des amateurs, mais pour bâtir des locaux, présenter des compétitions, engager des experts entraîneurs et coordinateurs.

Le Québec a mis $17 millions dans les sports amateurs il y a un an et en a récolté les dividendes avec un 1er rang et des médailles aux Jeux d'hiver du Canada à Lethbridge.

Toutefois, selon Tom Walker, directeur à l'exécutif de la Fédération sportive de la C.-B. il s'agit plus que d'une affaire de dollars et cents.

Walker a porté les couleurs des Lions en 1962 et 1963 avant de rejoindre les rangs de la fédération en juillet 1973. Il a été instructeur défensif à l'université Simon Fraser ainsi que pilote pendant huit saison.

Professionnels

"La fédération sportive de la C.-B. compte de nombreux membres, soit 500,000 personnes dans 68 organisations, pour une participation de 25 pour cent en comparaison du 8 pour cent normal ailleurs.

"La situation s'explique par le fait que la C.-B. est bien structurée au point de vue sportif depuis longtemps. La fédération a été fondée avec 26 groupes en 1966".

Selon Walker, on consacre 2 millions annuellement aux sports amateurs en C.-B. La fédération dispose de $100,000 mais dépend du gouvernement pour son aide financière.

"La fédération sert de conseiller auprès du gouvernement, en plus d'aider les membres.

Walker soutient que les sports professionnels devraient aider davantage les amateurs.

"Les professionnels devraient faire davantage pour les amateurs."

Par ailleurs, il est enchanté de la politique provinciale en ce sens.

"Le gouvernement a un fonds de $500,000 pour bâtir des locaux de loisirs, sans lesquels on ne peut faire quoi que ce soit".

D'ailleurs, les locaux ne manquent pas en C.-B. et ils sont fournis par la fédération qui, sans être partie du gouvernement, aide les gens dispersés à se réunir.

les sports
EN BREF... EN BREF

OTTAWA (PC) — Un groupe d'Ottawa a jusqu'à la semaine prochaine pour trouver $1.3 million et obtenir une concession dans l'AMH. Les Blades de Baltimore sont à vendre. La ligue veut obtenir un paiement initial de $700,000 et la balance sur une période de trois à cinq ans. Ottawa avait obtenu une concession originale maintenant déménagée à Toronto.

Le golfeur Johnny Miller a été élu athlète par excellence de l'année par les amateurs sportifs américains. Par ailleurs, Jim Connors et Christ Evert ont été les favoris au tennis; Lou Brock au baseball; Bobby Orr au hockey, Muhammad Ali dans les autres sports masculins. Chaque trophée comportait la somme de $5,000 au programme de santé des jeunes désignés par les gagnants. Miller a reçu $10,000 additionnels pour un programme de son choix.

Match de deux coups sûrs
Bob Forsch menotte les Expos

ST. LOUIS (AP) — Le droitier Bob Forsch a affronté le minimum de 27 frappeurs hier en blanchissant les Expos de Montréal sur deux coups sûrs et conduisant les Cards de St. Louis à un gain de 4-0.

Forsch, qui avait vaincu les Expos 5-1 le 30 septembre dernier en perdant un match sans coup sûr dans la 8e manche, n'a accordé que deux simples, effacés ensuite par des doubles jeux. Il a retiré six rivaux au bâton, sans accorder de but sur balles.

Forsch, qui a présenté une fiche de 7-4 l'an dernier, n'a alloué qu'un coup sûr au cours des six premières manches, un simple au champ intérieur par Barry Foote, suivi d'un doube jeu de Gary Carter.

Tony Scott a commencé la 7e manche avec un simple, mais Foote a suivi avec une balle à double jeu.

Les Cards ont compté deux points dès la 1ère manche aux dépens de Steve Rogers avec deux buts sur balles, un simple de Reggie Smith et un ballon sacrifice de Ted Simmons.

Simmons a ajouté un autre point avec un doube dans la 7e, puis Ted Sizemore a complété le total avec un simple dans la 8e.

Ligue nationale

Montréal 000 000 000-020
St. Louis 200 000 11X-4120
Rogers 0-1 Talyor 7 et Foote; Forsch 1-0 et Simmons.

CINCINNATI (AP) — Darrel Chaney et le frappeur d'urgence Dave Concepcion ont produit des points avec des simples aux dépens de Mike Marshall dans la 9e manche hier soir en procurant un gain de 4-3 aux Reds de Cincinnati sur les Dodgers de Los Angeles.

Après avoir éteint le feu dans les 7e et 8e manches, Marshall a accordé un triple à Ken Griffin au début de la 9e et Chaney l'a poussé au marbre, puis Concepcion, qui n'avait pas commencé le match en raison d'un malaise à l'aine, frappant à la place du lanceur gagnant Pedro Bourdon, a produit le point victorieux avec un simple.

Les Dodgers avaient pris une avance de 3-0 aux dépens de Jack Billingham sur un roulant de Steve Garvey dans la 1ère manche et un circuit de deux points par Bill Buckner dans la 5e.

Joe Morgan a produit le premier point des Reds avec un simple dans la 6e reprise, puis Chaney a produit le 2e avec un ballon sacrifice.

HOUSTON (AP) — Cliff Johnson et le lanceur Rodney Richard ont produit deux points chacun lors d'une poussée de six points dans la 4e manche hier soir alors que les Astros de Houston en ont ajouté huit autres dans la 7e en surclassant les Braves d'Atlanta 14-2.

Johnson a réussi un simple de deux points et Richard, un double de deux points.

Les Braves ont répliqué avec des points dans les 5e et 7e manches avaàt que les Astros envoient 13 frappeurs au marbre dans la 2e moitié de la 7e.

Richard n'a pas profité de ces explosions quand il s'est blessé au pied gauche en couvrant le 1er but.

ARLINGTON (AP) — Les Twins du Minnesota ont profité de deux erreurs et du circuit de Tony Oliva pour supplanter les Rangers du Texas 3-2 hier soir.

Le sacrifice d'Eric Soderholm et le circuit d'Oliva ont donné une avance de 2-0 aux Twins au profit de Joe Decker dans la 2e manche.

Jim Sundberg a compté le point victorieux à la suite des deux erreurs rivales dans la 6e reprise.

Les Rangers ont chassé Decker dans la 6e, après deux retraits, grâce à des simples de Willie Davis et Jeff Burroughs, plus trois buts sur balles, le 3e accordé par Ray Corbin, qui a toutefois mis fin à la poussée en retirant Dave Nelson sur un roulant.

BOSTON (AP) — George Scott et Robin Yount ont produit deux points chacun hier en conduisant les Brewers de Milwaukee à un gain de 7-4 sur les Red Sox de Boston qui ont ainsi divisé leur première série de la saison.

Scott a d'abord donné une avance de 2-0 aux Brewers avec un simple aux dépens du perdant Bill Lee dans la 2e manche.

Les Brewers ont akouté trois autres points aux dépens de Lee dans la 4e manche marquée d'un double et trois simples, y compris celui de Yount, qui a produit un autre point avec un ballon sacrifice dans la 6e.

Pete Broberg a limité les Sox à quatre coups sûrs avant de céder sa place à Tom Murphy dans la 7e reprise à cause du froid. Murphy s'est tiré d'une impasse en préservant le gain des Brewers. Lee a aussi pris le chemin des douches dans la 7e en raison d'un malaise au bras.

Dwight Evans a produit les deux premiers points des Sox avec un triple dans la 4e avant de compter lui-même, puis Cecil Cooper a produit le dernier point des vaincus avec un simple dans la 9e.

Ligue américaine

Milwaukee002 301 010-780
Boston 000 300 001-472
Broberg 1-0, Murphy 7 et Porter; Lee 0-1, Segui 7 et Montgomery.

baseball

LIGUE NATIONALE
EST

	G	P	%	DIFF.
New York	1	0	1.000	
Montréal	1	1	.500	1/2
Chicago	0	0	.000	1/2
Pittsb.	0	0	.000	1/2
Philadel.	0	1	.000	1
St. Louis	1	1	.500	1

OUEST

Cincin.	2	0	1.000	
Houston	2	1	.667	1/2
Atlanta	1	2	.333	1 1/2
S. Diego	0	0	.000	1
S. Franc.	0	0	.000	1
L. Angel.	0	2	.000	2

HIER
Montréal 0 St. Louis 4
L. Angeles 3 Cincin. 4
Atlanta 2 Houston 14
S. Francis. à S. Diego, remise

AUJOURD'HUI
Montréal à St. Louis
Philadel. à N. York
Pittsb. à Chicago
L. Angeles à Cincinn.
S. Francisco à S. Diego

LIGUE AMERICAINE
EST

	G	P	%	DIFF.
Clevel.	1	0	1.000	
Boston	1	1	.500	1/2
Baltim.	0	0	.000	
Detroit	0	0	.000	
Milwaukee	1	1	.500	1/2
New York	0	1	.000	1

OUEST

Minnes.	2	0	1.000	
Califor.	1	0	1.000	1/2
Oakland	1	0	1.000	1/2
Chicago	0	1	.000	1 1/2
Texas	0	2	.000	2
K. City	0	1	.000	1 1/2

HIER
K. City à Californ., soirée
Chicago à Oakland, soirée
Minnes. 3 Texas 2
Milwau. 7 Boston 4
AUJOURD'HUI
Chicago à Oakland
Minnes. à Texas
BKALTIM& à Detroit

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Montréal Renko 12-16 à St-Louis Denny 0-0
Philadelphie Lonborg 17-13 à New York Matlack 13-15.
Pittsburgh Ellis 12-9 à Chicago Reuschel 13-12.
Los Angeles Rau 13-11 à Cincinnati Kirby 12-9 N.
San Francisco Caldwell 14-5 à San Diego Freisleben 9-14 N.

LIGUE AMERICAINE

Baltimore Palmer 7-12 à Detroit Coleman 14-12.
Chicago Bahnsen 12-15 à Oakland Norris 9-9
Minnesota Goltz 10-10 à Texas Brown 13-12 N.

expos

MONTREAL	ab	p	cs	pp
Scott, cg	3	0	1	0
Foli, ac	3	0	0	0
P. Mangual, cc	3	0	0	0
Jorgensen, 1b	3	0	0	0
Foote, r	3	0	1	0
Carter, cd	3	0	0	0
Mackanin, 2b	3	0	0	0
Parrish, 3b	3	0	0	0
Rogers, l	2	0	0	0
Taylor, l	0	0	0	0
Scanlon, fu	1	0	0	0
TOTAL	27	0	2	0

ST-LOUIS	ab	p	cs	pp
Brock, cg	3	1	3	0
Sizemore, 2b	5	0	2	1
McBride, cc	4	1	0	0
P. Smith, cd	3	1	1	1
T. Simmons, r.	3	0	2	2
K. Hernandez, 1b	3	0	2	0
Reitz, 3b	4	0	0	0
Brinkman, ac	4	0	1	0
Forsch, l	3	1	1	0
TOTAL	32	4	12	4

Montréal 000 000 000—0
St-Louis 200 000 11x—4
DJ—Montréal 2, St-Louis 2.
LSB—St-Louis 11. 2B: T. Simmons. BV: Brock. BS: T. Simmons.

LANCEURS	ml	cs	p	pm	bb	r
Rogers (p, 0-1)	6 1/3	10	3	3	4	3
Taylor	1 2/3	2	1	1	1	1
Forsch (g, 1-0)	9	2	0	0	0	6

APL: par Rogers, Forsch.
Temps: 1:58.
A.: 7,469.

Dans l'AMH
Minnesota commence bien battant les Whalers 6-5

HARTFORD (PC) — Wayne Connely a marqué deux buts, dont celui de la victoire, hier soir quand il a conduit les Fighting Saints du Minnesota à un triomphe de 6-5 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre lors du premier match de leur série quart-de-finale dans l'Association mondiale de hockey.

Gord Gallant, Bill Butters, Gary Gambucci et Mike Walton ont enfilé les autres buts des Fighting Saints.

Larry Pleau a répliqué avec deux buts pour les Whalers. Ron Climie, Wayne Carleton et John French ont complété le pointage pour la Nouvelle-Angleterre.

Fran Huck a récolté trois passes pour les Fighting Saints. C'est lui qui a préparé le but victorieux de Connelly à 11:35 de la troisième période. French a réduit l'avance des Saints, mais les Whalers ont été incapables d'égaler le compte par la suite.

Les Saints ont pris les devants 2-0 au cours es cinq premières minutes de jeu suite aux filets de Gallant et Butters. Climie et Pleau ont cependant égalé les chances pour les Whalers avant la fin du premier engagement.

Connelly a redonné l'avance aux siens à 4:25 de la deuxième, mais les Whalers ont égalé le compte encore une fois 34 secondes plus tard quand Pleau a marqué son premier filet.

Gambucci et Walton ont trouvé le fond du filet pour les Saints avant la fin du deuxième engagement. Carleton a cependant réduit l'écart à un seul but à seulement huit secondes de la fin de l'engagement.

French a complété le pointage pour les Whalers à 36 secondes de la fin du match.

Finale de la Coupe Davis

SANTIAGE (Reuter) — La finale de la zone américaine de coupe Davis qui devait se dérouler du 9 au 11 mai entre le Chili et l'Afrique du Sud a été reportée sine die, à annoncé mercredi M. Hernan Basagoitia, président de la Fédération chilienne de Tennis, en précisant qu'il en avait été avisé par Basil Reay, secrétaire de la Fédération internationale et du comité de la coupe.

Le Chili est le vainqueur de la zone sud-américaine, l'Afrique du Sud avait été désignée pour représenter la zone nord--américain à la suite du refus du Mexique et de la Colombie de la rencontrer.

Selon M. Basagoitia, le comité de la coupe Davis a également décidé d'ajourner sa décision concernant l'élimination éventuelle du Mexique et de la Colombie.

Record mondial

La jeune nageuse canadienne Nancy Garapick, une écolière d'Halifax, âgée de 13 ans, a réalisé en 2:02.84 la meilleure performance mondiale du 200 verges dos en petit bassin au cours de la première journée des championnats des Etats-Unis de natation, mercredi à Cincinnati.

Garapick a battu du même coup, le record du Canada en petit bassin établi par Wendy Cook en 2:04.00 l'an dernier aux championnats d'hiver américains à Dallas. Cook était la détentrice de l'ancienne meilleure performance mondiale. La blonde et jeune canadienne a succédé à sa célèbre compatriote comme championne des Etats-Unis. Elle a battu Tauna Vandeweghe, inconnue, de plus de deux secondes.

A Augusta
Début du tournoi des maîtres

AUGUSTA (AP) — Lee Trivono avait un voeu à formuler hier à la veille de la première ronde du tournoi des Maîtres.

"Ne faites pas fâcher Jack, a mentionné un Trevino qui paraissait sérieux pour une fois. Soyez gentils avec lui, ne le réveillez pas. On l'a fait fâcher en Floride et vous avez vu ce qui s'est passé".

Jack Nicklaus s'est en effet fâché quand il a laissé la victoire lui échapper lors de la Classique Jackie Gleason. Il s'est ressaisi en remportant les deux tournois suivants sur le circuit de la PGA.

Encore une fois, Nicklaus est l'homme à battre au prestigieux Tournoi des Maîtres.

"Je pourrais gagner, Johnny Miller pourrait gagner. Gary Player est toujours un joueur à surveiller et Lee Trevino est un excellent golfeur, a mentionné Tom Weiskopf. Mais si j'avais à parier sur les chances d'un seul homme, je choisirais Jack Nicklaus".

Weiskopf, vainqueur lors du tournoi de la semaine dernière à Grensboro, et un des favoris pour remporter la prestigieuse classique, a poursuivi: "Jack est un golfeur phénoménal".

Johnny Miller abondait dans le même sens.

"Jack est le plus grand joueur de tous les temps. S'il est en grande forme, il peut vaincre n'importe qui, même moi quand je suis en forme superbe".

Grand favori

Nicklaus est favori pour l'emporter à 3-1. Il a d'ailleurs déjà remporté le Tournoi des Maîtres à quatre reprises. Weiskopf a terminé trois fois au deuxième rang, mais il n'a pas remporté une seule victoire sur l'excellent parcours de 7,020 verges du club Augusta National.

Miller, qui a remporté trois tournois au début de la campagne, le vainqueur de l'omnium des États-Unis, Hale Irwin, et le champion de l'an dernier, Gary Player, ont été cotés à 8 pour 1.

Dans le cas de Player cependant, les cotes pourraient être modifiées. Il a dû quitter le terrain mardi, souffrant de maux d'estomac. Il s'est dit en pleine forme hier malgré tout.

Trevino a refusé à plusieurs reprises de prendre part à la classique, prétextant que le parcours ne convenait pas à son style de jeu. Mais il a remporté le championnat de la PGA l'an dernier et comme il a déjà remporté les honneurs des omniums des Etats-Unis et Britannique, il ne lui manque plus qu'une victoire au Tournoi des Maîtres pour compléter sa série de triomphes dans les quatre tournois majeurs.

"Je me dois de jouer à Augusta. J'y reviendrai tant et aussi longtemps que je n'aurai pas remporté le Tournoi des Maîtres", a mentionné Trevino.

Beaucoup de tension

Lee Elder déclare qu'il pense avoir des chances de triompher. Mais il est le premier Noir à participer au Tournoi des Maîtres en vertu de sa victoire à l'omnium Monsanto, il y a 51 semaines. Il a déjà supporté beaucoup de tension et croit que le plus dur est déjà fait.

53 professionnels américains, sept amateurs américains et 16 professionnels étrangers seront de la partie.

Comme c'est la coutume à Augusta, l'on n'a pas annoncé le montant de la bourse globale qui devrait être supérieure à $200,000. Le gagnant touche environ $35,000.

Dernière heure

Les Russes Valery Charlamov et Alexandre Yakouchev ne sont as intéressés à évoluer avec les Toros de Toronto, de l'Accociation mondiale de hhockey.

On peut se demander aujourd'hui si vraiment les Toros ont fait une offre aux deux joueurs soviétiques. La direction de l'équipe torontoise à déclaré hier ne rien savoir de cette nouvelle en provenance de Munich et selon laquelle $2 millions auraient été offerts pour acquérir leurs services.

Le Belge de 23 ans, Feddy Maertens, a remporté hier la 37e reprise de la classique cycliste Gand-Wevegem.

Maertens est aussi le récent vainqueur du tour de Belgique. Dans l'épreuve Gand-Wevelgem, Eddy Merckx a terminé en sixième place du classement général.

Le receveur Eddie Etchebarren, qui a demandé à être échangé à plusieurs reprises, a finalement signé un nouveau contrat de travail avec les Orioles de Baltimore, de la Ligue américaine de baseball, hier.

MUNICH — Au championnat mondial de hockey sur galce, la Pologne a infligé un revers à la formation des Etats-Unis hier à Munich. La Pologne a triomphé 5 à 3.

HAMILTON — La ligue canadienne de football a maintenant un argument pour soutenir l'affirmation faite récemment par le commissaire de la ligue, Jake Gaudaur, voulant que les amateurs préfèrent regarder le football canadien plutôt que le football de la Ligue nationale.

Les résultats d'une étude des cotes d'écoute, menée sumultanément à Halifax et en Alberta, tandis qu'on présentait et du football canadien et du football américain à la télévision, s'est en effet révélée fortement fvavorable au football canadien.

CHRISTCHURCH, Nouvelle-Zélande — L'Australien Keith Addison est toujours le meneur au classement génral, dans les épreuves pour le championnat mondal des conducteurs de courses sous harnais qui se déroulent en Nouvelle-Zélande.

Il domine encore après la cinquième série de courses. Addison a 132 points au sommet. Le Canadien Shelley Goudreau, de Windsor en Ontario, est troisième avec 111 points.

HOMELITE®



Achetez une tronçonneuse Super XL-Mini automatique à Prix de détail suggéré $199.95(2) $219.95(2)

Un démarreur Simplex pour des démarrages rapides et faciles. Des poignées moulées pour plus de confort. Un silencieux "Quiet Tone™" réduisant efficacement le bruit. De grands réservoirs de carburant et d'huile exigeant ainsi moins d'arrêts.
(2) Avec attachements de 12".

Ou une XL-1 à $174.95(2) Prix de détail suggéré $194.95(2)

Grâce au démarreur Simplex vous obtenez des démarrages sûrs et rapides avec seulement deux doigts. Légère et facile à manier, vous pouvez vous acquitter de plusieurs travaux de coupe de bois à l'extérieur. Idéale pour les fermiers, etc. chalet, pêcheurs, chasseurs et campeurs. *(2) Avec attachements de 12".*

(1) Chez les dépositaires participants. Consultez les pages jaunes pour votre dépositaire Homelite sous la rubrique scies. L'offre spéciale du printemps se terminera le 30 juin.

TERRY INDUSTRIES
UNE DIVISION DE TEXTRON CANADA LIMITÉE
180 Avenue Labrosse Pointe Claire Que

EXIGEZ LA CHAÎNE HOMELITE POUR VOTRE TRONÇONNEUSE

R. VIENS ÉQUIPEMENT 822, rue Principale, Granby, tél. 378-9891	R. MALOUIN & FILS 6421, rue Foster, Waterloo, tél. 539-0494	GARAGE GEORGES OSTIGUY INC. 850 ouest, rue Principale, Farnham, tél. 293-4784
RONALD FONTAINE 337, rue de l'Eglise Racine, tél. 532-2863	CHOINIÈRE AUTOMOBILE ENR. Route Nationale 1, St-Césaire, tél. 469-2820	CENTRAL TRACTOR & MACHINERY LTD R.R. 2, West Brome, Tél.: 263-1700

Gala des sports

Attribution de Mérites sportifs aux athlètes du Cegep de Granby

Par René Vachon

GRANBY (RV) — Un des moments les plus attendus par les Cégepiens de Granby arrive à grands pas. Cet événement de marque se nomme le Gala des sports édition 1975 du Cegep de Granby.

Le Gala se tiendra le 12 avril à 20 heures 30, à la Salle Katudal sur le chemin d'Adamsville. Près de 40 mérites sportifs seront remis aux équipes intercollégiales et intramurales, aux athlètes qui se sont signalés dans ces équipes, aux athlètes féminins et masculins par excellence, bref, tous ceux qui ont excellé dans quelques disciplines sportives que ce soient.

Organisation

Depuis près d'un mois, les organisateurs se dévouent corps et âme afin de faire de cette soirée la plus remarquable de l'année dans les annales du Cegep pour l'année scolaire 74-75.

Cette soirée demande une organisation bien structurée et fiable. Cette remarquable organisation se compose de Solange Beauregard, responsable de la vente et distribution des billets, Sylvie Bouthiette à la réception, Jacinthe Lacasse à la décoration, Doris "Cook" Baker, responsable des activités intramurales qui, soit dit en passant, a accompli un travail formidable dans le domaine de l'intramural, Daniel Domingue à l'aménagement, Bernard "Big Ben" Dumas, responsable des trophées, Jean Houle à la publicité et François "Ti-Ku" Lasnier, responsable de l'intercollégial et directeur des sports au Collège de Granby.

Mérites sportifs

Les mérites sportifs les plus remarquables sont certainement ceux décernés à l'équipe intercollégiale et intramurale de l'année ainsi qu'à l'athlète féminin et masculin de l'année.

L'année dernière, dans le même ordre, les trophées ont été décernés au football intercollégial, à l'équipe de ballon-balai du capitaine Serge Dutil, Lise Gagné et Marcel Savard se sont mérités les dignes honneurs d'être nommés l'athlète féminin et masculin par excellence de l'année.

Des mérites ont aussi été accordés aux sportifs et athlètes dans les disciplines suivantes: handball inter et intra, féminin et masculin, judo, badminton, ballon-balai, ballon-panier, ping-pong, ski, football, volley, basket, etc...

Toutes ces mentions seront répétées cette année, ainsi que plusieurs autres qui s'ajouteront à la liste déjà énorme. Jean-Claude Beaudry et Josée Lebeau seront les animateurs de la soirée et les jolies et charmantes Cécile Brodeur, Ginette Grégoire, Nicole Massé et Elise Tétreault accueuilleront par leur aimable sourire les "chanceux" qui assisteront à cette inoubliable soirée.

Prédictions

Je ne voudrais pas me faire un prophète de malheur mais je prends quand même le risque de choisir les récipiendaires des principaux mérites sportifs du Cegep de Granby pour l'année 74-75.

La lutte est chaude parmi les équipes intercollégiales. En effet, trois équipes sur quatre ont des bonnes chances de l'emporter. Le hand-ball féminin a connu un grand succès cette année en terminant en troisième position, un seul point derrière la tête occupée par Sherbrooke et, en finale, il a livré une belle lutte à Sherbrooke pour finalement perdre en supplémentaire.

L'équipe de volleyball a pour sa part terminé en deuxième position derrière Sherbrooke, invaincu en 36 parties. Les filles du volleyball ont accusé une très nette amélioration par rapport à l'an dernier et l'instructeur Pierre Ostiguy a accompli un excellent travail.

L'équipe de hand-ball masculin n'a aucune chance, je pense, de se mériter les grands honneurs. Ils ont accumulé les déboires tout au long de l'année,. jouant souvent de malchance. On ne peut certes pas reprocher à Alain Duquette, l'instructeur de l'équipe, d'avoir mal dirigé l'équipe, car, diriger une équipe comme celle-là, ce n'était pas de tout repos.

L'équipe de football, la "glorieuse", comme on se plaît à l'appeler, a terminé sa courte mais dure saison avec une fiche de trois victoires et une seule défaite en saison régulière pour s'accaparer le premier rang de leur division devant les puissantes équipes de Lennoxville, Victoriaville et Sherbrooke. Granby s'est toutefois inclinée en finale contre les Cougars de Lennox qu'il avait battus avant les séries éliminatoires. Les estrades du parc Dubuc ont été remplies à chacune des quatre joutes présentées à Granby. Cette équipe de poids plume s'est drôlement bien défendue, faisant fi des nombreux dénigreurs qui n'accordaient qu'une maigre quatrième place aux Inouks.

Mon choix s'arrête donc sur l'équipe intercollégiale de football. Ormis le fait que j'ai évolué dans cette équipe, je crois que mon choix est très objectif.

Claudette Leclerc devrait remporter le titre de l'athlète féminin par excellence de même que Gilbert Berthelot, athlète masculin par excellence.

L'équipe de hockey a d'excellentes chances de remporter le titre de l'équipe intramurale par excellence. Pour ce qui est des autres mérites, je vous laisse l'initiative de faire votre choix.

Les organisateurs lancent une invitation à tous les Cégepiens à se rendre à la Salle Katudal samedi, à 20 h 30. Pour ceux que l'horaire de la soirée intéresse, disons qu'à 20 h 30, ça débute, la remise des mérites se fera à partir de 22 heures environ, un goûter sera servi à 00 h 30 et la musique adoucira les moeurs jusqu'à 2 h 00. Près de 400 personnes sont attendues à cette soirée. A vous d'en agrandir le nombre. Ca vaut la peine de fêter ça !!!



Récréative O'Keefe

Cette populaire ligue de hockey a couronné ses champions dernièrement, lors d'une soirée. De gauche à droite: André Jetté, secrétaire-trésorier; Marcel Bisaillon, meilleur cerbère; René Boudreau, président; Roma Boulerice, meilleur compteur; André L'Heureux, vice-président et Yvon Galipeau, secrétaire-archiviste.

(Photo C-Line Jobin)

Mardi soir

Les Kings ont battu les Leafs 3-2 en supplémentaire

LOS ANGELES AP — Mike Murphy a trouvé le fond du filet à 8:53 de la période supplémentaire mardi soir, procurant ainsi une victoire de 3-2 aux Kings de Los Angeles contre les Maple Leafs de Toronto, dans le premier match de la série A des éliminatoires de la Ligue nationale de hockey.

Première période

1. Los Angeles, Berry 1 Kozak, Widing 14:31
2. Toronto, Stoughton 2 Keon, Hammarstrom 15:40

Pénalités - Flett T 5:53, Kannegiesser LA 17:18, Hammarstrom T 19:39.

DEUXI5ME PERIODE

3. Los Angeles, Carr 1 Berry, Brown 16:25.

Pénalités - Murdoch LA 5:22, Ellis T 14:07.

TROISIEME PERIODE

4. Toronto, Ellis 1 Williams, Turbbull 18:30

Aucune pénalité

Supplémentaire

5. Los Angeles, Murphy 1 Carr, Brown 8:53.

Aucune pénalité

Toronto 8 11 9 2-30
Los Ang. 7 12 5 8-32

Gardiens-McRea, Toronto; Vachon, Los Angeles.

Ass. 12,426

les sports
EN BREF... EN BREF

INDIANAPOLIS — Le vétéran A. J. Foyt est le favori pour triompher dans les 500 milles d'Indianapolis, le 25 mai prochain. Le pilote de 40 ans mène largement dans le championnat de l'USAC avec un total de 1,810 points. Il a remporté dimanche dernier les 200 milles de Trenton. Foyt a déjà triomphé à trois reprises dans les 500 milles d'Indianapolis.

Les stages de l'AHMQ dans les Cantons

L'Association du Hockey Mineur du Québec qui s'allie cette année encore à la Fondation O'Keefe, a réalisé en 1974-75 une série de stages d'instructeurs avec la collaboration de la Brasserie O'Keefe qui, comme par le passé, vient en aide à différents organismes de sport amateur.

L'équipe volante de spécialistes de l'A.H.M.Q. s'est rendue, il y a quelques semaines, à Coaticook dans la région des Cantons de l'Est afin de dispenser un stage de troisième degré aux instructeurs du hockey mineur de cette région administrative du Québec.

Christian Pelchat, professeur à l'Université du Québec à Montréal est l'un des spécialistes au chapitre des gardiens de buts, Pierre Paiement et Jean-Paul Labrecque, deux autres instructeurs qualifiés de l'A.H.M.Q., ont rencontré près de trente instructeurs des Cantons de l'Est pour leur faire connaître et approfondir certaines notions techniques.

La majorité des stages de l'A.H.M.Q. sont de premier et second degré mais, pour répondre à un urgent besoin des membres de cette région, l'A.H.M.Q. a jugé nécessaire d'y présenter un stage de troisième degré qui a permis à vingt-huit instructeurs d'obtenir leur troisième degré de compétence.

Les stagiaires ont profité de judicieux conseils et de l'enseignement hors-pair des instructeurs de l'A.H.M.Q. qui ont quelque peu délaissé les éléments primordiaux du hockey pour s'attaquer à des concepts plus avancés.

Les techniciens de l'A.H.M.Q. ont préféré accentuer le stage vers des notions telles la psychologie de l'entraîneur, la méthodologie de l'entraînement, l'apprentissage gradué des notions relativement connues mais dont la majorité des instructeurs de l'A.H.M.Q. ne connaissent que les données de base.

Les autorités de l'A.H.M.Q. se réjouissent de savoir que vingt-huit instructeurs de la région des Cantons de l'Est se sont prévalus du stage et ne doutent nullement que les équipes des Cantons de l'Est qui se présenteront aux Championnats provinciaux du hockey mineur, en Abitibi, seront représentatives de cette région administrative du Québec.

André Martin défait Bobby Riggs

MONTREAL PC — La Montréalaise Andrée Martin a accepté un défi lancé par l'Américain Bobby Riggs et elle l'a battu dans un match hors-concours de tennis.

Mlle Martin, a triomphé par les comptes des 25-22 et 25-22. Riggs, qui est âgé de 55 ans, a déclaré qu'il voulait rencontrer Mlle Martin à nouveau.

Riggs est celui-là même qui avait perdu un match contre Billie Jean King en septembre 1973. Il n'avait que des éloges à l'endroit de la Montréalaise.

"Elle se déplace très bien sur le court et ses coups à la volée sont excellents. Elle pourrait cependant améliorer son service. De la façon dont elle a joué ce soir, elle aurait pu vaincre l'Australienne Margaret Court", a mentionné Riggs.



Les champions

Mme Denise Rajotte a accepté avec plaisir de remettre les trophées aux deux champions du 1er championnat annuel de "pool" des Loisirs 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale. Nous la voyons ici, au centre, félicitant les deux vainqueurs Jean-Guy Gagnon et Alain Mitchell (champion pour une 3e fois). A l'extrême droite, on reconnaît Maurice Bond, finaliste et à l'extrême gauche, l'autre finaliste Adrien Pépin, qui ont reçu chacun une médaille d'or.

(Photo A.C.)

les POTINS DU JEUDI

par la rédaction sportive

Le sympathique Nap Fontaine a pris la vedette lors du match des Anciens Maroons de Waterloo samedi dernier; malgré ses 77 ans, il a su démontrer à ses anciens jeunes qu'il était encore en grande forme... et prêt à recommencer. Il ne fait aucun doute que Nap fait partie de l'histoire des Maroons... Il faisait bon aussi de revoir l'ami René. Boileau et son épouse... qui refusent de vieillir eux aussi... Luc Simard s'est dit très satisfait de sa dernière saison de hockey; chose certaine, Luc aura place pour un peu d'embonpoint cet été... même s'il se propose de jouer à la balle-molle tous les jours, si possible; avis aux intéressés... A souligner que le maire Paul-André Roy n'a pas raté un seul événement du dernier tournoi Atome de Waterloo... Quant à l'Oeil... il aurait "oublié" de regarder la joute de ses anciens coéquipiers... Somme toute, on n'est pas prêt d'oublier cette première expérience à Waterloo, car le succès a été complet, même si "dame nature" a voulu faire des siennes... Est-il nécessaire de rappeler que Gerry Vary était à la tête de toute l'organisation... C'est Carol Labrie du Mégantic qui a terminé en tête des compteurs des séries éliminatoires du Junior "A" avec 35 points, devant Luc Bonneville, un coéquipier, qui a amassé 33 points, dont 22 buts, sur un pied d'égalité avec Gaston Desrochers du Longueuil qui, lui, a disputé une série de moins... Valmore Viens a décidé de reprendre les exercices afin de retrouver sa forme de jeunesse; est-il question qu'il fasse un retour dans la lutte?... Maintenant que Marcel Potvin est à la retraite... il se promet bien de vider tous les lacs de la région; il est à surveiller... A ne pas oublier la visite de Jean-Pierre Roy au déjeuner mensuel de l'Amicale, dimanche matin... chose certaine, Michel Lemonde sera parmi les convives... Les confrères journalistes ont sollicité le prêt d'un set de chandails aux Loisirs de Granby, pour une joute de hockey éponge, samedi; la réponse fut "NON"... merci messieurs... Claude Bédard n'a même pas pu donner ses deux billets pour le match Washington à Montréal, samedi dernier... A ne pas oublier la soirée annuelle du hockey mineur des Loisirs de Granby samedi soir... et la réunion le lendemain... La ligue de ballon-balai Industrielle-Labatt tiendra sa soirée de clôture le 3 mai prochain, au Pavillon du Détour, nous informe-t-on... Labatt couronnera ses champions de la dernière saison de courses sur glace, mercredi prochain, dans la métropole. Deux Granby ont participé à ces épreuves au cours de la saison, soit Marcel Talbot dans les classes A qui a pris le 13e rang pour une bourse de $100 et Luc Williams qui a fini au 17e rang... Le Club de golf de Waterloo Inc. tiendra une assemblée générale lundi prochain, le 14 avril, à la Légion Canadienne. Plusieurs discussions importantes sont à l'ordre du jour... On ne veut pas arriver le dernier aux Loisirs Immaculée-Conception; aussi, on est à préparer le tournoi annuel de balle-molle prévu pour la fin d'août seulement... On prévoit même qu'à la fin de mai, les inscriptions seront complétées... Le bonspiel annuel Alex Babin-Hervé Brault est en cours au Granby-St-Paul; ce bonspiel clôture la saison. Dimanche, il y aura banquet et remise des prix, auxquels sont conviés les sportifs... Le Gala des Sports du cégep de Granby aura lieu samedi à la salle Katudal, chemin Adamsville. C'est un événement attendu avec impatience par tous les étudiants... Quant au club sportif de Granby, qui s'occupe des Orioles junior et midget, il annonce la tenue d'une conférence de presse pour le 14 mai prochain au motel Le Castel de l'Estrie. Le tout a été confirmé par le publiciste Jacques Guertin... Le Club Kiwanis organise, pour mardi prochain un bonspiel qui se déroulera au Granby Curling Club. Des clubs de Montréal, Sherbrooke, Newport et Magog seraient déjà inscrits à cette compétition... A compter du mois de mai, il y aura des bingos et des soirées bavaroises au Palais des Sports. Ces activités, qui auront lieu une fois la semaine, prendront place jusqu'à la fin d'août... Clovis Foisy est un joueur de coeur hors pair; certains confrères du journal ont pu s'en rendre compte dernièrement... C'est samedi que le Club de Presse affronte l'équipe de hockey éponge du Palais des Sports, ayant à leur tête le rusé Denis Tardif. Le Club de Presse est confiant de l'emporter, dans ce qu'on qualifie de match du siècle... René Vachon a été nommé skip du club de curling de La Voix de l'Est, qui participera au tournoi provincial des journalistes le 19 avril à Québec... A ce sujet, on ignore toujours si Ginette Laurin sera de la partie, car elle aurait annoncé sa retraite il y a quelques jours, semble-t-il... Les joueurs des Orioles sont anxieux de débuter leur entraînement à l'extérieur, surtout Mario Lachance. Espérons que dame température se mettra de la partie d'ici peu, car nos Orioles sont réellement impatients... Les inscriptions continuent d'affluer en ce qui concerne l'Ecole de baseball Matt Alston, qui débutera le 17 mai prochain au stade de la rue Maisonneuve. Pour de plus amples renseignements, il suffit de communiquer avec Lise St-Onge à 372-2152 ou 372-2834...

impôt 74

FAITES-LE BIEN...TÔT!

DEUX GUIDES VALENT PLUS QU'UN

Vous risquez de perdre le bénéfice de déductions supplémentaires si vous faites votre déclaration sans consulter le supplément du guide contenu dans la seconde enveloppe que le ministère du Revenu a préparée pour vous. Cette enveloppe vous a été livrée par la poste, tout comme votre formule. Si vous n'en avez pas reçu, procurez-vous une formule et l'enveloppe intitulée «déductions supplémentaires» et agissez vite. Vous trouverez les deux enveloppes dont vous avez besoin à votre Caisse populaire ou à l'un des bureaux du Gouvernement du Québec. *La lecture du guide et du supplément du guide* est indispensable pour bien faire votre déclaration.

C'EST L'TEMPS DE L'IMPÔT...
FAITES-LE BIEN... TÔT...

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

Interlux Vente 2 pour 1*



Interlux fini pour planchers à l'époxy (gris pierre ou gris argent)	Interlux au latex acrylique pour extérieur	Interlux latex satiné	Interlux semi-lustre à l'alkyd	Interlux une couche au latex satiné	Interlux une couche semi-lustré
$16.95 pour 2 gals	$16.95 pour 2 gals	$12.95 pour 2 gals	$17.95 pour 2 gals	$16.95 pour 2 gals	$18.95 pour 2 gals
$5.67 pour 2 ptes	$5.67 pour 2 ptes*	$4.37 pour 2 ptes	$5.97 pour 2 ptes	$5.67 pour 2 ptes	$6.37 pour 2 ptes

2 pinceaux pur poil de 2"... $2.49 la paire **Rouleau de 7½" avec plateau métallique... $3.19 l'ensemble**

Pendant un temps limité, vous pouvez profiter d'une aubaine unique en achetant la peinture Interlux au prix de deux pour un. Choix de cinq finis blancs très recherchés... teintes selon vos goûts préférés moyennant un léger supplément... également un fini époxyde en deux tons de gris. Ce sont tous des produits de qualité de Peinture Internationale, en vente dès maintenant chez votre dépositaire Interlux.

Peinturez et épargnez.

*Base sur le prix de détail suggéré pour une unité. Peinture Internationale (Canada) Limitée ne prétend aucunement que la peinture Interlux n'a pas été ou ne sera pas vendue à des prix inférieurs au prix de détail suggéré. Le remplissage des contenants des peintures à teinter tient compte du colorant à ajouter.

F.W. JONES & SON Ltd. **44 Dutch Street,** **Bedford, cté Missisquoi** **Tél.: 248-3323**	**COWANSVILLE BUILDING SUPPLIES Ltd.** **809 South Street,** **Cowansville - 263-1748**	**QUINCAILLERIE CHAMBERLAND INC.** **Eastman, cté Brome** **Tél.: 297-2073**
QUINCAILLERIE NOUVELLE-FRANCE **419, rue Notre-Dame** **Granby - 378-8255**	**Y. MEUNIER & FRÈRES INC.** **3200, rue Bédard,** **St-Jean-Baptiste, cté Rouville** **Tél.: 467-2322**	**J.-P. DESLIÈRES & FILS INC.** **Sutton, cté Brome,** **Tél.: 538-2330**

Le CCAPG présente 31 projets à l'école estivale des sports

L'Ecole estivale des sports nous revient pour une deuxième année, à la grandeur du Québec.

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, au Loisirs et aux Sports consacre des sommes d'argent à l'Ecole estivale des sports premier niveau, dans un but de permettre aux jeunes intéressés de 10 à 17 ans d'amorcer une première forme de spécialisation dans un sport de leur choix, au cours de la période estivale, à partir du 23 juin.

Cette année le Haut-Commissariat va encore plus loin que l'Ecole estivale des Sports. A partir de septembre, des clubs sportifs de premier niveau et de 2e niveau seront en opération dans un but de spécialiser davantage l'élite recrutée dans le milieu scolaire et civil.

Le Comité de coordination de l'activté physique de Granby (C.C.A.P.G.) qui groupe l'élémentaire, le secondaire, le CEGEP et les Loisirs de Granby Inc. dans le domaine de l'activité physique, présente 31 projets. Ces projets, qui permettent aux garçons et filles de 10 à 17 ans de participer, sont présentés de façon à ce que les programmes d'éducation physique puissent se continuer, se compléter et s'améliorer durant l'été.

La plupart de ces projets ont des éducateurs physiques comme instructeurs et ainsi la pédagogie sportive et éducative sera orientée vers la participation d'une part et la spécialisation d'autre part, car chaque projet groupe de 15 à 20 participants d'où l'origine d'une initiation à l'entraînement et à la compétition.

Chaque projet est présenté avec un contenu d'enseignement très structuré et adapté aux possiblités des différents jeunes. Chaque discipline contient 45 heures de programme réparties entre 3 et 6 semaines; ainsi le jeune de 10 à 17 ans reçoit de une heure et demie à trois heures d'entraîneemnt par jour et cinq jours par semaine.

Enfin, l'Ecole estivale des Sports permet l'utilisation maximale des ressources humaines et matérielles disponibles pendant la période estivale. Cette école identifie donc dans un premier temps "une initiation à l'entraînement et à la compétition". C'est une première phase du programme qui pourra se poursuivre dès l'automne au sein d'un club sportif.

Le C.C.A.P.G. présente donc dans une concertation de programme sportif, les 31 projets:

ACTIVITES

Gymnastique, G, 10-12 ans.
Gymnastique, F, 10-12 ans
Hand-ball, F, 13-15 ans
Basket-ball, F, 12-13 ans
Basket-ball, G, 13-15 ans
Athlétisme, G, 13-15 ans
Football, G, 15-17 ans
Escrime Mixte, 12-16 ans
Tir à la carabine, G, 14-16 ans
Tennis, Mixte, 10-14 ans
Volley-ball, F, 15-17 ans
Basket-ball, G, 10-12 ans
Basket-ball, F, 10-12 ans
Hand-ball, G, 10-12 ans
Hand-ball, F, 10-12 ans
Tennis, Mixte, 14-17 ans
Hand-ball, G, 13-15 ans
Cyclisme, Mixte, 15-17 ans
Volley-ball, G, 15-17 ans
Volley-ball, F, 12-14 ans
Tennis, Mixte, 10-14 ans
Gymnastique, G, 13-17 ans
Tennis, Mixte, 14-17 ans
Athlétisme, Mixte, 14-16 ans
Basket-ball, F, 13-16 ans
Gymnatique, F, 13-17 ans
Hand-ball, G, 14-15 ans
Volley-ball, G, 12-14 ans
Volley-ball, F, 14-15 ans
Golf, Mixte, 10-14 ans
Golf, Mixte, 14-17 ans

POUR DE BONS RÉSULTATS ! "AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".

SIGNALEZ 372-5433



Des champions

L'équipe des Nordiques, catégorie mosquito, a tout balayé au cours de la dernière saison, chez les Loisirs de Granby, gagnant le championnat du calendrier et celui des séries. Les Nordique-Jeune Chambre ont gagné la finale, deux parties au total des points, après avoir perdu la première 3-0, contre les Canadiens. Nous voyons ici ces jeunes champions: 1ère rangée, M. St-Pierre, D. Rancourt, N. Tremblay, T. Duquette, A. Charbonneau et J.Y. Clouâtre. 2e rangée: R. Juppé, A. Anger, F. Fausse, A. Martel, B. Rivet et G. Choinière. 3e rangée, N.J. Martel, instructeur, Y. Beaulnes, A. Tétreault, S. Graveline, A. Gagnon et R. Bernard, entraîneur. Félicitations à ces jeunes champions.

Soirée du hockey mineur à Cowansville

COWANSVILLE (D.T.) — Samedi le 26 avril à la cafétérja de la polyvalente Massey-Vanier, l'organisation du hockey mineur de Cowansville fêtera ses champions lors d'un souper suivi d'une remise de trophées. Cette soirée sera une première dans les annales du hockey mineur à Cowansville puisqu'elle réunira les 642 joueurs de l'organisation, leurs parents; toute la population en générale est invitée à se procurer des billets au Pavillon des sports au coût de deux dollars chacun.

Pour clôturer la soirée, un conférencier surprise nous parlera hockey et nous sommes assurés à l'avance que ses propos sauront plaire aux jeunes comme aux moins jeunes.

Donc on réserve notre soirée du 26 avril pour le souper des champions à la cafétéria de la polyvalente Massey-Vanier à compter de six heures.

Les Vachon sont heureux

LOS ANGELES AP — Rogatien et Nicole Vachon, qui avaient craint que la petite vietnamienne qu'ils avaient adoptée n'ait péri dans l'écrasement d'un avion, la semaine dernière, tiennent aujourd'hui l'enfant dans leurs bras. Et c'est maintenant que toute l'anxiété et la peur qu'ils ont ressenties prennent tout leur sens.

"Quand j'ai enfin pu tenir Jade dans mes bras, toutes mes craintes et mes doutes se sont évanouis", déclare Nicole la femme du célèbre cerbère des Kings de Los Angeles, de la ligue nationale de hockey.

Les Vachon avaient entamé les procédures d'adoption dès juillet dernier et s'attendaient à recevoir leur enfant au mois d'août prochain. Mais lorsque l'offensive nord-vietnamienne débuta, il y a quelques semaines, ils firent des mains et des pieds pour que l'enfant leur fût remis le plus tôt possible.

A un certain moment, ils crurent que Jade — de son vrai nom Nguyen Ngoc Thuy — était une des victimes de l'écrasement de l'avion transportant des orphelins sud-vietnamiens, vendredi dernier.

Un rêve

"J'avais le sentiment que si nous n'avions pas de nouvelles le dimanche suivant cette catastrophe, nous devions considérer Jade comme morte, confie Mme Vachon. Aussi, lorsque dimanche matin, j'ai reçu un appel téléphonique m'annonçant que notre fille était sur le point d'arriver à l'aéroport de Vancouver, j'étais complètement folle de joie et de soulagement.

"J'ai aussitôt appelé Rogatien à Oakland où son équipe devait jouer et je lui ai appris la nouvelle. Il doit avoir cru rêver puisque, quelques minutes plus tard, il me rappelait pour savoir si c'était bien vrai.

"Puis, dimanche soir, je suis allée rencontrer Jade à l'aéroport, où une femme l'avait accompagnée depuis Vancouver".

Au moment de leur mariage, les deux époux s'étaient promis d'avoir un enfant à eux puis d'en adopter un autre, de sexe opposé. C'est ainsi qu'ils décidèrent l'été dernier, d'adopter une petite fille.

"Elle est jolie, mais tellement petite... Je l'ai conduite chez le médecin, et, excepté une légère infection de la peau, elle est en parfaite santé", poursuit Nicole.

les sports EN BREF... EN BREF

NEW YORK (AP) — Les assistances aux matches hors-concours du printemps ont affiché une augmentation de 31 pour cent cette année, notamment une de 195,018 pour un total de 820,757 en Floride, Arizona et Californie. On a enregistré une augmentation de 181,982 pour un total de 1,002,739 au Mexique et à Porto-Rico. Dans l'ensemble, 23 des 24 clubs majeurs ont enregistré des augmentations sur l'année précédente.



Club Champion

L'équipe des Canadiens a remporté le championnat de la ligue Bantam du hockey mineur de St-Césaire. Le trophée emblématique a été présenté au jeune Denis Ducharme par le trésorier de la Société St-Jean-Baptiste de St-Césaire, Edouard Viens.
(Photo Anita D. Paquette)



Ah! Si seulement il savait mieux vivre.



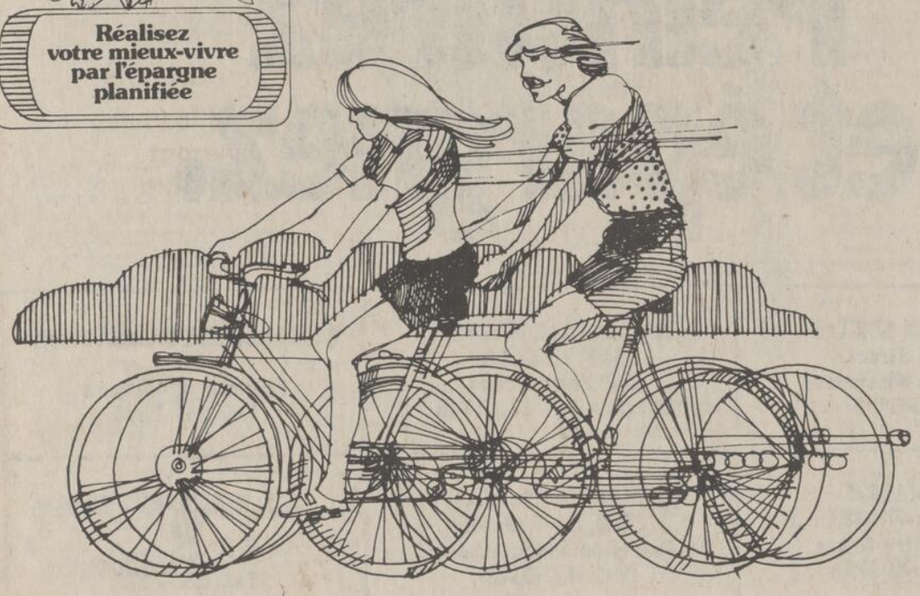
Le mieux-vivre est affaire d'équilibre. Or c'est d'abord en soi qu'il importe de réaliser cet équilibre. La bonne forme physique est génératrice de joie de vivre. Elle incite aussi à faire régner l'équilibre autour de soi.

Voilà pourquoi nos centres mieux-vivre contiennent de la documentation sur ce sujet et sur d'autres aspects du mieux-vivre, tels que l'équilibre écologique, le plein air, les droits du consommateur, etc.

Venez consulter le centre mieux-vivre à la succursale le plus près de chez vous. Et profitez-en pour examiner les excellents programmes d'épargne que vous propose la Banque Provinciale pour réaliser l'équilibre budgétaire dont dépend aussi votre mieux-vivre.

Fondés sur nos différents modes d'épargne, ces programmes s'adaptent parfaitement à votre situation et à vos aspirations. Vous constaterez vite que l'épargne planifiée vous mène droit à l'équilibre budgétaire.

Venez à la Banque Provinciale. Pour mieux vivre.





banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

POUR CONNAÎTRE LES NUMÉROS GAGNANTS

MINI-LOTO
INTER-LOTO
SUPER-LOTO
OLYMPIQUE
LOTO-PERFECTA

COMPOSEZ 372-0999

Un service de chef radio 1450

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.00 P.M.**

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$2.20
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	23¢
1 POUCE x COL.	$3.22
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires	$60.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$15.00
AVIS SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	30¢
AVIS DE DÉCÈS	$8.00
REMERCIEMENTS	$8.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1— PROPRIETES A VENDRE

565 CHENIER: 4 logis de 4 pièces, brique, 1965, chauffage électrique et air chaud. Comptant de $10,000., hypothèque 9%, placement. IMMEUBLES TANGUAY, courtier, 372-4666
(87-115—16757)

A VENDRE
ST-PAUL ABBOTSFORD, maison de 2 logis de 5 1/2 pièces. Accepterais échange. Tél. 378-8725 après 6 h p.m.
(100-102—17128)

BUNGALOW en brique et aluminium de 5 pièces avec foyer naturel, dînette avec porte-patio, garage, bien situé endroit tranquille. $32,000.
Tél. 372-7694)

MAISON NEUVE A VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 milles de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX CONSTRUCTION
TEL: 372-0732
(100-106—17113)

A VENDRE duplex en brique par le propriétaire, 2 logis de 5 1/2 pieèes, situé à 31 Place Youville. A vendre cause: transfert. Tél: 378-8105.
(100-102—17119)

DUPLEX situé au 106 rue Coderre St-Paul d'Abotsford. Prix $12,500. Pour visiter ou informations: 466-4616.
(100-108—16134)

PARTICULIER À VENDRE OU ACCEPTERAIS ÉCHANGE URGENT



BROMONT
magnifique cottage québécois, construction en cèdre de Colombie; architecture non conventionnelle circulaire. Avec 7 grandes pièces meublées; la décoration et les divisions intérieures s'harmonisent parfaitement à une beauté et une chaleur exclusive unique au Québec. Possibilité $6,000. de revenus annuels. Située sur le mont Soleil à 100 pieds des pistes de ski. Aubaine $59,000. Comptant requis $15,000.



BROMONT
split-level montagnard de 6 grandes pièces, 3 salles de bains, 2 foyers, laveuse à vaisselle encastrée. Décoration intérieure remarquable. Sous-sol fini avec bachelor de 3 pièces meublées rapportant $2,700 annuellement. Par conséquent votre loyer mensuel ne sera que $200. capital intérêt, taxes, assurance, paysage enchanteur. Localisé à 100 pieds des pistes de ski sur le mont Soleil. Sacrifierais à $53,000. Comptant requis $10,000.

AUSSI TERRAINS DISPONIBLES À VENDRE
Tél 655-0280
SAMEDI ET DIMANCHE 534-2082

MAISON neuve à vendre, 4 1/2 pièces, à vendre. Tél: 372-0376.
(98-104—17040)

MAISON sectionnelle, 24 x 44. neuve. Pour être installée sur solage ou pilier, chauffage électrique. Semi-meublée. Prix $19,500. Tél: (1) 799-3651 St-Hyacinthe.
(98-104—17039)

MAISON à vendre. A très bonne condition. 5 1/2 pièces. Bien situé sur terrain boisé. Tél: 378-1671.
(78-106—16425)

MAISONS de 5 1/2 pièces, chauffage électrique avec finanDement provenant de la S.C.H.L. avec possibilité d'aide gouvernementale allant jusqu'à plus de $95. par mois selon les revenus de l'acheteur. De plus éligible au remboursement de $500. pour l'achat d'une première maison neuve. Pour informations: Gilles Massé, construction Ltée, 378-1263.
(78-106—16424)

5— PROPRIETES DEMANDEES

FERME DEMANDEE en opération ou non, pour clients d'outre-mer, bien située à pas plus de 75 milles de Montréal. Toutes transactions seront faites au comptant.
Appelez 1 (514) 845-3151 ou écrire à: Immeubles Zurich Inc., 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Qué. H2X 1X5
(98-102—17035)

IMPORTANT
Avons acheteurs sérieux pour tous genres de commerce
Renseignements:
GASTON LACROIX
Soir: 372-8571
Jour: 378-9844
Conseiller spécialisé
FIDUCIE DU QUÉBEC courtiers
Le "Trust" des Caisses populaires
(92-119 — 16831)

ADULTES loueraient maison de campagne avec grand terrain ou petite ferme, ou achèteraient si prix raisonnable. Références. Tél. Montréal 725-1422
(100-105—17140)

10— TERRAINS A VENDRE

A VENDRE terrain boisé, situé rue Boyer chemin Roxton , aux limites de Granby. Grandeur 90 x 192. Tél: 378-9105.
(100-102—17116)

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125'. ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC'
(102-119—16843)

A VENDRE
TRUST UNI
COURTIER

GRANBY
Hypothèque 9 1/2% transférable, 4 1/2 pièces chacun, très propre, installation laveuse-sécheuse, logis du haut loué à $140. mensuel. Grand terrain, jardin. Garage double isolé. MICHEL FOURNIER, 372-0403
ROXTON-POND
$10,000. comptant, terre de 135 acres sans bâtisse, 5 milles de Granby sur chemin d'asphalte, idéale pour amateur de plein air, équitation, 1 mille profondeur. MICHEL FOURNIER, 372-0403
ST-CESAIRE
Faites une offre! maison brique et pierre des champs avec garage, 7 1/2 pièces, 4 chambres à coucher, foyer dans salon, tapis inclus, plancher de pierre. Faut vendre. MICHEL FOURNIER, 372-0403
VALCOURT
Propriété commerciale située centre-ville, 2 grands logis et un local commercial, extérieur aluminium, garage, remise, bonne condition. MICHEL FOURNIER, 372-0403
RACINE
Ferme laitière 215 acres drainés, 75 têtes, grosse coupe de bois, érablière, bonnes bâtisses, pipeline, équipée au complet. Cause: fatigue. MICHEL FOURNIER, 372-0403
(100—17111)

WR
Immeubles
WESTGATE
Courtiers
TÉLÉPHONE
378-9821

LAC SELBY:
"L'ETE EST A NOS PORTES". Vous désirez vous construire? j'ai un mangifique terrain boisé d'environ 8 acre, près du lac, vue magnifique des montagnes environnantes. Coin tranquille. Venez voir Jacques Pelletier.
GRANBY: "ASSUREZ VOTRE AVENIR". Investissez dans ce 7 logements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces loués à la semaine, situé sur rue commerciale, facile à louer, revenus annuels de $8,000. Contactez Jacques Pelletier.
MI-CHEMIN entre Granby et St-Paul Abbotsford, beau cottage canadien, en pierre des champs, grand terrain, 6 pièces, 3 chambres, foyer. N'hésitez pas, appelez M. Pépin.
FARNHAM: bungalow 6 pièces, 3 chambres, pour vente rapide, occupation immédiate, offre raisonnable sera considérée. A vendre $19,000. G. Pinsonnault.
(100—17110)

14— APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, $25. par semaine. Situé 563 rue Principale. S'adresser: 416 St-Viateur est, tél. 378-2034
(99-102—17082)

APP. 3 1/2 pièces meublé colonial, $140. par mois, chauffé, près centre-ville. Libre 1er mai. Tél. 378-9198 après 5 h p.m.
(99-101—16979)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, câble TV fourni, piscine extérieure chauffée pour l'été, libres immédiatement. $135. par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx.
AUSSI app. 1 1/2 pièce, situé rue Notre-Dame coin Robinson, libre 1er mai, à $115. par mois.
S'adresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 rue Groulx, app. 13, 378-7423
(89-116—16798)

APP. meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur dans chambre et salon. Situé 426 St-Luc. S'adresser: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby.
(99-105—17075)

2 1/2 PIECES MEUBLE
Libre 1er mai, éclairé, chauffé, eau chaude et taxe d'eau comprises, grande chambre complète, salon et cuisine ensembles. Prix $135. par mois.
Pour informations:
303, rue Bouchard, app. 7
Tél: 378-2793
(102-119—16840)

APP. 3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, tapis mur à mur, chambres de bains céramique, chauffés, éclairés, câble TV, système balayeuse central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto, piscine chauffée. $37. par semaine. S'ad: Antonio Gagnon, 372-8014 ou 372-4452.
(99-126—17069)

APP. 2 pièces meublè, chauffé, éclairé, eau chaude , stationnement, libre le 3 mai, $23. par semaine.
AUSSI: 3 1/2 pièces meublé, chauffé, eau chaude, stationnement. Rue Empire. Libre 1er juin. $125. par mois.
S'ad. E. Breton, 379-5866
(98-104—17059)

APP. 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, centre-ville. Prix $35. par semaine. Tél: 378-4409.
(100-101—17117)

APP. 3 1/2 , chauffé, éclairé, semi-meublé, (poêle, réfirgérateur, comptoir, banc coloniaux) loyer $95. par mois, taxe d'eau , vidanges comprises. Libre 1er mai. S'adresser: 372-1115 entre 9 h et 17 h 372-0930 après 17 h .
(100-102—17122)

APP. 3 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de buanderie, balcon, stationnement déneigé, taxe d'eau payée. Près des Galeries. Prix $140. et $150. par mois. Tél. 378-5120
(93-102—16832)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de $16. par semaine. S'ad: 255 Av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél: 372-4121.
(88-116—16797)

APP. 5 1/2 meublé, chauffé, éclairé, foyer et bois fournis, tapis mur à mur, cuisine équipée, libre 15 avril. $225. par mois. Tél. 372-6400
(98-100—17037)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Cartier. Tél. 378-3217
(94-100—16970)

4 1/2 PIECES
Libre 1er juin ou 1er juillet, plancher fini "varathane". Porte patio et balcon. Installation laveuse-sécheuse. Prise pour auto. $130. par mois.
Pour informations:
303, rue Bouchard, app. 7
Tél: 378-2793
(98-125—17050)

APP. 2 1/2 sans balcon, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement.
3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, eau chaude fournie. libre 4 avril.
Logis 5 1/2 pièces avec abri d'auto, galerie, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, dans un bas, libre 1er juillet. A 26 St-Hubert. Prix $200. par mois.
Tél. 372-4307
(94-100—16944)

APP. meublé de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél. 378-5527
(99-101—17080)

APPARTEMENTS BON SEJOUR
3 1/2 et 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, etc... Ménage fait à neuf, tapis, stationnement et entrée privés, buanderie, câble TV, un étage seulement. A l'épreuve du feu. Tranquille. Libres immédiatement.
S'adresser: 36 Denison ouest, app. 8, tél. 372-8887 demandez ext. 127.
(94-109—16842)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, balcon privé, porte-patio, buanderie, stationnement et prise de courant pour auto. Pas d'enfant ni d'animaux. Situés 575 Duvernay. Prix à partir de $125. par mois. Tél: 378-7434.
(94-107—16943)

(APP. 2 1/2 pièces, meublé, tapis mur à mur, chauffé, buanderie, balcon, stationnement, libre immédiatement.
AUSSI 3 1/2 pièces pour avril, mai et juin, à 196 av du Parc.
S'adresser: 17 Beacon ou 135 boul. Boivin, tél. 372-6147 ou 372-6943
(98-104—17019)

APP. 2 1/2 pièces et 3 1/2 pièces entièrement meublés, chauffés. S'adresser 37 rue Gill, tél. 372-4318
(98-104—17032)

APP. à louer de 2 1/2 pièces, meublés, ultra-modernes, libres 1 er mars et 1er avril. $130. par mois. Situé rue Denison O. près Robinson. S'ad: 378-4651.
(97-102—17043)

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS – C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

16— LOGEMENTS A LOUER

A LOUER
LOGIS semi-meublé, 3 1/2 apt. situé au 184 B Dufferin. Poêle-frigidaire-tapis murs à murs, draperies fournis.
Entrée privée, électricité , chauffage, eau chaude, taxe d'eau et entrée deneigée inclus. $140. par mois. Tél: le jour 378-8437 le soir 372-4213.
(100-106—17129)

LOGI$ 4 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, balcon, grand hangar, garage, libre le 1er mai. $80. par mois. Tél: 378-9113 après 6 h p.m.
(100-102—17121)

LOGIS à St-Paul Abbotsford, de 3 1/2 pièces dans un bas, eau fournie, service de vidange. Couple sans enfant. Tél. 379-5483
(100-107—17074)

LOGIS neuf de 3 pièces, dans bungalow, tapis mur à mur, installation laveuse-sécheuse , grand terrain, endroit tranquille. Tél72-776J après 5 h p.m.
(94-102—16852)

LOGIS 5 1/2 pièces, moderne, situé rue Desjardins, libre 1er mai. $155. par mois. Taxe d'eau payée. Tél. 372-2229 ou 378-8618
(100-102—17087)

ATTENTION!
LOGIS de 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été, situés rue Robinson, Bourgeois et Groulx. A $130. par mois. Libres 1er mai, juin et juillet.
Pour renseignements, s'adresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx, app.13, 378-7423
(98-125—17038)

LOGIS 5 1/2 pièces, 2e étage, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, installation laveuse-sécheuse, quartier résidentiel. A 2 rue de l'hôpital. Libre 1er juillet. Tél. 372-4093
(100-101—17138)

LOGIS A BROMONT, 6 milles de Granby, 3 1/2 pièces ou 4 1/2 pièces. Libres 1er mai. Meublés si désiré, tapis mur à mur, balayeuse murale, service laveuse-sécheuse, lampe solaire, porte-patio et balcon, chauffés, eau chaude fournie. Tél. 372-3237
(80-109—16555)

3 1/2 pièces libre 1er juillet. 2 1/2 pièces, libre 1er mai, chauffage électrique. S'ad: 33 St-Hubrt,Granby.
(98-104—17027)

A LOUER logis de 3 1/2 pièces, situé au 88 St-Charles Sud, Granby. Libre 1er mai. S'ad: Au logis même ou à 678-0206 St-Hubert. Prix $50. par mois.
(98-102—17047)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, libre 1er juillet, $115. par mois, taxe d'eau incluse. Pas d'enfant. Situé 20 Fatima. Inf. 430 Papineau, tél. 378-8947
(100-102—17136)

LOGIS 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé Place Youville, S'ad: 372-7634.
(93-108—16918)

LOGIS 4 pièces, rue Montcalm. S'ad. 372-3194
(100-101—17139)

LOGZS de 4 1/2 pièces, neufs, installation laveuse-sécheuse, "' antenne TV fourni, cour déblayée l'hiver, prise pour auto, tapis dans salon et chambres, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, balcon, porte-patio, situés près des Galeries Granby. Libres 1er juillet. S'ad. 99 Bourassa, tél. 372-3590
(84-112—16630)

17— LOGEMENTS DEMANDES

COUPLE d'un certain âge, sans enfant, demande un logement chauffé de 4 ou 5 pièces dans un haut. Pour le 1er juin ou 1er juillet. Tél. 372-1581
(100-101—17141)

18— CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer avec poêle et réfrigérateur, entrée privée. Inf. 378-1894 sur l'heure des repas.
(97-100—17006)

CHAMBRES à louer, $12. par semaine et plus, situées à 24 rue Centre, Granby.
Tél. 378-8925 ou 372-4727
(84-112—16602)

26— HOMMES DEMANDES

HOMMES demandé pour ouvrage général dans fonderie à St-Valérien. Salaire début $3.00 l'heure ensuite travai l à la pièce jusqu'à $200. par semaine. Tél: 549-2274 jour 534-2010 soir.
(100—17126)

SI VOUS AVEZ 25 ans et plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction, veuillez nous téléphoner à 378-5563 l'après-midi. Une position vous attend.
(103-109—16838)

VENDEUR ou agent demandé pour importante compagnie de couvertures de lit et tissus à la verge. Pour territoires des cantons de l'Est et environs. Commission très intéressante, territoire protégé. Très grandes possibilités. Pour renseignements. tél: (418) 387-5441 ou écrire Chassé Inc, Ste-Marie de Beauce, Qué.
(93-116—16911)

JEUNE HOMME DEMANDE
Sérieux, entre 20 et 30 ans, pour mercerie pour homme.
Le candidat doit avoir une bonne expérience et aussi de bonnes références. Il sera bien payé selon ses services et son expérience. Homme sérieux seulement si non prière de s'abstenir.
Tél. 378-6815
(99-105—17083)

ON DEMANDE chauffeur d'autobus scolaire, à temps partiel. S'adresser en personne à 438 rue St-Jean, Granby.
(98-100—17021)

COMIS - d'expérience demandé pour travail à temps plein dans l'alimentation. Bon salaire à l'homme qualifié. S'ad: Antonio Gagnon, 320 Boul. Leclerc, Granby.
(98-102—17044)

27— HOMMES FEMMES DEMANDES

TEMPS PLEIN OU PARTIEL, homme ou femme demandé(e) pour faire de la publicité. Avoir auto, l'entregent, honnête. Possibilité $100. moyenne et plus. S'adresser: M. Robert,
Tél. 263-4165
(99-100—17079)

28— FEMMES FILLES DEMANDEES

FEMME de ménage demandée pour un après-midi par semaine. Tél. 372-4006 après 6 h p.m.
(100-102—17131)

POUR MAGASIN, couturière demandée, 3 jours par semaine, pour réparation. Tél. 372-4006 après 6 h p.m.
(100-101—17130)

ON DEMANDE une cuisinière sans expérience. Devra se voyager. Tél. 372-6006
(98-100—17051)

CAISSIERE d'expérience demandée pour travail à temps plein. Bonsalaire à la personne qualifiée. S'ad: Antonio Gagnon, 320 boul. Lecler, Granby.
(98-102—17045)

VOTRE PRINCIPAL PASSE-TEMPS CONSISTE-T-IL A REGARDER LA TELEVISION? AVON vous propose un autre but: gagner de l'argent en vendant des produits de qualité dans un territoire exclusivement vôtre. Composez 372-4116 ou écrivez à: Mme Huet, C.P. 28, Iberville, Qué. (99-101—16855)

33— AUTOS, CAMIONS

PLYMOUTH Satellite, 1970, très propre en bonne condition. St-Césaire chemin Farnham. 293-4871.
(100-101—17135)

AUTO HONDA 1974, 15,000 milles, automatique, 45 milles au gallon. Tél. 378-6655
(100-101—17085)

AUTO Porsch 914, 1972. Tél. 378-6655
(100-101—17086)

MUSTANG Mach 1, 1969, 351, 4 barils, mécanique A-1, très propre. Tél. après 6 h p.m. 469-2542
(99-105—17062)

TOYOTA Célica ST, automatique, 18,000 milles, très propre, tout équipé, traitement anti-rouille, hitch. Tél. 372-9405 après 6 h p.m.
(99-100—17090)

MGB 1971, 19,000 milles, très bon état. $2,200. Tél. 372-6712
(99-102—17084)

VEGA 1973 hatch back, en bonne condition, 19,000 milles, $1,950. Tél. 378-3132 après 5 h p.m.
(98-100—17017)

CORTINA 1972, en bonne condition, nouvel engin, $900. Tél. 378-3132 après 5 h p.m.
(98-100—17018)

MGB 1970, à vendre, moteur remis à neuf, en excellente condition. Tél. 263-5949
(98-100—17015)

METEOR Montcalm 1975, 2 portes, H.T., tout équipé, vitres électriques, cadran, moteur V-8, 400, toit vinyle, radio am-fm, pneus radiaux dont 5 été et 2 hiver, 6,000 milles, balance de garantie. Cause de vente: achat d'un station pour commerce. Prix à discuter. Tél. 378-4341 jour ou 372-0707 soir.
(99-104—17057)

37—MACHINERIES

A VENDRE ou à échanger payloader hough, modèle HH, reconditionné à neuf pour chargeur sur pont. Tél: 378-6604.
(94-100—16942)

38— MEUBLES NEUFS ET USAGES

A VENDRE: laveuse et sécheuse, lit simple, table et 3 chaises, une chaise de parterre. Cause de vente: déménagement.
Tél. 378-9233
(100-101—16984)

40— A VENDRE DIVERS

A VENDRE foin et paille, livrè a domicile. Appeler 248-2976.
(100-121—17133)

A VENDRE magnifique filter Queen en parfait état. Tél: 372-0686.
(100-102—17107)

A VENDRE laveuse à linge ordinaire, guirate électrique, réservoir à l'huile 100 gallons, $10., meuble combiné TV Fleetwood, stéréo am-fm, tourne-disques Garrard, 1 pupitre mural pliant, 1 paire de mocassins neuf à poils longs pointure 7.
Le tout en parfaite condition. Prix raisonnable.
Tél. 372-8887 demandez ext. 127
(99-100—17073)

A VENDRE foin pour vaches laitières, aussi paille livrée. Voyage de 7 tonnes. (514) tél: 346-3044 le soir après 7 h p.m.
(99-100—17077)

TOUCHETTE DE PÈRE EN FILS COUVREURS
OUVRAGE GÉNÉRAL
Asphalte et gravier
Estimé gratuit.
BUREAU:
269, boul. Montcalm
Granby
Tél: 372-5329
(85-113—16676)

Votre homme d'affaires,
Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
COURTIER

COURTIER
FARNHAM
Immeuble construction brique, charpente d'acier de 6,500 pi.ca. pouvant servir de petite manufacture ou d'entrepôt, système (springcler), gicleur automatique, le deuxième plancher contanant 4 logis de 5 pièces, terrain 16,832 pi.ca.
GILBERT MONAST, agent, 372-7963 ou 378-9844

GRANBY
Immeuble situé coin rue St-Jacques et Robinson, construction déclin d'aluminium et bois, consistant 3 logis de 5 pièces, un restaurant, épicerie et petit local commercial. Prix $28,000. ferme 50 arpents boisés non bâti. Chemin Waterloo terrain 227x250, prêt à construire.
GILBERT MONAST, agent, 372-7963 ou 378-9844

GRANBY
Immeuble de 6 logis de 4 1/2 pièces, construction brique de qualité, très bien situé, bonne rentabilité.
GILBERT MONAST, 372-7963 ou 378-9844

ROXTON-POND
Bungalow de 4 1/2 pièces construction brique, sous-sol isolé, prêt pour finition, très belle vue sur le lac.
GILBERT MONAST, agent, 372-7963 ou 378-9844

GRANBY
Rue Payne, maison style cottage, 8 pièces, construction de qualité, brique avec garage, terrain 142 x 100', beaucoup d'arbres, site è résidentiel.
GILBERT MONAST, agent, 372-7963 ou 378-9844

GRANBY
Rue Denison, maison 2 logis de 5 pièces, construction déclin de cèdre, terrain 50x180 avec garage. Prix $16,600.
GILBERT MONAST, agent, 372-7963 ou 378-9844

GRANBY
Rue Principale, bâtisse commerciale, terrain 62x133.
GASTON LACROIX, agent, 372-8571 ou 378-9844
POUR TOUS GENRES DE COMMERCES, adressez-vous à:
GASTON LACROIX, agent, 378-9844 ou 372-8571

FARNHAM
Une ferme de 35 arpents avec une maison en clapboard d'aluminium de 7 pièces comprenant 5 chambres à coucher, une étable pour 15 bêtes à corne.
ROLLAND CODERRE, agent, 378-9844 ou 293-4423

FARNHAM
Maison 8 1/2 pièces avec 5 chambres à coucher, intérieur refait à neuf.
ROLLAND CODERRE, agent, 378-9844 ou 372-8571

VALCOURT
Ferme de 950 acres avec 2 maisons, 2 granges, 1 porcherie, 450 acres boisés, environ 9,000 érablières. Achat avec ou sans l'équipement.
ROLLAND CODERRE, agent,378-9844 ou 293-4423

FARNHAM
Maison 4 logis de 4 1/2 pièces en brique avec 4 garages en arrière. Prix d'aubaine.
ROLLAND CODERRE, agent 378-9844 ou 293-4423

FARNHAM
Dépanneur avec bungalow en brique, et grand terrain, seul dans le quartier. Conditions faciles.
ROLLAND CODERRE, agent, 378-9844 ou 293-4423

MONTPLAISANT
Près futur accès de l'autoroute, site résidentiel, 4 terrains en bloc, boisé.
J.G. MARQUIS, 378-9844 ou 372-1694

GRANBY
Très grande maison 2 étages, 14 pièces, 5 chambres à coucher, garage double, abri atomique, paysagé, galerie, patio.
J.G. MARQUIS, 378-9844 ou 372-1694

GRANBY
Bungalow 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, brique et bois, piscine creusée, terrasse aménagée, quantité d'items compris dans la vente.
J.G. MARQUIS, 378-9844 ou 372-1694

GRANBY
Rue Chenier, bungalow 6 pièces, 3 chambres à coucher, garage double, appartement fini au sous-sol. Prix très raisonnable.
J.G. MARQUIS, agent, 378-9844 ou 372-1694
POUR L'ACHAT OU LA VENTE DE VOTRE PROPRIETE, FERME, COMMERCE OU AUTRES, CONSULTEZ - NOUS DES MAINTENANT.
(100—17120)

Fiducie du Québec
COURTIER
398, rue Principale, Granby

Nous vous conseillons
NOS VOÛTES FRIGORIFIQUES
pour entreposer vos fourrures
Elles y passeront un été confortable
Laflamme FOURRURE
328, rue Principale Granby
Tél. : 378-8484
PROFITEZ DE L'ÉTÉ
Faites remodeler vos fourrures et ÉCONOMISEZ!

43— MOTO— CYCLETTES BICYCLETTES

YAMAHA 125, 1973, 2 cylindres, 3,000 milles. Comme neuve. Bon prix. Tél: 372-4147 après 6 h p.m.
(100—17123)

52— ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèques
de $1,000. à $200,000.
de $50,000. à $1,000,000.
Taux courant
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
AGENT
105, BOUCHARD
TEL: 372-1330
372-9030
Achats - Ventes - Echanges
Badeau & Fils, courtier
(78-106—15541)

SUR
IMMEUBLES
SEULEMENT
& 1ere, 2e, 3e
HYPOTHEQUES
LES ENTREPRISES
JEAN-MARIE SAURETTE
255, av. du Parc
GRANBY
TEL: 372-4121
(74-102—16336)

56— MUSIQUE ET INSTRUMENTS

AMPLIFICATEUR Pevey, 200W. colonnes de son Davoli.
PIANO électronique à vendre.
Tél:.372-503[illegible].
(100-102—17127)

71— MAISONS MOBILES ROULOTTES

. MAISON mobile pyramid 1973, 60 x 12'. Entièrement meublée ou non. Remise de jardin 10 x 11' incluse. Complètement installée. Tél: 379-5625.
(100-.02—17093)

MAISON mobile 1973 "Glendale", 14x68, chauffage électrique, 3 chambres à coucher. Prix demandé $10,800. non meublée. Tél. 379-5238
(100-102—17132)

74—DIVERS

"Varitypers, Headliners. Extra fonts. Crown Equipment Ltd., 5340 Ferrier St., Montreal."
(100-151—17060)

76—ENTREPRENEURS

:RENOVATION
Construction neuve, résidentielle ou commerciale, industrielle et ferme.
Estimation gratuite.
INFORMATIONS
NORBERT PARENT
CONSTRUCTION
82 rue Bourgeois
Tél. 378-1389
AUSSI TERRAINS A VENDRE
(80-108—16538)

Cowansville

1— PROPRIETES A VENDRE

MAISON demi split level, façade en brique de pierre sur terrain boisé, 5 1/2 pièces, en plus une chambre à coucher et salle de bains, chambre froide au sous-sol et préparée pour salle de jeux avec base pour foyer. Chauffage eau chaude (2 zones). Tél. 263-2964
(100-106—17091)

14— APPARTEMENTS A LOUER

NOUVELLE
ADMINISTRATION
Château Neuf Boisé
(INVESTIM INC) LOGEMENTS
A LOUER
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Chauffés, eau chaude fournie, à prix modique.
Situés à 104 des Bouleaux, Cowansville.
Tél: 263-4081.
(102-119—16845)

16— LOGEMENTS A LOUER

A DUNHAM
LOGIS 4 — 5 1/2 chauffé, 1 — 4 1/2 pièces, chauffé, 1 — 4 1/2 pièces non chauffé, 1 — 3 1/2 pièces chauffé. Tél: 295-2305.
(98-1-2—17046)

38— MEUBLES NEUFS ET USAGES

A VENDRE meubles usagés divers.
Laveuse et sécheuse en bonne condition.
Tapis turquis.
Tél. 263-5692 ou s'adresser à 804 rue Principale, Cowansville.
(98-100—17052)

Farnham

16— LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 4 1/2 pièces, tapis antenne communautaire. Libre 1er mai. Tél: 293-5461.
(93-106—16910)

40— A VENDRE DIVERS

A TRES bas prix, moteur 427, usagé. Au complet. Bon pour être reconditionné. Tél: 293-5026.
(100-102—17112)

St-Césaire

1— PROPRIETES A VENDRE

TERRAIN rue Union, près de la Balling Manufacturing, ainsi qu'une maison à vendre située rue Union comprenant 5 pièces, libre immédiatement. S'ad. 469-2600 ou s'adresser 1140 rue Viny, St-Césaire, (vers 9 h a.m. ou après 6 h p.m.)
(100-102—17137)

MAISON à vendre (minifermé), à la campagne avec bâtiments. Tél. 469-2638
(99-101—17092)

Waterloo

71— MAISONS MOBILES ROULOTTES

A VENDRE roulotte Général 8 - 32, meublée, assez propre, avec chauffage, excellent pour chalet. Tél: 539-1276.
(100-104—17105)

73—ANIMAUX

JEUNES taureaux ainsi qWe taures Horeford, à vendre. 1 ên et plus. Pur sang non enregistré. Tél: 539-0227.
(93-99—16894)

ENCAN
pour
MME GERARD HAMAN
R.R. 2 West Brome
(voisin du Station Gulf)
Limite de Cowansville
vers Knowlton
Jeudi soir le 10 avril 1975
à 7 h p.m.

SERA VENDU: équipement de restaurant: caisse enregistreuse; 2 réfrigérateurs de cuisine; poêle à gaz 5 ronds avec réchaud et fourneau. Congélateur à crème glacée, poêle à gaz 24 po.; poêle à café, 3 ronds en stainless avec Silex récent; trancheuse à patates frites; table à vapeur 4 ronds stainless avec chaudrons stainless pouvant se placer sur comptoir, récent; brasseur à Milk Shake; réfrigérateur à lait 2 bidons en stainless friteuse à patates doubles; "moffat" en stainless récente; 2 poêles électrique à hamburger Moffat en stainless, récents; phane pour placer dessus poêle à patates frites; machine à soupe Heinz récent; boite à napkins stainless, sucriers; comptoirs avec dessus "arborite". 7 bancs de comptoirs chromés pivotants; 4 cabines complètes en cuirette teinte foncée récentes avec tables sur pattes pas fixées au mur; pathère chromée avec tête pivotante commerciale; tables de restaurant avec chaises; épluche use à patates électrique; malaxeur électrique; horloge électrique, armoire vitrée pour pâtisserie; laveuse à vaisselle; ustensiles; verres; buck à bière; lot de théières; beaucoup de vaisselle de restaurant; grandes assiettes; bols; tasses; soucoupes, etc... Cause d'encan; changement pour magasins dépannage.
C'est un encan à ne pas manquer pour restaurateur et autres

Pour informations d'encan de tous genres ménage; mortalité etc. etc... Adressez-vous avec confiance à:
JEAN-GUY GELINEAU,
Enc. lic.
1330, rue Granby
Bromont, Qué.
Tél: 534-2414.
(94-100——16947)

VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY
REGLEMENT
NUMERO 986-75

"Règlement amendant à nouveau le règlement 674 concernant le zonage et le plan directeur d'urbanisme et plus particulièrement pour permettre les musées et les salles de quilles dans le secteur 6-1 de la zone 5" institutionnelle.
AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Granby tenue lundi, le 7 avril 1975, le règlement numéro 986-75 des règlements de la ville de Granby a été adopté aux fins d'amender à nouveau le règlement 674 concernant le zonage et le plan directeur d'urbanisme et plus particulièrement pour permettre les musées et les salles de quilles dans le secteur 6-1 de la zone institutionnelle 5.
Ce règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'hôtel de ville, Granby, Qué. où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
AVIS PUBLIC EST EGALEMENT DONNE qu'une assemblée publique des personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le règlement, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et qui possèdent la citoyenneté canadienne, est convoquée et sera tenue jeudi, le 17 avril 1975, à sept heures (7 h) de l'après-midi en la salle des délibérations du conseil municipal, à l'hôtel de ville aux fins de l'étude et de l'approbation, s'il y a lieu, du susdit règlement.
Les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans une zone ou un secteur contigu à celle ou à celui qui fait l'objet du règlement, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et qui possèdent la citoyenneté canadienne, sont habiles à voter sur présentation au greffier, dans les cinq (5) jours qui suivent la publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze de ces personnes ou par la majorité d'entre elles si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.
Ce dont toute personne intéressée est priée de prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.
DONNE A GRANBY, QUE., ce 8 avril 1975.
DONAT BROSSEAU,
Greffier

VILLE DE GRANBY

PUBLIC NOTICE
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF GRANBY
BY-LAW NUMBER 986-75

"By-law to modify once again by-law no 674 regarding zoning and town planning master plan and more particularly to permit museum and bowling rooms in sector 6-1 of institutional zone 5"
PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that at an ordinary session of the Municipal Council of the City of Granby, held on Monday, April 7th, 1975, by-law number 986-75 has been adopted to modify once again by-law no 674 regarding zoning and town planning master plan and more particularly to permit museum and bowling rooms in sector 6-1 of institutional zone 5.
This by-law has been deposited in my office, rooms 8 and 9, City Hall, Granby, Que., for the information of all persons interested.
PUBLIC NOTICE IS ALSO HEREBY GIVEN that a public meeting to the intention of the persons who are entered as property owners on the valuation roll in force, with respect to an immovable situated in the territory contemplated in the by-law and in the case of physical persons who are of full age and are Canadian citizens, is convened and will be held on Thursday, April 17th, 1975, at seven o'clock p.m. (7.00) in the Council Chamber, City Hall, regarding the above said by-law.
The persons who are entered as property owners on the valuation roll in force with respect to an immovable situated in the zone or sector adjacent to that which is the subject of the by-law, and in the cas of physical persons who are of full age and are Canadian citizens, shall be qualified to vote upon presentation to the clerk within five (5) days following the date of publication fo the present notice, of a petition signed by at least twelve of such persons or by a majority of them if they are fewer than twenty-four.
Of which all interested persons are requested to take notice and act accordingly.
GIVEN IN GRANBY, QUE., this 8th day of April 1975.
DONAT BROSSEAU,
City Clerk
(100—17096)

ENCAN
POUR
JACQUES BERNARD
2 milles de Ste-Madeleine
en direction de
St-Jean-Baptiste,
Cté Rouville
Cédulé pour samedi,
5 avril 1975 à 1 h
A ETE REPORTE
au samedi, 12 avril 1975
à 1 h p.m.

A cause de la mauvaise température. Pour détails, consultez l'édition du 3 avril 1975.

DANIEL PAUL-HUS
encanteur licencié
Tél.: (514) 773-5660
ou 527-3066
2050, rue Brébeuf, app. 9
St-Hyacinthe, Qué.
(100—17058)

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE par moi, Robert Duval, assistant-greffier de la Ville de Granby, qu'en date du 24 mars 1975, au cours d'une séance ordinaire ajournée du conseil municipal de la Ville de Granby, le règlement numéro 979-75, intitulé: "Règlement pour décréter la construction d'égoûts et d'aqueduc sur la rue Irwin entre la rue St-François vers le nord et un emprunt d'une somme de $47,000.00 pour en acquitter le coût".
Ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
Le susdit règlement numéro 979-75 a de plus été soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la Ville de Granby selon la loi et plus particulièrement par la tenue d'une assemblée publique, dûment convoquée et tenue jeudi le 3 avril 1975, entre sept heures (7.00) et neuf heures vingt minutes (9.20) de l'après-midi, en la salle du conseil municipal, Hôtel de Ville, Granby, Qué.
Sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, le susdit règlement numéro 979-75 est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables de la Ville de Granby; aucun propriétaire n'ayant demandé dans le délai légal que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la Ville.
EN FOI DE QUOI, donné à Granby, Qué., ce 8 avril 1975
ROBERT DUVAL
Assistant-greffier

PUBLIC NOTICE
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF GRANBY

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN by me, Robert Duval, assistant to the City Clerk of the City of Granby, that on March 24th, 1975, at an ordinary adjourned session of the Municipal Council of the City of Granby, by-law number 979-75 was adopted to authorize the City to borrow the sum of $47,000.00 for the construction of sewer and water works on Irwin street from St-François street towards the north".
Said by-law number 979-75 can be taken in communication at the office of the undersigned, rooms 8 and 9, City Hall, Granby, Que.
Said by-law number 979-75 has been submitted to the approval of the owners of taxable immovables in the City of Granby, according to the law and specially by means of a public meeting duly called and held on Thursday, April 3rd, 1975, between seven o'clock (7.00) and twenty minutes past nine (9.20) o'clock p.m., in the City Hall, Granby, Que.
According to the Cities' and Towns' Act, by-law number 979-75 is deemed to have been approved by the owners of taxable immovables of the City of Granby; no proprietor having requested that such by-law be submitted to the approval of the owners of Granby.
GIVEN IN GRANBY, this 8th day of April 1975.
ROBERT DUVAL,
Assistant to the City Clerk
(100—17100)

CAMELOTS DEMANDÉS

Secteur

COWANSVILLE

COMPOSEZ
372-5433
Poste 72 - Mme Huguette Tétreault

LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON
REMPLACER LES FENETRES EN FACADE DE L'ECOLE J.B.H.-LAROCQUE

APPEL D'OFFRES
25475

La Commission Scolaire Davignon recevra jusqu'à 15.00 heures le 25 avril 1975, au 112 rue John à Cowansville, des offres sous enveloppes scellées pour remplacer les fenêtres en façade de l'Ecole J.B.H. Larocque.
Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la commisson scolaire, auquel il joindra un chèque ou un bon de garantie équivalant à au moins 5 p.c. du montant total de son offre. Le chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire et tiré sur une banque ou une caisse populaire.
L'enveloppe scellée contenant cette soumission portera les mots "REMPLACER LES FENETRES EN FACADE DE L'ECOLE J.B.H. LAROCQUE" et elle sera adressée comme suit: la Commission Scolaire Davignon, 112, rue John, Cowansville.
Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumissions et autres documents à compter du 10 avril 1975 auprès de M. Jean-Paul Sirois, Régisseur de l'Equipement, 112 rue John à Cowansville.
Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu à 15.00 heures le 25 avril 1975 au 112 rue John à Cowansville.
La Commission scolaire Davignon ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes: elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.
FERNAND BARSALOU,
Directeur général.
Cowansville le 8 avril 1975
(100 — 17101)

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE, que le conseil municipal de la ville de Granby, à une séance ordinaire tenue à l'hôtel de ville le 7 avril 1975, a adopté le règlement no. 984-75, intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement 572 concernant les parcs municipaux de stationnement".
Ce règlement est déposé à mon bureau, hôtel de ville, Granby, Qué. où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, et entrera en vigueur selon la loi.
DONNE A GRANBY, QUE., ce 8 avril 1975.
DONAT BROSSEAU,
Greffier

VILLE DE GRANBY

PUBLIC NOTICE
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF GRANBY

IS HEREBY GIVEN, that the municipal council of the city of Granby, at an ordinary session held at the City Hall, the 7th day of April 1975, passed a by-law no. 984-75, entitled: "By-law amending once again by-law no. 572 regarding municipal parking lots".
Said by-law is deposited in my office, City Hall, Granby, Que., for the information of all persons interested and will come into force according to the law.
GIVEN IN GRANBY, QUE., this 8th day of April 1975.
DONAT BROSSEAU
City Clerk
(100 — 17094)

ENCAN
pour
BERNARD SEITZ
231, Rang de l'Eglise
MARIEVILLE
(cté Rouville)
Mercredi, le 16 avril 1975
à 1 h précise

Sera vendu un BON troupeau de 47 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral.
Ce troupeau comprend 26 bonnes JEUNES vaches dont quelques fraiches et d'autres dues sous peu; 15 belles TAURES 'ouvertes'; et 6 génisses d'élevage.
● Tous ces animaux proviennent d'insémination et les vaches ont été inséminées.
Equipement: un BULK TANK DeLaval d'une capacité de 300 gals; un système de PIPE-LINE DeLaval avec installation pour 52 vaches, 4 unités de traite et lavage automatique; nettoyeur d'étable Lajoie avec environ 200 pds de chaînes — seulement 3 ans d'usage; réservoir à eau chaude; pompe à eau NEUVE; installation d'étable Lajoie NEUVE pour 37 vaches, avec 23 bols à eau; éventail électrique; 25 carcans; tondeuse à animaux (électrique); et 7 tonnes de paille.
CAUSE de l'ENCAN: AUTRE EMPLOI
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE INC.
Encanteur bilingue licencié
1274, rue SUD,
Cowansville, Qué.
263-0670 — 263-1434
(100-101—17102)

LA MUNICIPALITÉ DE STE-ANGÈLE DE MONNOIR

est à la recherche

D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

à temps plein pour la gestion générale de la municipalité.
EXIGENCES:
— 25 ANS MINIMUM
DACTYLO
— COMPTABILITÉ
SALAIRE A DISCUTER
Toute personne intéressée pourra faire parvenir son application avant le 14 avril 1975 au:
Bureau du secrétaire-trésorier,
C.P. 30, rue Girard,
Ste-Angèle de Monnoir
P.S. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer au bureau du secrétaire-trésorier.
Tél.: 466-7838.
(99-100 — 17065)

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE par moi, Robert Duval, assistant-greffier de la ville de Granby, qu'en date du 24 mars 1975, au cours d'une séance ordinaire ajournée du conseil municipal de la ville de Granby, le règlement numéro 976-75 intitulé: "Règlement pour décréter la construction d'égouts et d'aqueduc sur la rue Beaufort de la rue St-Jacques à la rue St-François et un emprunt d'une somme de $82,000.00 pour en acquitter le coût".
Ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de ville, Granby, Qué. où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
Le susdit règlement numéro 976-75 a de plus été soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la ville de Granby selon la loi et plus particulièrement par la tenue d'une assemblée publique, dûment convoquée et tenue jeudi le 3 avril 1975 entre sept heures (7.00) et neuf heures vingt minutes (9 h 20) de l'après-midi, en la salle du conseil municipal, Hôtel de Ville, Granby, Qué.
Sous l'autorité de la Loi des cités et villes, le susdit règlement numéro 976-75 est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables de la ville de Granby; aucun propriétaire n'ayant demandé dans le délai légal que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la ville.
EN FOI DE QUOI, donné à Granby, Qué., ce 8 avril 1975.
ROBERT DUVAL,
Assistant-greffier

PUBLIC NOTICE
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF GRANBY

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN by me, Robert Duval, assistant to the City Clerk of the City of Granby, that on March 24th, 1975, at an ordinary adjourned session of the Municipal Council of the City of Granby, by-law number 976-75 was adopted to authorize the City for the execution of works for the protection of the banks of the water reservoir and the use of a balance of money remaining from by-law number 835-73.
Said by-law number 976-75 can be taken in communication at the office of the undersigned, rooms 8 and 9, City Hall, Granby, Que.
Said by-law number 976-75 has been submitted to the approval of the owners of taxable immovables in the City of Granby, according to the law and specially by means of a public meeting duly called and held on Thursday, April 3rd, 1975, between seven o'clock (7.00) and twenty minutes past nine (9.20) o'clock p.m., in the City Hall, Granby, Que.
According to the Cities' and Towns' Act, by-law number 976-75 is deemed to have been approved by the owners of taxable immovables of the City of Granby; no proprietor having requested that such by-law be submitted to the approval of the owners of taxable immovables in the City of Granby.
GIVEN IN GRANBY, QUE., this 8th day of April 1975.
ROBERT DUVAL,
Assistant to the City Clerk
(100—17097)

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE par moi, Robert Duval, assistant-greffier de la ville de Granby, qu'en date du 24 mars 1975, au cours d'une séance ordinaire ajournée du conseil municipal de la ville de Granby, le règlement numéro 978-75 intitulé: "Règlement pour décréter la construction d'égouts et d'aqueduc sur la rue Beaufort de la rue St-Jacques à la rue St-François et un emprunt d'une somme de $82,000.00 pour en acquitter le coût".
Ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'hôtel de ville, Granby, Qué. où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
Le susdit règlement numéro 978-75 a de plus été soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables concernés de la ville de Granby, selon la loi et plus particulièrement par la tenue d'une assemblée publique, dûment convoquée et tenue jeudi, le 3 avril 1975 entre sept (7 h) heures et neuf heures vingt minutes (9 h 20) de l'après-midi, en la salle du conseil municipal, hôtel de ville, Granby, Qué.
Sous l'autorité de la Loi des cités et villes, le susdit règlement numéro 978-75 est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables concernés de la ville de Granby; aucun propriétaire n'ayant demandé dans le délai légal que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables concernés de la ville.
EN FOI DE QUOI, donné à Granby, Qué., ce 8 avril 1975.
ROBERT DUVAL,
Assistant-greffier

NOTICE
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF GRANBY

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN by me, Robert Duval, assistant to the City Clerk of the City of Granby, that on March 24th, 1975, at an ordinary adjourned session of the Municipal Council of the City of Granby, by-law number 978-75 was adopted to authorize the City to borrow the sum of $82,000.00 for the construction of water and sewer works on Beaufort street from St-Jacques street to St-François street".
Said by-law number 978-75 can be taken in communication at the office of the undersigned, rooms 8 and 9, City Hall, Granby, Que.
Said by-law number 978-75 has been submitted to the approval of the owners of concerned taxable immovables in the City of Granby, according to the law and specially by means of a public meeting duly called and held on Thursday, April 3rd, 1975, between seven o'clock (7.00) and twenty minutes past five (9.20) p.m., in the City Hall, Granby, Que.
According to the Cities' and Towns' Act, by-law number 978-75 is deemed to have been approved by the owners of concerned taxable immovables of the City of Granby; no proprietor having requested that such by-law be submitted to the approval of the owners of concerned taxable immovables in the City of Granby.
GIVEN IN GRANBY, QUE., this 8th day of April 1975.
ROBERT DUVAL,
Assistant to the City Clerk
(100-17099)

Cartes d'affaires

J.-Yves Couture Inc.
CULTIVATEURS
Pour les meilleurs services...
Nous achetons ces animaux morts ou vivants
STE-CÉCILE-DE-MILTON
GRANBY 378-8132
(FRAIS VIRÉS)



CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY
AVOCATS
Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aime Beaudry
50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez-vous)
TÉL: 372-5461
BUREAU DE ST-CESAIR
1124, rue UNION
(Mercredi soir seulement)
Tel.: 469-2801
(84-112—16627)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIERE
DANIEL SOUTHIERE
GILLES SOUTHIERE
EDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(84-112—16626)

POUR DES RÉSULTATS RAPIDES N'ATTENDEZ PLUS..
TÉL.: 372-5433
DEMANDEZ LES ANNONCES CLASSEES

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN, DÉSAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL. (514) 372-3347
C.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.
G.-D. Dallaire C.A.
J.-P. Picotte C.A.
L.-J. Alain C.A.
A. Desautels C.A.
Y. Brodeur C.A.
Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

VASTE CHOIX NOUVEAU POUR LE PRINTEMPS
Pour vous, qui désire être à la mode.
À VOIR: Ensemble-sport, "laver-porter", en tricot, à des prix défiant toute compétition.
AUSSI: Gilets et chemises "Aristocrat", garanties 100%.
DERNIER CRI DE LA MODE SUR
● MANTEAUX, HABITS, CHEMISES,
● IMPERMÉABLES, CHAPEAUX, ET SOULIERS.





AVIS AUX TRAVAILLEURS, AVONS DE TOUT EN MAGASIN POUR LE CHOIX DE VOS VÊTEMENTS À DURES ÉPREUVES.
● HABITS DE TRAVAIL et UNIFORMES pour la construction ou travaux de tous genres.
● JEANS et CHEMISES DE TRAVAIL "G.W.G." - CASQUES DE SÉCURITÉ
● COMBINAISONS "Over-all", ● CACHE-POUSSIÈRE ● BAVETTES "over-all"
● MANTEAUX DE PLUIE 100% à l'épreuve de l'eau, comme ceux employés par l'Hydro.
● BOTTINES DE TRAVAIL, approuvées, en cuir de première qualité, avec cap d'acier à l'épreuve des clous. Ne manquez pas cette offre. *PRIX RÉG.: $45.95*
EN GRAND SPÉCIAL: $26.95





VOTRE MAGASIN AU BON MARCHÉ
(SPÉCIALISTE DES UNIFORMES ET VÊTEMENTS FORTE POINTURE)
43, rue GUY GRANBY TÉL.: 378-2785
STATIONNEMENT GRATUIT

George Reed, le joueur, le président

George Reed, centre-arrière dessRoughriders de la Saskatchewan, a brisé tous les records chez les porteurs de ballon au cours de sa carrière de 12 saisons dans la ligue Canadienne de football.

Il est respecté non seulement par ses coéquipiers, mais également par les joueurs des autres équipes. C'est la raison pour laquelle les joueurs du circuit l'ont élu président de l'Association des joueurs de la LCF l'an dernier.

On a demandé à Reed de nous donner son opinion quant à l'avenir de la LCF. Il a insisté sur le fait qu'une meilleure mise en marché aidera énormément. Il prévoit l'expansion de la ligue, un plus grand nombre de joueurs canadiens au sein de chacune des équipes et il prétend qu'un match télévisé à la même heure, au même jour chaque semaine aiderait énormément. Voici le compte-rendu, sous forme de questions et réponses, de l'entrevue que nous a accordée Reed.

"Pensez-vous que la LCF peut tirer une leçon profitable de la première année d'existence de la ligue Mondiale de football?

— Je pense que la LCF peut sûrement tirer une leçon profitable de l'expérience de la LMF. Nous devons être plus agressifs, lancer beaucoup de promotions, faire connaître le football. Nous devons être optimistes.

"Vous parlez de promotion. Qu'est-ce qui pourrait être fait selon vous dans ce domaine?

— Je crois que nous pouvons accomplir beaucoup dans ce domaine. Après tout, nous sommes dans le domaine du spectacle. Nous devons faire tout en notre possible pour attirer le spectateur, lui prouver que nous offrons le meilleur spectacle en ville. Nous devons imprimer des livres, publier des revues périodiquement. Nous avons besoin d'une journée par semaine consacrée au football. Ce jour, que ce soit, le dimanche, le samedi ou même un jour de la semaine représenterait un grand pas dans la bonne direction. L'amateur de football serait certain de pouvoir voir un match à la télé ce jour-là. Présentement, nous présentons trois matches au cours de la même semaine et aucun la semaine suivante. Je ne pense pas que l'on puisse parler de promotion sans que les joueurs y soient mêlés. Aussi je crois que les équipes devraient rendre publics leurs alignements 48 heures avant un match. Nous ne sommes pas des enfants et ce petit jeu n'intéresse personne.

"Selon vous, que doit-on faire pour intéresser les jeunesCanadiens au football?

— J'aimerais voir certains changements quant au nombre de joueurs au sein d'une équipe. Maintenant que l'on peut bloquer sur les retours de bottés, plus de joueurs seront utilisés sur ce genre de jeu, car il deviendra un jeu offensif. L'an dernier, on bottait le ballon en moyenne à tous les sept jeux et les bottés étaient ennuyants. Nous voudrions qu'on porte de 32 à 26 le nombre de joueurs par équipe. On pourrait ajouter trois Canadiens et un Américain. Les équipes pourraient alors se permettre d'employer un jeune Canadien sur les équipes spéciales. Plusieurs jeunes Canadiens ne peuvent se tailler un poste parce qu'ils n'ont pas l'expérience nécessaire pour mériter un poste régulier. Avec ce changement, les équipes pourraient aligner plus de joueurs canadiens et après quelques années, ils auraient acquis l'expérience nécessaire pour mériter un poste régulier.

"Etes-vous en faveur de l'expansion et pensez-vous que la ligue aurait dû accorder une franchise à London l'an dernier?

— Au début, je croyais que l'on aurait dû accorder une franchise à London. Mais en examinant les détails de l'affaire, j'en suis venu à croire que les dirigeants de la ligue ont pris la bonne décision. Je ne pense pas que le principal intéressé, Robert Harris, avait à coeur le bien de la ligue.

"Pensez-vous que l'on verra dans l'avenir des joueurs canadiens occuper des postes importants comme il se faisait dans le passé?

— Je pense que la situation va changer. Un des problèmes les plus importants est que nos jeunes joueurs de quart n'ont pas la même expérience que les jeunes Américains. Je sais que nous avons présentement trois ou quatre bons quarts canadiens dans le circuit.

VILLE DE GRANBY

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE PEINTURE
A SIGNALISATION
CONTRAT NO. 13/75

Des soumissions scellées seront reçues par la ville de Granby, jusqu'à 16 heures, heure en vigueur, LUNDI LE 21 AVRIL 1975, pour la fourniture de peinture à signalisation pour le marquage des routes. Pour être validement reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, au bureau du gérant-greffier de la ville de Granby, chambre 9, hôtel de ville, Granby, pour l'heure et la date mentionnée ci-haut.

Les formules de soumissions pouvent être obtenues à compter du 10 avril 1975, au bureau des serviches techniques, chambre 29, hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, en demandant M. Jean-Denis Biron, préposé aux soumissions.

La ville de Granby ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. La ville de Granby se réserve le droit d'accorder la soumission en tout ou en partie.

Les soumissions seront ouvertes le 21 avril 1975, à 16 heures, heure en vigueur, à l'hôtel de ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 9 avril 1975.

DONAT BROSSEAU,
Gérant-greffier

CITY OF GRANBY

CALL FOR TENDERS

SUPPLY OF STREET PAINT
CONTRACT NO 13/75

Sealed tenders will be received by the City of Granby, until 16.00 o'clock, actual time, MONDAY, APRIL 21, 1975, for the supply of street paint. To be considered received, any tender must be physically, under sealed envelope, in the clerk's office, room 9, City Hall, 87 Main street, Granby, for the above mentioned date and hour.

Forms of tenders may be obtained as of April 10, 1975, from the Technical Services Office, room 29, City Hall, Granby, upon request to Mr. Jean-Denis Biron, in charge of the bids.

The City of Granby does not bind itself to accept the lowest nor any tender and has no obligation towards the tenderers. The City of Granby reserves the right to give the tender in whole or in part.

Tenders will be opened MONDAY, APRIL 21, 1975, at 16.00 o'clock, actual time, at the City Hall, Granby. The tenderers are invited to assist at the tenders opening.

Granby, April 9, 1975

DONAT BROSSEAU
Manager, City Clerk
(100—17109)

vde

VILLE DE GRANBY

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE DEUX
AUTOMOBILES
POUR LE SERVICE
MUNICIPAL DE POLICE
CONTRATS NOS 11/75
et 11-A/75

Des soumissions scellées seront reçues par la ville de Granby, jusqu'à 16 heures, heure en vigueur, LUNDI LE 21 AVRIL 1975, pour la fourniture de deux automobiles neuves, pour le service municipal de police. Pour être validement reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, au bureau du gérant-greffier de la ville de Granby, chambre 9, hôtel de ville, Granby, pour l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Les cahiers des charges et les formules de soumissions peuvent être obtenus à compter du 10 avril 1975, au bureau des services techniques, chambre 29, hôtel de ville, Granby, en demandant M. Jean-Denis Biron, préposé aux soumissions.

La ville de Granby ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Les soumissions seront ouvertes le 21 avril 1975, à 16 heures, heure en vigueur, à l'hôtel de ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 9 avril 1975.

DONAT BROSSEAU,
Gérant-greffier

VILLE DE GRANBY

CALL FOR TENDERS

SUPPLY OF TWO
POLICE CARS
CONTRACTS NOS 11/75
and 11-A/75

Sealed tenders will be received by the City of Granby, until 16.00 o'clock, actual time, MONDAY, APRIL 21, 1975, for the supply of two new police cars. To be considered received, any tender must be physically, under sealed envelope, in the clerk's office, room 9, City Hall, Granby, for the above mentioned date and hour.

Specifications and forms of tenders may be obtained as of April 10, 1975, from the Technical Services Office, room 29, City Hall, Granby, upon request to Mr. Jean-Denis Biron, in charge of the bids.

The City of Granby does not bind itself to accept the lowest nor any tender and has no obligation towards the tenderers.

Tenders will be opened MONDAY, APRIL 21, 1975 at 16.00 o'clock, actual time, at the City Hall, Granby, The tenderers are invited to assist at the tenders opening.

Granby, April 9, 1975.

DONAT BROSSEAU,
Manager, City Clerk
(100—17108)

ENCAN

Mercredi le 16 avril 1975,
à 12 heures 30
pour OSCAR VANDAL,
petit rang St-Simon,
Cté Jonhson

SERA VENDU: troupeau Holstein croisé clair de test fédéral, comprenant 43 têtes dont 24 bonnes jeunes vaches toutes fraîches vêlées et vêlant sous peu, 2 taures 1 1/2 an vêlant en décembre, 3 taures 2 ans vêlant en mars 5 taures 1 1/2 an pas saillies, 8 taures 1 an à 14 mois, 1 génisse.

Bulk-tank 33 bidons très bon état; trayeuse Coop. 2 chaudières, compresseur; tracteur B-414 diesel Int. très bon état, charrue 2 versoirs hydr., à roulettes Oliver 28 disques trainante, herse à finir 12 pi., herse à ressort, semoir 13 disques Mas.-Harris, faucheuse Oliver hydr. comme neuve, râteau de côté Oliver semi-portée comme neuf, presse à la corde Case no 200 comme neuve, 3 voitures sur le 8 x 25 plate-forme 16 x 18 pi., réservoir à eau, niveleuse hydr., 300 balles de paille, 100 poches d'avoine, tous les outils du hangar.

CAUSE: TERRE VENDUE
Conditions: argent comptant ou prêt de banque accepté.
Pour informations s'adresser à
798-2442 ou à
Georges-Etienne Leblanc
Tél.: 798-2442 ou à
St-Barnabé Sud
Cté St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595
Cantine sur les lieux
(100—17104)

ENCAN

pour
Gabriel et Maurice Marcil
471, boul. ST-LUC (cté St-Jean)
Vendredi le 18 avril 1975
à 1 heure précise

Tout sera vendu, dont un BON troupeau de 55 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 38 bonnes JEUNES vaches dont plusieurs fraîches et d'autres dues pour vêler; 11 belles TAURES, dont 6 saillies et 5 'ouvertes'; 5 génisses d'élevage; et 1 bon TAUREAU reproducteur de 17 mois.

● Le quota de lait — consommation: 700 lb par jour.

Machinerie: 3 tracteurs Massey-Ferguson diesel dont un No 165 avec power steering, barrage de roues, sortie hydraulique et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige et à gravier; et 2 tracteurs No 65 avec power steering et barrage de roues; charrue-déclencheuse Massey-Ferguson à 3 raies avec att. 3 pts; charrue Massey-Ferguson à 3 raies avec att. 3 pts; moulin à faucher Massey-Ferguson de 7 pieds avec att. 3 pts; moulin à faucher Cockshtutt de 7 pieds, modèle trainant; coupe-foin John Deere de 9 pds (très propre); monte-balles Lily de 32 pieds avec moteur et fond de tôle NEUF; 2 chargeurs Pop-Up qui s'attachent après la voiture; presse à foin New Holland No 76 (modèle à broche) sur prise de force; semeuse Massey-Ferguson à 15 disques sur pneus, combinée pour engrains chimique et avec embrayage (Clutch); charrue International à 3 raies avec att. 3 pts; épandeur à fumier Massey-Ferguson d'une capacité de 150 minots sur prise de force; épandeur à fumier International d'une capacité de 90 minots; niveleuse avec att. 3 pts; groppeur NEUF Massey-Ferguson avec 33 dents et att. 3 pts; herse à finir 5 sections; 3 voitures sur pneus (International — Norman) dont 2 avec montants à foin et une avec boîte à grain; rouleau de fer 3 sections; vis à grain Allis-Chalmers de 5 pouces x 18 pds avec moteur; charrue à rigole avec att. 3 pts; moissonneuse-batteuse Massey-Ferguson No 72 automotrice avec rouleau à lin — en bonne condition; herse à finir 3 sections; herse à roulettes Massey-Ferguson 16 x 32 avec att. 3 pts; groppeur, modèle trainant; râteau New Holland No 56, modèle semi-porté; moulange à grain Massey-Harris avec courroie; banc de scie; arrache-patates, charrue; sleigh; remorque à 2 roues; balance; et d'autres articles trop long à énumérer.

Equipement de LAITERIE et CAMION: un BULK TANK Dari-Kool d'une capacité de 400 gallons; trayeuse DeLaval avec moteur, compresseur, pipage et 4 chaudières Surge; réservoir à eau chaude; nettoyeur d'étable Iberville avec 336 pieds de chaine et montée extérieure pivotante d'environ 80 pieds; CAMION International 1 tonne, modèle 1964 avec roues doubles et moteur reconditionné à NEUF; et une remorque-dompeuse avec cylindre sur hydraulique.

CAUSE DE L'ENACAN: TERRE VENDUE
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.
Pour information ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur
JULES COTE INC.
Encanteur bilingue licencié
1274, rue SUD
Cowansville, Qué.
263-0670 — 263-1434
(100-101—17103)

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE par moi, Robert Duval, assistant-greffier de la ville de Granby, qu'en date du 24 mars 1975, au cours d'une séance ordinaire ajournée du conseil municipal de la ville de Granby, le règlement numéro 977-75, intitulé: "Règlement pour décréter la construction d'égouts et d'aqueduc sur la rue Caron de la rue Beaufort à la rue Simonds sud et un emprunt d'une somme de $29,000.00 pour en acquitter la coût".

Ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'hôtel de ville, Granby, Qué. où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Le susdit règlement numéro 977-75 a de plus été soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la ville de Granby selon la loi et plus particulièrement par la tenue d'une assemblée publique, dûment convoquée et tenue jeudi le 3 avril 1975, entre sept heures (7.00) et neuf heures vingt minutes (9.20) de l'après-midi, en la salle du conseil municipal, hôtel de ville, Granby.

Sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, le susdit règlement numéro 977-75 est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables de la ville de Granby; aucun propriétaire n'ayant demandé dans le délai légal que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la ville.

EN FOI DE QUOI, donné à Granby, Qué., ce 8 avril 1975.

ROBERT DUVAL,
Assistant-greffier

PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF GRANBY

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN by me, Robert Duval, assistant to the City Clerk of the City of Granby, that on March 24th, 1975, at an ordinary adjourned session of the Municipal Council of the City of Granby, by-law number 977-75 was adopted to authorize the City to borrow the sum of $29,000.00 for the construction fo sewer and water works on Caron Street from Beaufort Street to Simonds south Street.

Said by-law number 977-75 can be taken in communication at the office of the undersigned, rooms 8 and 9, City Hall, Granby, Que.

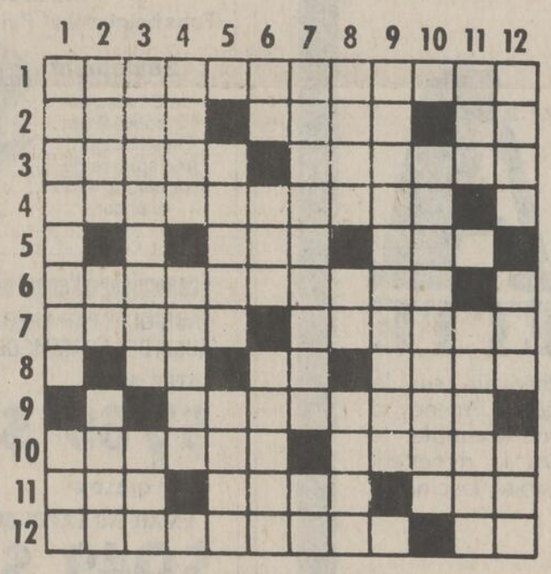
According to the Cities' and Towns' Act, by-law number 977-75 is deemed to have been approved by the owners of taxable immobables of the City of Granby; no proprietor having requested that such by-law be submitted to the approval of the owners of taxable immovables in the City of Granby.

GIVEN IN GRANBY, QUE., this 8th day of April 1975.

ROBERT DUVAL,
Assistant to the City Clerk
(100—17098)

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2973



HORIZONTALEMENT

1 — Recherche exacte d'une personne ou d'une chose.
2 — Aussi, de même. — Douleur violente. — Fille d'Inachos.
3 — Tranquille, calme. — Qui appartient à la campagne.
4 — Anciens colons de nationalité hollandaise.
5 — Epouse de Jacob. — Préfixe qui signifie égalité.
6 — Qui est attaché aux opinions du Talmus.
7 — Assassinées. — Roi d'Angleterre.
8 — S'emploie dans l'intimité. — Douze mois. — Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin.
9 — Harmonie résultant de certaines combinaisons et proportions régulières.
10 — Raide, affecté. — Vrais.
11 — Ecrivain américain. — Anneau de cordage. — Petite monnaie.
12 — Captiva l'esprit. — Négation.

VERTICALEMENT

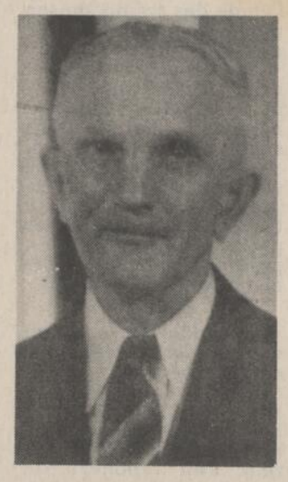
1 — Boisson qu'on obtient en jetant de l'eau sur des fruits sucrés. — Tête d'une tige de blé.
2 — Boite pour serrer les aiguilles. — Articles contracté. — 14e roi de Juda.
3 — Genre d'oiseau passereau. — Beignet soufflé.
4 — Adjectif. — Fleuve de France.
5 — Inclination qu'on donne à un terrassement. — Fleuve de Belgique.
6 — Terminaison d'infinitif. — Habitation des oiseaux. — Triste.
7 — Ile d'Italie au sud de la Corse. — Consonnes jumelles.
8 — Dans les causes du Lot, puits naturel aboutissant à un cours d'eau souterrain. — Pronom. — Beaucoup.
9 — Etendue de terre dépendant d'une autorité.
10 — Réduites à une dépendance extrême.
11 — Ancienne forme de "oui". — Grain de grêle.
12 — Fête de la Nativité de Jésus-Christ. — Grande ouverte. — Suinte.

PROBLEME 2974

in memoriam

NADEAU
(M. Georges)

A Cowansrille, le 8 avril, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Georges Nadeau, instructeur à l'Institution fédérale de Cowansville, époux de Francine Vallières, demeurant à Cowansville. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 avril. Le convoi funèbre partira des
Salons F. & J.M. Désourdy
109, rue Williams
Cowansville
pour se rendre à l'église Sainte-Rose-de-Lima où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de Sweetsburg. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants, Eric, Marco et Elise; ses parents, M. et Mme Bernard Nadeau, de Cowansville; ses frères et soeurs, M. et Mme Sylvio Carosi (Jacqueline), de Sherbrooke; Mlle Elisabeth Nadeau, de Montréal; M. Bernard Nadeau, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Rosaire Royea (Diane), de Cowansville; Mlle Christiane Nadeau, de Montréal; M. Pierre Nadeau, de Cowansville; ses beaux-parents, M. et Mme Omer Vallières, de Cowansville; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Roch Vallières, de Cowansville; M. et Mme Joseh Kass, de Sainte-Dorothée; M. et Mme Alain Vallières, de Cowansville; Mlle Carole Vallières, de Cowansville; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.



MENARD
(M. Delphis)

A Granby, le 9 avril, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Delphis Ménard, époux de Rose-Blanche Bernard, demeurant au 19, rue Brébeuf, à Granby. Les funérailles auront lieu le vendredi, 11 avril. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot & Ménard Ltée
223, rue Principale
Granby
pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Soeur Marie-Claire Ménard, de la Présentation de Marie, de Marieville; Frère Marcel Ménard; des Frères du Sacré-Coeur, de Granby; M. et Mme Louis-Philippe Ménard (Paule Dorais), de Granby; ses petits-enfants, Jean et Thérèse Ménard, de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Cabana (Graziella Bernard Goyette), de Granby; M. Adélard Ménard, de Granby; Soeur Clarisse de Jésus (Berthe Bernard), de la Présentation de Marie, de Sherbrooke; Mme Fridolin Bernard, de Granby; M. et Mme Emile Péloquin, de Granby; Mme Lila Ménard, de Longueuil; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

CROSSFIELD
(Mme Fred)

A Granby, le 8 avril, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Fred Crossfield, née Lilian Mary Crookes, demeurant au 171, North Road, Saint-Paul d'Abbotsford. Les funérailles auront lieu le jeudi 10 avril. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot et Ménard Ltée
170, rue Dufferin
Granby
pour se rendre à l'église Anglicane de Saint-Paul d'Abbotsford, où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Les heures de visites seront de 14 à 16 heures et de 19 à 21 heures. La défunte laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: M. et Mme Keith Crossfield, de Saint-Lambert.

ROY
(M. Marcel)

A Hartford, Connecticutt, le 9 avril 75, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Marcel Roy, époux de Bella Maheu, demeurant depuis 20 ans à 53, Heel St, à Hartford, Connecticutt. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 avril; le convoi funèbre partira des salons
Léo-Paul Ledoux,
5034, rue Foster,
Waterloo
pour se rendre à l'église St. Luke's, où le service sera célébré à 14.00 heures. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses frères: M. et Mme Lucien Roy, M. et Mme Jean Roy, M. et Mme Aurélien Roy, tous de Waterloo, M. et Mme Conrad Roy, de Warden, ses soeurs: M. et Mme Conrad Hétu (Rosanne), M. et Mme Lionel Lemay (Anita), M. et Mme Charles Hauver (Liliane), M. et Mme Paul Viens (Lucienne), toutes de Waterloo, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

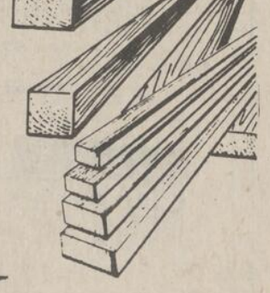


LAURIN
(Mme Délima Belval-Laurin)

A Granby, le 9 avril, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Délima Belval-Laurin, demeurant au 625, rue Saint-François, à Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 avril. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin
Granby
pour se rendre à l'église Saint-Eugène où le service sera célébré à 15 heures. Inhumation au cimetière de la rue Cowie. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Arthur Laurin (Madeleine Gagnon), de Granby; Mme Rolland Lagimonière (Marguerite), de Granby; M. et Mme Gérard Laurin (Laurette Richard), de Granby; Mlle Thérèse Laurin, de Granby; Mme Marcel Ruel (Monique), de Granby; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Henri Lussier, de Granby; M. et Mme Israël Belval, de Granby; Mme Charles Belval, de Granby; M. Arthur Belval, de Granby; Mme Elie Belval, de Granby; Mme Arthur Belval, de Granby; Mme Maurice Thibodeau, de Granby; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Ozite Corp. of Canada Ltd.
MÉCANICIEN
DE MACHINES FIXES
(Chauffeur de bouilloire classe 3)
Ouverture permanente, 40 heures par semaine, cédule de 7 jours, salaire et avantages au-dessus de la moyenne.
S'adresser à:
371, GRAND BERNIER,
ST-JEAN, QUÉ.
Tél.: 347-3757
(98-100 — 17025)

BOIS
DE
CHARPENTE



150,000
PIEDS
Grade
"ECONOMIE"

1X7X7'	18¢ pièce
1X2X7'	39¢ pièce
2X4X6'	40¢ pièce
2X4X7'	45¢ pièce
2X4X8'	49¢ pièce
2X4 R/L	$105 le mille
2X6	$130 le mille
2X8	$135 le mille
Planches	$125 le mille

C'EST LE MOMENT OPPORTUN
GRÉGOIRE/LUMBERLAND
Boul. Bourque, Rock Forest Tél.: 563-0220
(95-100 — 16994)

Luc Roy
FLEURISTE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
120, PRINCIPALE, GRANBY
372-5772

CARTES MORTUAIRES
CARTES DE REMERCIEMENTS
Voyez notre catalogue
PHOTO LAVIGNE
1, St-Joseph Granby

GIRARDOT & MENARD LTEE
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
BUR. 225 PRINCIPALE - GRANBY, QUE.



FLEURS
POUR NAISSANCE
MARIAGE
HÔPITAL
RECEPTIONS
MORTALITÉ
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

CINÉMA POUR LES ENFANTS
SAMEDI, LE 12 AVRIL, À 2 P.M.
À L'AFFICHE!
CASSE-TÊTE CHINOIS POUR UN JUDOKA
(EN COULEURS) AUSSI DESSINS ANIMÉS. - ADM. 75¢
Attention les enfants: Découpez et apportez cette annonce ~ Vous serez admis gratuitement



POUR DE BONS RÉSULTATS !
"AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".
SIGNALEZ
372-5433

Un code d'éthique pour maires, conseillers et fonctionnaires

Goldbloom est déterminé à épurer les moeurs

QUEBEC (PC) — M. Victor C. Goldbloom, ministre des Affaires municipales, semble déterminé à épurer les moeurs politiques dans le domaine municipal.

Il a annoncé, mercredi à Québec, deux mesures importantes qu'il entend appliquer dans les prochains mois:

— édicter un code d'éthique à l'intention des maires et conseillers municipaux, de façon à "les protéger contre eux-mêmes", devant toute tentation de corruption.

— interdire formellement à toute municipalité de contribuer ou d'encourager financièrement tout candidat ou tout parti politique, à l'échelle provinciale et fédérale.

M. Goldbloom a été amené à faire cette déclaration à l'occasion de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire.

Les députés de l'opposition, Marc-Yvan Bédard et Maurice Bellemare, le harcelaient de questions sur la corruption municipale et sur la nouvelle vogue qui tendrait à se répandre à travers le Québec d'encourager les partis politiques en puisant à même les deniers des municipalités.

Enquête

M. Goldbloom a fait en quelque sorte l'historique de l'enquête sur la corruption municipale, au sujet de laquelle M. Roger Gagnon, ex-urbaniste de la ville de Montréal, doit répondre de quatre chefs d'accusations.

Cette enquête, a-t-il rappelé, a été précédée de la préenquête du juge Chaloux qui s'est mise en branle sur l'ordre du ministre Goldbloom, à la suite de plaintes de conseils municipaux et de trois de ses collègues, MM. Oswald Parent, Omer Dionne et Marc Assad, respectivement député de Hull, Compton-Mégantic et Papineau.

On a laissé entendre à certaines municipalités qu'il fallait l'intervention de certaines personnes auprès du gouvernement pour l'obtention de subventions ou pour l'acceptation de projets municipaux, le tout naturellement moyennant des pots-de-vin appropriés.

M. Goldbloom a clairement établi toutefois que "ces prétendues pressions n'ont pas eu d'effets au ministère". En d'autres mots, aucun fonctionnaire des Affaires municipales ne serait impliqué.

Rapports verbaux

C'est du moins ce qu'affirme le ministre Goldbloom, sur la foi de rapports verbaux qu'il a reçus du ministère de la Justice, lequel est chargé de mener l'enquête.

La préenquête a été ordonnée en août 1974 et le rapport a été remis au ministre Jérôme Choquette à la fin de l'an passé. Depuis ce temps, l'opposition à l'Assemblée nationale tente vainement d'en obtenir une copie, mais le ministre s'y objecte avec la dernière énergie, prétextant que ce n'est pas d'intérêt public.

"Ce rapport appartient au ministre de la Justice, c'est lui qui s'en occupe et qui s'en sert", a répliqué M. Goldbloom aux oppositionnistes Bédard et Bellemare, qui insistaient à nouveau pour que ce rapport soit déposé.

M. Choquette a déjà déclaré en Chambre là-dessus que le rapport restera secret, tant que les poursuites intentées contre M. Gagnon ne seront pas terminées.

Le ministre Goldbloom a d'ailleurs admis qu'il n'a pas lui-même pris connaissance du rapport Chaloux, à la grande stupéfaction des députés de l'opposition, "d'autant plus que le ministre soutient que ses fonctionnaires ne sont pas impliqués".

Pas au courant

M. Goldbloom a de plus ajouté que, 48 heures après la décision de déclencher la préenquête Chaloux, "c'est devenu la juridiction du ministre de la Justice ... c'est son affaire, je n'en suis pas au courant".

Un peu plus tard, le ministre a indiqué qu'il y a présentement trois municipalités en tutelle: Pincourt, Anjou et Sainte-Anne-des-Monts.

Son collègue de Verdun, le libéral Lucien Caron, lui a alors suggéré de former une "équipe volante" qui se chargerait spécialement de surveiller les administrations municipales, tout en faisant un travail de prévention, ce qui éviterait, dit-il, de porter de accusations.

Le ministre a noté qu'il est à peu près impossible de surveiller quelque 11,000 maires et conseillers qui, a-t-il insisté, sont élus pour répondre de leurs responsabilités devant l'opinion publique.

"Je voudrais travailler avec les municipalités pour assurer une moralité aussi parfaite que possible", a enchaîné M. Goldbloom, en manifestant son désir d'établir ce qui n'existe pas encore, selon ses termes, c'est-à-dire un code d'éthique pour maires, conseillers et fonctionnaires municipaux.

Le député péquiste Bédard en a profité pour rappeler le cas de certaines municipalités, dont le cas de Malartic, qui supportent tel candidat ou tel parti politique, en se servant de fonds publics.

C'est inacceptable, a répliqué aussitôt M. Goldbloom, mais il a laissé entendre qu'on ne lui a jamais présenté un cas où une municipalité serait passible de sanction.

Pour éviter la répétition de tels cas, a-t-il poursuivi, il s'est engagé à "faire publier dans la revue mensuelle du ministère un avertissement à ce sujet et à répéter cet avertissement avec le déclenchement de futures élections, pour que ce soit un aide-mémoire pendant les campagnes électorales".

La semaine prochaine

Garneau annoncera si les municipalités obtiennent ou non le droit d'envahir le champ de l'impôt foncier scolaire

QUEBEC (PC) — C'est le conseil des ministres qui décidera si les commissions scolaires abandonneront le champ de l'impôt foncier et la décision sera annoncée par le ministre des Finances, lors du discours du budget, la semaine prochaine.

C'est la position adoptée hier par le ministre des Affaires municipales Victor C. Goldbloom, devant la Commission permanente des affaires municipales, où des députés de l'opposition ont vainement tenté de connaître l'opinion du ministre sur la question.

Il incombe au ministre des Finances Raymond Garneau de dire au nom du gouvernement ce qui va être fait, a déclaré M. Goldbloom.

A M. Marc-André Bédard (PQ-Chicoutimi) qui lui demandait carrément s'il y aurait dans le prochain budget des transferts de nouvelles sources de taxation au profit des municipalités, M. Goldbloom a souligné deux points.

D'abord, que le gouvernement s'efforce depuis 1972 de réduire le taux normalisé de la taxe scolaire. "Constatant que cette mesure progressive n'a pas encore eu les résultats escomptés, ce gouvernement devra agir de façon à obtenir des résultats de la nature que l'on voulait obtenir."

Ensuite, a-t-il dit, "il n'est pas logique que nous ayons deux autorités en évaluation foncière. Nous cherchons donc à rationaliser cette situation et à choisir entre les deux systèmes.

Système

"Je pense qu'il est clair que c'est le système municipal qui confectionne déjà les rôles qui doit avoir l'ensemble des responsabilités dans le domaine de l'évaluation foncière."

Les deux organismes qui représentent les 1500 municipalités du Québec ont récemment demandé formellement au gouvernement de leur remettre tout le domaine de l'impôt foncier.

Ils ont proposé un programme en quatre points permettant aux commissions scolaires d'évacuer ce champ de taxation progressivement au cours des cinq prochaines années.

Les municipalités affirment que les écoles devraient être financées par le gouvernement provincial tout comme les hôpitaux, elles ajoutent qu'elles courent à la faillite si elles n'obtiennent pas d'autres sources de revenus.

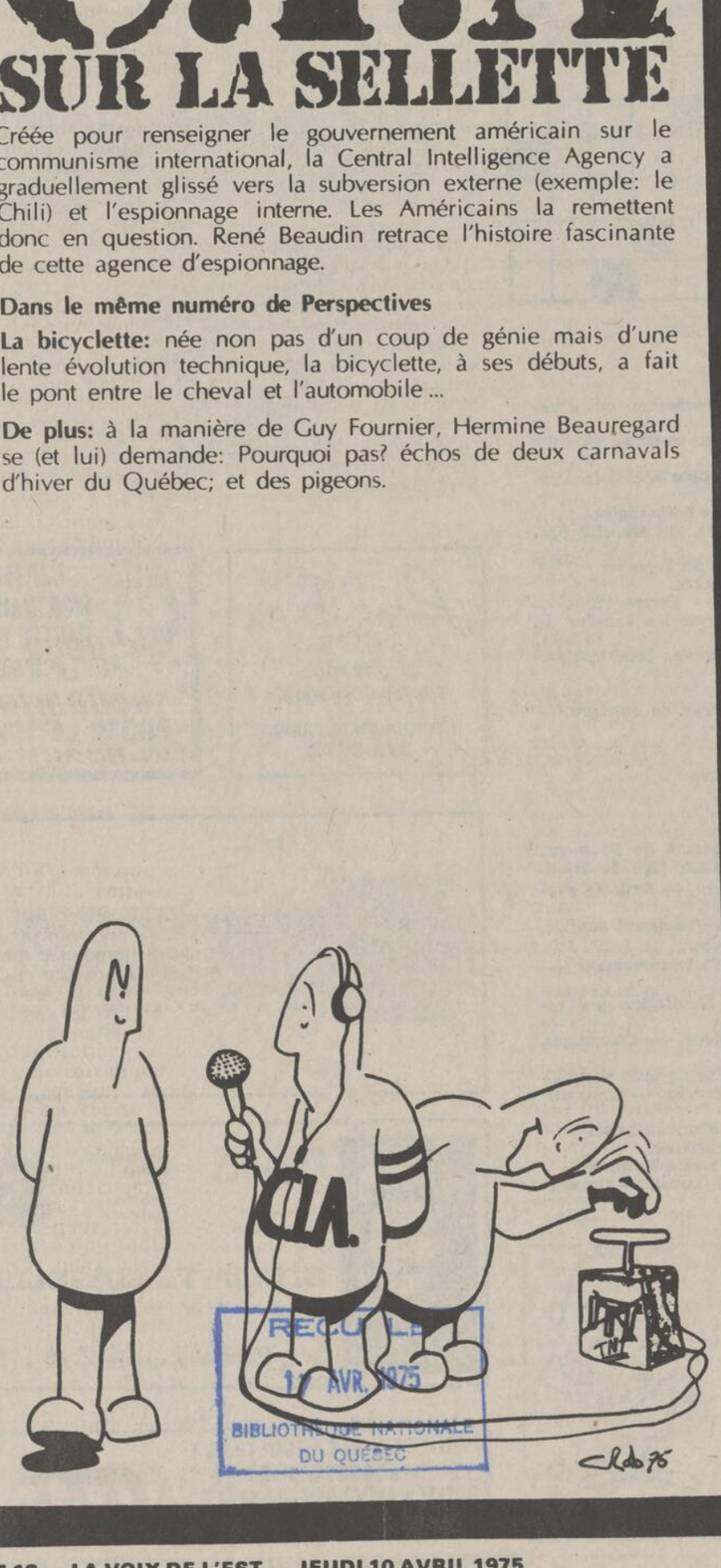
LA C.I.A SUR LA SELLETTE

Créée pour renseigner le gouvernement américain sur le communisme international, la Central Intelligence Agency a graduellement glissé vers la subversion externe (exemple: le Chili) et l'espionnage interne. Les Américains la remettent donc en question. René Beaudin retrace l'histoire fascinante de cette agence d'espionnage.

Dans le même numéro de Perspectives

La bicyclette: née non pas d'un coup de génie mais d'une lente évolution technique, la bicyclette, à ses débuts, a fait le pont entre le cheval et l'automobile ...

De plus: à la manière de Guy Fournier, Hermine Beauregard se (et lui) demande: Pourquoi pas? échos de deux carnavals d'hiver du Québec; et des pigeons.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

SHERWIN WILLIAMS

un vrai bon coup de main

Prix de rabais sur les tuiles auto-collantes d'Armstrong.

PLACE 'n PRESS TILE

Recouvrez vous-mêmes votre plancher avec les tuiles Place 'n Press offertes à un prix incroyablement bas.



Nos deux motifs en magasin :
Tons beige Alba "Palace" et rouge brique de Bradford

Seulement de 9 tuiles de 12 po x 12 po. Elles couvrent une surface de 9 pi car., à $0.37 le pi car.

$3.33 LA BOÎTE

Economisez à l'achat de la peinture "Style Perfect"
FABRIQUÉE PAR SHERWIN-WILLIAMS. VOUS BÉNÉFICIEZ AUSSI DE LA GAMME DE 692 COULEURS "FASHION-RIGHT"

LATEX MAT
$7.69 LE GALLON* $2.49 LA PINTE*

ÉMAIL AU LATEX SEMI-LUSTRE
$9.49 LE GALLON* $3.19 LA PINTE*



*Lorsque le contenant renferme une base de teinture, il y a quelques onces de moins pour permettre l'addition de colorants.

TAPIS DE 9 pi x 12 pi À PRIX D'AUBAINE

FAITES VOTRE CHOIX PARMI 3 MOTIFS ET TOUTE UNE GAMME DE COULEURS MODERNES QUI S'HARMONISERONT AVEC LE DÉCOR DE CHACUNE DE VOS PIÈCES.



Tapis "Carefree", fabriqué d'un fil continu de nylon 100% et muni d'un dessous de mousse de polyuréthane. 9 pi x 12 pi Seulement $54.95

Tapis "Defiance", fabriqué d'un fil continu de nylon 100% et muni d'un dessous de polymousse, résistant à l'usure et d'entretien facile. 9 pi x 12 pi Seulement $67.95

Tapis "Tropic" richement coloré, prévu pour une circulation moyenne, fabriqué d'un robuste fil continu de nylon et muni d'un dessous de mousse de densité moyenne. 9 pi x 12 pi Seulement $84.95

Carpettes de 18 po x 27 po de tapis "Carefree": (Le prix exceptionnel de la balayeuse n'est pas valable à l'achat de ces carpettes.) Seulement $1.39

50% DE RABAIS SUR LE PRIX DE LA BALAYEUSE POUR TAPIS AMANDA

Vous paierez seulement $4.49 à l'achat des tapis de 9 pi x 12 pi, ci-haut mentionnés.

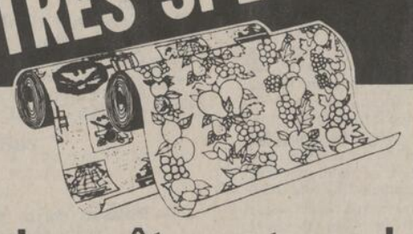
AUBAINE EXCEPTIONNELLE

La balayeuse pour tapis Amanda 701 est fabriquée d'une robuste base de 11¾ po x 7½ po et est armée d'une brosse de soies véritables et d'une carde intégrée qui redresse les longs poils. Elle ne pèse que 3 livres et est dotée d'un simple bouton-pressoir qui en facilite le vidage.



Seulement $8.98 ou $4.49 à l'achat d'un tapis de 9 pi x 12 pi

AUBAINE TRÈS SPÉCIALE



Le revêtement mural pré-encollé Style Perfect Handi-Hang

est offert en un choix de motifs qui agrémenteront chaque pièce de votre maison. Stock de 20 motifs, au bas prix de seulement $8.98 LE ROULEAU DOUBLE

Bac GRATUIT à l'achat de tout revêtement mural Style Perfect Handi-Hang.

RABAIS INTÉRESSANTS

RUBAN-CACHE 1½ po x 30 pi. .49 LE ROULEAU

RUBAN-CACHE ¾ po x 90 pi. .69 LE ROULEAU

FEUILLE DE PLASTIQUE DE 8 pi x 10 pi. $1.29

GUIDE SHURLINE .99

LES PINCEAUX ET ROULEAUX DE QUALITÉ, RUBBERSET



no 450 — pinceau de qualité, 1 po de largeur seulement $.99
no 450 — pinceau de qualité, 2 po de largeur seulement $1.99
no 450 — pinceau de qualité, 3 po de largeur seulement $3.69
no 5291 — ensemble rouleau Dynel et plateau de 9½ po de largeur seulement $4.49
no 5391 — rouleau et manchon Dynel de ½ po d'épaisseur seulement $2.98
no 5591 — manchon Dynel seulement $1.98



Carreaux miroir Glas-Tile
Carreaux 12" x 12", faciles à poser; adhésifs compris. Veinures au ton or. Veinures au ton or antique.
12 CARREAUX PAR BOÎTE
SEULEMENT $13.08 PAR BOÎTE
$1.09 PAR CARREAU

CHARGEX
VOUS POUVEZ UTILISER VOTRE CARTE DE CRÉDIT

PROFITER DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT DE LA BANQUE DE MONTRÉAL POUR L'ACHAT DE REVÊTEMENTS DE SOL.

Étant donné les réductions offertes, il se peut que les stocks s'épuisent durant cette vente à rabais. Le cas échéant, **demandez au marchand de vous remettre un billet de reprise** qui vous permettra de profiter encore du prix réduit lorsque les stocks seront renouvelés.

FAITES VITE. CES SOLDES PRENNENT FIN LE 19 AVRIL. NOUS AVONS AUSSI PLUSIEURS AUTRES SOLDES.

SHERWIN-WILLIAMS
153, RUE PRINCIPALE - GRANBY - TÉL: 372-5055